
3 1761 07827834 8

CE QUE J'AI VU

AU TEMPS DU PANAMA

DU MÊME AUTEUR

LE CULTE DU MOI, trois romans idéologiques :

* **Sous l'œil des Barbares**, 1 vol.
** **Un homme libre**, 1 vol.
*** **Le Jardin de Bérénice**, 1 vol.

L'ennemi des Lois, 1 vol.
Du sang, de la volupté, de la mort, 1 vol.
Un amateur d'âmes, 1. vol.
Amori et Dolori Sacrum, 1 vol.
Les amitiés françaises, 1 vol.

LE ROMAN DE L'ÉNERGIE NATIONALE :

I. **Les Déracinés**, 1 vol.
II. **L'Appel au Soldat**, 1 vol.
III. **Leurs Figures**, 1 vol.

Scènes et doctrines du Nationalisme, 1 vol.
Pages Lorraines, 1 vol.
Trois stations de psychothérapie, 1 vol.
Toute licence sauf contre l'amour, 1 vol.
Une journée parlementaire, comédie, 1 vol.
Les Lézardes sur la maison, 1 vol.
Ce que j'ai vu à Rennes, 1 vol.
Quelques cadences, 1 vol.
Le voyage à Sparte, 1 vol.
De Hegel aux cantines du nord, 1 vol.
Huit jours chez M Renan, 1 vol.
Une visite sur un champ de bataille, 1 vol.
La vierge assassinée, 1 vol.
Alsace-Lorraine.
Ce que j'ai vu au temps du Panama.

LES BASTIONS DE L'EST :

Au service de l'Allemagne (récit d'un volontaire alsacien). *Premier épisode.*

Prochainement :

Greco ou le Secret de Tolède.

MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

CE QUE J'AI VU

au temps

DU PANAMA



PARIS
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION
E. SANSOT et Cie
53, RUE SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 53

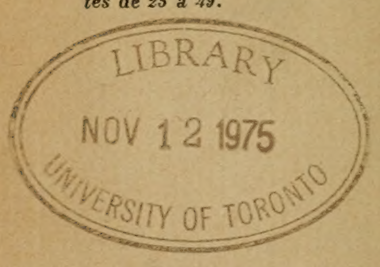
1906

Il a été tiré de cet ouvrage :

Douze exemplaires sur Japon, numérotés de 1 à 12.

Douze exemplaires sur Chine, numérotés de 13 à 24.

Vingt-cinq exemplaires sur Hollande, numérotés de 25 à 49.



AVERTISSEMENT

Les scènes historiques que nous publions sous le titre : Ce que j'ai vu au temps du Panama *sont extraites de* Leurs figures, *troisième volume du* Roman de l'Energie nationale. *Que le lecteur relie, à ces choses vues et vécues, les récits de l'aventure boulangiste qui se trouvent dans l'*Appel au Soldat (*deuxième partie du* Roman de l'Energie nationale). Qu'il y rattache encore Ce que j'ai vu à Rennes *qui a paru dans notre collection des* Œuvres choisies : *et il remarquera que M. Maurice Barrès a fait toute l'histoire de ces vingt dernières années en décrivant leurs convulsions principales : Boulangisme, Panama, Affaire Dreyfus.*

LES ÉDITEURS.

CE QUE J'AI VU
AU TEMPS DU PANAMA

I

PREMIERS ROULEMENTS DU TONNERRE

M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire, ayant reçu de M. Prinet le dossier complet du Panama, s'en alla l'étudier, durant l'été de 1892, à la campagne. La plume à la main, il dépouilla l'énorme expertise de M. Flory et conclut aux poursuites contre MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, Cottu, Marius Fontane, administrateurs du Panama, et contre M. Eiffel. C'était se mettre dans le courant populaire, mais où l'on pourrait trouver des surprises.

. . . .

Le 18 octobre, jour de la rentrée des Chambres, les députés vinrent en grand nombre au Palais-Bourbon. Dans leurs arrondissements, la plupart avaient été obligés de réclamer la lumière, la lumière complète ; ils s'étaient vantés d'avoir à plusieurs reprises notifié au gouvernement qu'il recherchât toutes les responsabilités ; — c'est que le populaire ne comprend pas les nécessités politiques; — mais ce 18 octobre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, entre gens de bon sens, ils chuchotent que

les administrateurs du Panama, tous ces Lesseps, tous ces Cottu, furent toujours des réactionnaires et que la République ne doit pas se prêter à leurs efforts pour la salir. Seuls, quelques députés, élus de cette législature et plus préoccupés de popularité électorale que d'autorité parlementaire, menaient un grand tapage de vertu. Ils parlaient de concussionnaires, d'enquête, d'épuration nécessaire, et prétendaient faire approuver de tous leur dure morale. Peu de personnes savaient exactement la liste des vendus. Aussi chacun se méfiait-il, craignant également de paraître redouter la lumière et de se mettre à dos la bande ténébreuse des criminels. C'était joyeux et d'une âpreté méphistophélique de voir les habiles se défiler, les épaules voûtées, avec un visage inexpressif, et d'entendre les malheureux répéter avec les purs dont ils étaient atterrés: « Il faut aller jusqu'au bout, et, s'il y a des vendus, les exécuter. »

. . . .

Cependant elle demeure difficile, la tâche du gouvernement. L'opinion réclame des poursuites auxquelles la Chambre ne s'opposera pas. On annonce des interpellations, et pour repousser les ordres du jour invitant à mettre la magistrature en branle, il n'y aura même pas ces parlementaires qui, dans le secret de leur cœur, supplient le ministre de les couvrir.

Dès le lendemain de cette rentrée, au 19 octobre, M. Quesnay de Beaurepaire, Procureur général, fit connaître à M. Ricard, Garde des Sceaux, que M. Loubet lui

ordonnait d'attendre la décision du gouvernement. Il exposa en outre les scrupules qui maintenant embarrassaient sa conscience de magistrat, et pour les dissiper, il réclama un supplément d'enquête.

M. Ricard hochait la tête. Pour consentir à cette enquête supplémentaire, il exigea une lettre où le Procureur général assumait la responsabilité du retard.

Le surlendemain 21 octobre, M. Quesnay de Beaurepaire visitant M. Carnot à l'Élysée lui confessa que, depuis son rapport, il était fort ébranlé, notamment sur l'intention frauduleuse. Là-dessus, M. Carnot, d'ordinaire si froid et si réservé, s'anima:

— M. de Lesseps n'est pas un homme de mauvaise humeur. Je le croirais plutôt délicat. Seulement sa fougue naturelle l'emporte. Il raisonne mal et ne sait pas compter; de là bien des actes fâcheux, accomplis sans intention de nuire.

. . . .

Sur cette préparation, dans les couloirs de la Chambre, on commença de dessiner la résistance. Des farceurs traînaient dans le ridicule et dans la boue M. Louis Ricard. Avant tout, ils raillaient ses deux longues pendeloques de favoris blancs ; ils le dépeignaient solennel, majestueux, préoccupé d'allier la gravité de l'homme d'État à l'élégance du gentleman. A les croire, minaudier et boursouflé, il s'avançait d'un pas lent et scandé de charlatan, l'œil éteint, la lèvre morne, le geste à la Vaucanson. C'était un père noble, attaché à son idée comme

à une fille unique. Leurs journaux ne l'appelaient plus que la « Belle Fatma ».

Cependant le président du Conseil, Loubet, convoquait fréquemment à la place Beauvau M. Quesnay de Beaurepaire. Assisté, dans ses conciliabules, du ministre de la Marine, Burdeau, il disait :

— Le Parlement est emballé, la presse déchaînée, mon cher Procureur général. Qu'allons-nous devenir ? Que le procès découvre des députés ayant trafiqué de leurs votes (et MM. de Lesseps ne ménageront personne à l'audience), la République sera déconsidérée.

Le Procureur général recommandait un moyen transactionnel :

— Le soulèvement de l'opinion ne permet pas l'inaction du magistrat ? Eh bien ! évitez la poursuite correctionnelle et tenez-vous-en à une action en responsabilité intentée par le liquidateur dans l'intérêt des actionnaires et obligataires. Les administrateurs n'étant plus passibles que de dommages et intérêts ne tiendront pas à compliquer leur cas en parlant de corruption, et, d'ailleurs, n'avez-vous pas un gage : Lesseps père, à qui vous mettriez les menottes ?

M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, consulté par le gouvernement, indiqua le même expédient.

M. Loubet voulait que l'affaire fût purement et simplement classée. Mais cette solution qu'il n'osait pas imposer à M. Ricard, il prétendait que le Procureur général prît sur soi de la réaliser. Et, merveil-

leux avilissement du pouvoir! M. Ricard de son côté, bien résolu à ne point résister au cri public de « justice ! lumière ! » cherchait, pour se couvrir contre la rancune des concussionnaires, à laisser au Procureur général l'initiative des poursuites.

Cependant ce magistrat, répugnant à servir de bouclier, répétait à l'un et l'autre ministre :

— Je ne suis qu'un agent d'exécution, c'est à vous qu'appartient la décision. Je demande des ordres formels.

Dans cette plaie panamiste, si mal soignée par des médecins en querelle, les sanies accumulées mettaient de l'inflammation. Ducret, directeur de la *Cocarde*, racontait vingt fois, en secret, une histoire d'immense conséquence.

« Le 5 janvier 1892, vers dix heures du « soir, je suis monté chez M. Cottu qui « ne se doutait de rien, pour lui annoncer « que la Chambre à l'unanimité venait « d'exprimer le désir qu'une répression « énergique et rapide eût lieu contre tous « ceux qui ont encouru des responsabilités « dans l'affaire de Panama. M. Cottu s'é- « cria : — Les gredins ! il y en a cent cin- « quante qui ont volé notre argent ! — Il « m'a raconté tout au long, jusqu'à trois « heures du matin, les tripotages parle- « mentaires. Et ne croyez pas qu'il cédât « à un mouvement irréfléchi d'indignation, « car le lendemain il allait trouver M. Cons- « tans au ministère de l'Intérieur et lui « refaisait son récit, en vue de lui démon- « trer les inconvénients du procès. »

Là-dessus, les couloirs en rumeur disaient : « Constans sais tout ! Constans est dans l'affaire ! »

Les amis du marquis de Morès colportaient qu'un M. de Véragaude lui avait offert contre argent des papiers qui mêlaient Floquet, président de la Chambre, aux marchandages du projet autorisant la Compagnie à émettre des valeurs à lot.

On dénombrait maintenant les suspects de concussion. Leurs noms se succédant comme une suite de petites explosions donnaient de l'avance à l'allumage, et, puisqu'il n'y avait personne du gouvernement pour débrayer et faire jouer les volants dans le vide, la terrible machine antiparlementaire menait chaque jour d'un train plus infernal sa besogne de destruction.

A la fin d'octobre, le conseiller instructeur Prinet n'osa plus ne pas voir dans son dossier des faits de corruption que les journaux mettaient sous les yeux du public. Il convoqua dans son cabinet pour le 4 novembre, M. le baron Jacques de Reinach.

Quand le bruit d'un tel événement commença de bourdonner, ce furent dans le public un surcroît d'insolence et dans le Parlement les débuts de la consternation.

Quelques députés crurent à une traîtrise de cette magistrature qui, malgré les épurations, ne saura jamais respecter qui la paye. Ils se trompaient. M. Prinet est irréprochable. On connaît aujourd'hui la crise qu'a traversée ce loyal serviteur. Il en a donné les détails. « L'opinion publique, « a-t-il dit, soupçonnait des membres du

« Parlement d'avoir vendu leurs votes. « C'est une grosse affaire ! On ne peut pas « procéder immédiatement et légèrement « en pareille matière ! » Disons-le au passage : en toute matière judiciaire, il est désirable qu'un magistrat n'agisse pas légèrement. Mais à qui s'en référera-t-il? A sa conscience ? Le sentiment du devoir, alors ! Plus que ta conscience, magistrat, crains le Garde des Sceaux ! M. Prinet l'a bien compris : « En pareille matière, on ne « peut agir légèrement. De sorte que j'ai « dû me mettre en rapport sur ce point « avec M. le Garde des Sceaux. »

L'honnête magistrat admettait-il que son chef pourrait lui répondre : « Fermez les yeux, ignorez ces crimes-là ! » Il avertit le Garde des Sceaux que « la loi d'au« torisation votée le 28 avril 1888 par la « Chambre, et dans le mois suivant par le « Sénat, aurait été accompagnée de cer« taines circonstances peu honorables pour « les administrateurs du Panama. » Le Garde des Sceaux, « franchement, simplement, loyalement », donna « carte blanche » à son subordonné. Il l'autorisa à « poursuivre cette face de l'affaire com« plètement et activement, sans se laisser « arrêter par aucune considération. » Aucune considération ! Voilà les termes textuels qui étonneront les parlementaires tant qu'il y en aura dans le monde et qui, à la fin d'octobre 1892, les convulsèrent.

« Ainsi, disaient-ils, ce pauvre M. Ricard ne juge pas les diffamations de la *Libre Parole* assez explicites et retentissantes ?

Il veut que M. Prinet interroge leur triste auteur. M. Prinet a entendu le Ferdinand Martin ; il prétend questionner les Lesseps, les Cottu, les Fontane, le baron de Reinach... Le baron de Reinach ! Ah ! qu'on extrade tout de suite Arton ! »

Traîné dans la boue par les uns, promis à l'Elysée par les autres, M. Ricard jouissait de cette dictature que donne la vertu quand les circonstances permettent d'en tenir le rôle. Obscur la veille, dans une gloire aujourd'hui, il balançait ses collègues du ministère, Ribot, Rouvier, Freycinet, Burdeau, Viette, Loubet, et le président Carnot lui-même, tous opposés aux poursuites. En vérité qu'était-il ? Un imbécile, peu capable de comprendre ses actes, un vaniteux gonflé des louanges de l'opposition? un ambitieux qui, non content d'assurer sa réélection à Rouen, se préparait à la Présidence de la République? un Machiavel joyeux de décimer ses camarades parlementaires ? C'était plutôt un homme qu'écrasait cette affaire et qui n'eût pas été fâché de succomber immédiatement en martyr de la morale publique. Mais Rouvier, Freycinet, Burdeau, compromis et surveillés, n'osaient pas se découvrir en l'attaquant, et, chaque semaine, le Conseil des Ministres examinait l'état des choses, sans que Ricard osât s'y prononcer pour les poursuites, ni les autres pour l'étouffement.

. . . .

Ces furieux verbiages et les divers mouvements paniquards laissaient impassibles les grands corrompus. Leur confiance

demeurait absolue dans leur sécurité propre et dans la sécurité du régime, l'une et l'autre confondues à leurs yeux. Ils méprisaient les agitations populaires comme ils avaient fait dans les pires journées boulangistes.

Ils connaissaient l'audience de l'Élysée où M. Charles de Lesseps, au nom de la République et de l'intérêt national, vint exposer au Président le système qu'il avait bâti pour se présenter en victime des parlementaires. M. Carnot écouta deux heures durant, sans qu'ils mêlassent un instant leurs regards, sans l'interrompre, sans lui répondre, et le laissa partir sans lui serrer la main. — Magnifique entrevue d'où la solidarité parlementaire sortit intacte !

Ce Lesseps est aussi allé chez M. de Freycinet ; il lui a confié le cas d'un ministre qui serait vendu à la Compagnie de Panama. « S'il y a un procès, concluait-il, « toutes ces choses se sauront. » — « C'est « donc qu'on en trouvera la trace dans les « papiers saisis ou à saisir ? » répondit le « ministre. — « Non, il n'y en a pas d'écri- « ture. » — « Alors, cela n'a pas d'impor- « tance. » Et ce mot de l'homme d'État paraît la sagesse même aux grands corrompus qui s'assurent qu'avec toute leur impudence les amateurs de scandale finiront bel et bien, comme Numa Gilly, en posture de calomniateurs.

Enfin ils savent, ces puissants parlementaires, que M. Cottu, ayant transporté ces monotones cancans chez Constans, alors ministre de l'Intérieur, s'entendit répon-

dre : « Oui, monsieur, il faut éviter ce procès scandaleux. »

Leur raison les justifie dans leur conscience, et la raison d'Etat exige aussi qu'ils soient purs. Assurés, mais contractés, blêmes, durs et sans repos, ils surveillent l'orage qui se forme ; ils n'y veulent voir que de vaines vapeurs démagogiques et le risible tonnerre d'un Ricard.

Cependant la Justice avec sérénité fonctionnait. Sans intelligence particulière de la situation et par la seule vertu de son organisme, l'administration judiciaire travaillait à résoudre ce désordre, à rendre ces complications claires et ces exceptions avouables, à les placer dans une catégorie régulière d'actes délictueux ou innocents, enfin à sortir, sinon de l'injustice, du moins de l'anarchie.

II

DES ÉCLAIRS DANS LES TÉNÈBRES

Une chose pourtant agace les grands parlementaires, leur donnerait à la longue une manière d'inquiétude : c'est la maladresse du baron de Reinach. N'a-t-il pas loué, Chaussée d'Antin, un appartement secret qu'il laisse assiéger par tous les aigrefins de la capitale ! Et non content de chanter, il menace : « Si l'on me perd, dit-il, il y en a beaucoup qui seront perdus

avec moi. » C'est à croire que la peur affole ce gros homme. Comment ne voit-il pas qu'à livrer les corrompus il se dénoncerait corrupteur, et qu'au résumé sa sécurité est certaine, pourvu qu'il ne livre pas d'armes contre lui-même ? Le fracas de ce poltron gras horripile les grands parlementaires.

. . . .

C'est à ce moment où ils distinguaient chez ce juif « vulgaire et compromettant » la prétention de les « faire marcher », que les grands parlementaires constatèrent avec un sincère étonnement l'apparition d'un certain esprit public devant lequel les services qu'ils avaient rendus et les rémunérations qu'ils avaient reçues pourraient paraître coupables. Ce danger les ramena à s'intéresser aux affaires du financier quand elles ne lui donnaient plus que de l'irritation. Et soudain ils s'aperçurent qu'ils les connaissaient mal.

Nous-même, nous avouerons nos ténèbres que trouent seulement quelques lumières. Notre regret de présenter au lecteur des événements éclairés par les jaillissements d'une lanterne sourde — la lanterne de la police — peut-il être atténué par la sorte de poésie étouffante qui naît de ces mystères criminels ?

« J'ai connu le baron de Reinach par « Joseph Reinach, a dit M. Rouvier; il « avait entretenu avec mes prédécesseurs « au ministère des Finances, et non des « moins éminents, des rapports tout aussi « fréquents qu'avec moi, et il s'occupait

« de toutes les affaires économiques. Je crois « bien que c'est lui qui a conseillé la créa- « tion du 3 0/0 amortissable. » Ce conseiller occulte des finances françaises entrait dans toutes sortes d'affaires où il apportait comme contribution son influence parlementaire. Dans les fournitures militaires, dans les Chemins de fer du Sud, on vit son action prédominer et toujours avec un caractère d'infamie. Quand M. Quesnay de Beaurepaire, ayant accepté de faire condamner le général Boulanger par le Sénat, cherchait partout des témoins à charge, Joseph Reinach proposa son beau-père, mais, « sur le vu des pièces », le Procureur général constata que le baron de Reinach et un ancien ministre radical avaient joué « un rôle plus que fâcheux dans certains marchés de café en tablettes pour l'armée. »

L'influence parlementaire du baron de Reinach tenait le plus souvent à des secrets surpris, à des complicités antérieures. Il ne la vendait si cher qu'en faisant comprendre à ses acheteurs que refuser ses services, c'était s'assurer son hostilité. A ce chantage, il joignait l'escroquerie. De 1886 à 1889, le baron encaissa de la Compagnie de Panama 6 millions. Cette somme énorme, la lui donnait-on de plein gré ? On en jugera sur un trait.

En 1888, le baron de Reinach dit à M. Cottu, administrateur de la Compagnie de Panama : « Le Panama est contrecarré « par le Crédit Foncier qui veut conserver « le monopole des obligations à lots. Eh

« bien ! je vous apporte l'alliance du Crédit « Foncier, moyennant 750,000 francs à « verser au gouvernement. Oui, M. Flo- « quet a besoin de 750,000 francs sans « plus de retard, et je suis chargé de vous « les demander. Si vous consentez, on « maintiendra M. Christophle, à condition « qu'il accepte une entente avec vous ; ou « bien, on imposera cette entente à son « successeur. » M. Cottu se récria ; on avait déjà beaucoup abusé de la Caisse du Panama ! 750.000 francs, c'était un gros chiffre ! D'autre part l'accord avec le Crédit Foncier le tentait. « Enfin, conclut-il, il « faut me mettre en présence du président « du Conseil. » Le lendemain matin Reinach venait prendre M. Cottu : « Floquet « est très occupé en ce moment, mais « nous allons chez Clemenceau qui le « représente et vous verrez que la somme « dont il s'agit est bien destinée à vous « ramener le Crédit Foncier. » On arrive chez M. Clemenceau. Le baron lui fait dire que M. Christophle est menacé, ce que tout le monde savait à ce moment-là. On examine ce qu'il adviendrait de son remplacement, mais pas un mot d'argent, rien qui justifie l'histoire du baron. L'impudent ne s'embarrassait guère, et, en sortant, il disait à Cottu : « Avez-vous vu la « gêne de Clemenceau ? C'est délicat ces « questions d'argent devant un tiers ; mais « sur la situation de Christophle a-t-il été « assez net ? » Mal convaincu, mais si désireux d'une alliance entre le Crédit Foncier et la Compagnie du Panama,

M. Cottu versa la somme au baron, contre un papier : « Je déclare avoir reçu de « M. Cottu et de la Compagnie, pour une « affaire de publicité convenue, 750.000 fr. « que je leur restituerai si l'affaire n'a pas « abouti dans six mois. » Le délai écoulé sans résultat, M. Cottu réclamait son argent. Le gros juif ricanait : « Mon cher, « vous n'avez pas la prétention de me « faire restituer une pareille somme, c'est « fait, c'est fait. » M. Cottu, très surexcité, prit Reinach par la barbe : « C'est, « affirme-t-il, la plus grande injure que « l'on puisse faire à un juif. » Il le poussait dans un angle de la pièce en criant à l'escroquerie. Tant il fit que, séance tenante, le baron de Reinach lui signa un chèque de 140,000 francs à titre de restitution.

Ce n'est pas mal déjà qu'un personnage, à qui nos ministres demandent de diriger dans l'ombre et sans responsabilité les finances d'État, soit un bas filou piratant de la Bourse au Palais-Bourbon. Mais la magnificence de ces ignobles mystères, c'est que l'œil, en s'y appliquant, voit se multiplier et s'engendrer les crimes, et comme le microscope révèle que la vermine elle-même a sa vermine, une analyse un peu prolongée nous montre que ce parasite engraissait un parasite. On distingue qu'à chaque fois que Reinach s'est gorgé, un Cornelius Herz le pompe et le fait dégorger.

Celui-ci, Cornelius Herz, c'est encore un juif, né à Besançon, en 1845, d'un petit relieur qui venait de Bavière. En 1848, la

famille Herz partit pour l'Amérique, d'où Cornelius, naturalisé américain, nous revint à l'âge de vingt et un ans. En 1869, grâce à une recommandation de Legrand du Saulle, il fut reçu à titre d'interne chez le docteur Dumesnil, fondateur de l'asile des Quatre-Mares. La fonction d'interne s'accordait alors dans les maisons d'aliénés sans examen et sans titre. (Il est bon d'entrer dans des détails médiocres et burlesques d'abord, mais qui peignent d'après nature les dieux secrets du parlementarisme. Sur les abjects commencements d'un Cornelius Herz ou d'un baron de Reinach, on mesure leur prodigieuse fortune et la moralité du régime, point méchant, mais de basse corruption, où fut possible le triomphe de ces laquais allemands.) Aux Quatre-Mares, Cornelius Herz, audacieux, vigoureux, besogneux, plaisait par les ressources de sa bouffonnerie. Il escroqua M. Laiber, pharmacien en chef de l'asile, et l'économe, M. Dufour.

Il réjouissait de son amour la blanchisseuse de l'établissement; elle lui prouvait sa reconnaissance en marquant C. H. les chemises du docteur Bergognier, maire de Rambouillet. Le scandale prenant des proportions exagérées, le docteur Dumesnil le mit à la porte. Il navigua sur Chicago, fit l'emplette d'un diplôme de médecin, épousa une jeune fille de Boston, puis partit pour San-Francisco où il s'associa avec le docteur Stout. « Cornelius Herz », — a dit le docteur Stout en prenant possession de sa chaire à l'hôpital de Saint-Luc, —

« c'est le plus grand filou qui ait jamais « existé. Il m'a entraîné dans une faillite. Il « m'a soustrait plus de vingt mille livres. » Cornelius se présenta alors à la loge Mount-Mariah. Abusant de la naïveté de deux frères, il leur extorqua plus d'un million. Avec ce million il fonda un cabinet pour le traitement des maux de tête. Procédé, raconte-t-on, d'une simplicité comique. Le client s'assied ; Cornelius l'électrise jusqu'à l'abrutissement, puis lui fait signer des lettres de change. M. Lyon et M. Latham peuvent en témoigner. D'un saut, il est à Boston où il multiplie ses exploits. A Laval, en 1871, après l'armistice, médecin à l'armée de Chanzy, ce Scapin perd au café de Lorient, tenu alors par M. Jarry, mille francs contre M. Chrétien ; il cherche à solder sa dette par un coup d'épée et finit par signer un billet jusqu'à ce jour impayé. Il revient à Paris et fonde la *Lumière Electrique* avec Cabanellas. Celui-ci ne pouvant lui fournir à date fixe la solution du problème de la transmission de l'énergie, Cornelius invente Marcel Deprez et, par une réclame merveilleusement comprise, de ce savant distingué, en quelques mois il fait un génie. Il l'impose à Paul Bert, à Gambetta, aux Rothschild. Politiques et gens d'Académie, comme des moutons, s'empressent à donner du grand savant et du Mécène aux Herz. M. Joseph Bertrand subit la fascination au point de recommander l'entreprise par un article de la *Revue des Deux-Mondes*, puis M. Maurice Lœwy rédige un rapport.

Sous ce couvert de science, Herz négociait d'autres orviétans. Il obtenait des concessions du Conseil municipal, du gouvernement, des particuliers. Il opérait lui-même dans les choses d'électricité, il recédait les marchés de fournitures au baron de Reinach ; de là leur association. Il procédait, en somme, comme M. Hébrard, qui a reconnu ne pas être entrepreneur et qui participait cependant aux affaires d'Eiffel. C'est ainsi encore que la première concession de téléphones fut donnée à MM. Hébrard et Foucher de Careil qui la passèrent immédiatement à un banquier.

Nous touchons là le tuf du régime, le secret que voilent les belles apparences, dites « luttes d'idées et nobles débats ».

Cornelius et Reinach avaient chacun leur personnel à la Chambre et dans les ministères. L'équipe du baron de Reinach, c'étaient les rédacteurs de la *République Française* : Devès, président du Conseil d'administration, Antonin Proust, Jules Roche, Rouvier, etc... Comme trotteur, il usait de son neveu et gendre Joseph Reinach. Mais comment se passer des radicaux à une époque où les ministères étaient tous de concentration ? De là, le rôle de Cornelius : Celui-ci disposait de la *Justice* et avait de nombreuses relations à l'extrême-gauche : Clemenceau et Ranc étaient ses hommes. Il allait trouver un Freycinet et, brutal juif, disait à ce petit homme faible, merveilleusement intelligent et bien élevé : « Si vous ne nous donnez pas cela, « nous avons un groupe qui votera contre

« vous. » Freycinet s'est plaint à d'honnêtes gens de cet état de choses : « Si vous « croyez que c'est commode de gouver- « ner ! » Et tout en parlant, l'incomparable vieillard prenait le soin de rouler des larmes dans ses yeux.

Un nommé Chabert, ingénieur, qui, par la suite interrogé, refusa de s'expliquer, réunit souvent dans son cabinet Cornelius Herz et Reinach. Il leur servait d'arbitre. A plusieurs reprises Reinach le chargea d'argent pour Cornelius. Ces remises de fonds se faisaient sans reçu. Entre les deux complices éclataient des querelles continuelles et de quel ton violent ! Puis dans le moment de leurs plus grandes fureurs, ils se remettaient, paraissaient au mieux. Ils déclaraient leurs affaires terminées, et dès le lendemain en commençaient de nouvelles qui ramenaient les mêmes crises. En septembre 1887, Reinach écrivait : « Mon « cher Chabert, les comptes ont été clos « devant vous à mon bureau, par sa parole « d'honneur de ne plus me demander « aucun prêt. » Les comptes étaient si peu clos que, vers la fin de mai 1888, quand le parti radical arrivait au pouvoir et que Cornelius, appuyé sur Clemenceau, était tout-puissant, le baron de Reinach suppliait M. de Lesseps de lui remettre 10 à 12 millions, se disant ruiné, pressuré par Cornelius Herz et dans une telle angoisse que ses battements de cœur l'allaient faire périr. M. de Lesseps ayant répondu à Reinach qu'il ne pouvait pas lui donner plus de 3.500.000 francs, un officier d'ordon-

nance vint le prier de passer au ministère de la Guerre vers cinq heures du soir, où M. de Freycinet lui déclara :

— Ce matin, deux hommes politiques considérables, du parti républicain, sont venus me demander pendant que j'étais au Conseil des ministres. J'ai quitté le Conseil et j'ai été causer avec eux. Ces hommes politiques m'ont signalé leurs grandes craintes de difficultés ou de scandales qui pourraient surgir par suite de règlements non faits. Je vous demande, et j'invoque l'intérêt de la République, de faciliter la solution des difficultés que je vous indique...

M. de Lesseps répondit à M. de Freycinet :

— Vous ignorez certainement que ce dont vous me parlez doit nécessairement se lier à une demande de 10 à 12 millions que me fait M. de Reinach, comme conséquence de ses relations avec Cornelius Herz...

Freycinet répliqua :

— Personne ne m'a parlé de chiffres ; je me borne à vous recommander de faire tout ce que vous pourrez pour résoudre les difficultés que je vous ai signalées.

Dans le même moment, Clemenceau priait M. de Lesseps de passer rue Clément-Marot et l'engageait, lui aussi, à payer, tandis que Floquet, président du Conseil, faisait télégraphier aux deux Lesseps de venir au ministère où il leur répétait le même avis.

Le 10 juillet 1888, Herz télégraphia en

clair, de Francfort, à Marius Fontane : « Votre ami cherche à tricher ; il faut « qu'il paye ou saute, et, s'il saute, ses « amis sauteront avec lui. Je briserai tout « plutôt que d'être volé d'un centime. « Avisez, car il n'est que temps. »

« Votre ami » désigne le baron de Reinach, et « ses amis », ce sont les collaborateurs parlementaires du baron.

Ce télégramme ne fut pas unique ; Herz en lança un grand nombre, chiffrés, qui reposent sous les serrures du ministère de l'Intérieur où l'on refuse de les communiquer. Il est possible que les deux maîtres-chanteurs et certains hommes politiques aient rédigé d'accord ces papiers comminatoires afin d'ajouter à la pression du gouvernement et pour mieux faire suer la Compagnie.

Le 16 juillet, Lesseps s'exécuta à demi et remit près de 5 millions à Reinach. Celui-ci s'étant ingénié par ailleurs versa, le 18 juillet, à son infernal parasite 9 millions 972,175 francs, soit environ 10 millions. Ces sommes énormes ne suffirent point, et telle était la puissance de Herz, qu'à ce moment même il extorqua du malheureux Reinach un nouvel engagement, un bon de 2 millions.

Dans ces noires obscurités, au milieu de ces montagnes d'or qui sont des coupe-gorge, nous ne distinguons point le secret qui faisait marcher nos hommes politiques et qui jetait Reinach sous le couteau de Herz. Ce secret, les tribunaux et la Commission d'enquête parlementaire ont trem-

blé de le connaître. Floquet, Freycinet et ces deux hommes politiques (Clemenceau et Ranc) qui allèrent supplier Freycinet au Conseil des ministres de convaincre Lesseps et de faire donner satisfaction à Herz par Reinach, n'eussent parlé sans doute que mis au brodequin. Pour qu'on ne fasse pas la lumière, M. Joseph Reinach interdira au curateur légal, M. Imbert, de poursuivre Herz pour chantage au nom de la succession Reinach : il renoncera à la succession. D'ailleurs, déclare Joseph Reinach, que d'exagération ! « Mon « oncle et beau-père avait seulement ac- « cepté trop à la légère de cautionner la « Compagnie de Panama dans les 10 mil- « lions qu'elle s'engageait à donner à Herz « pour qu'il achetât du Parlement l'auto- « risation d'émettre des valeurs à lots. » Famille sans pareille, où, pour restaurer l'honneur des siens, on est trop heureux de les présenter comme de simples maîtres-chanteurs et comme des marchands d'influence politique !

Le système de défense adopté par Joseph Reinach ne résiste pas à l'examen. Il est exact qu'à la fin de l'année 1885 Ch. de Lesseps, cautionné par Reinach, avait promis à Cornelius une somme de 10 millions au cas où celui-ci obtiendrait de la Chambre l'autorisation d'émettre des valeurs à lots. Mais Cornelius avait échoué dans son œuvre de corruption et c'était déjà fort généreux de lui laisser la provision de 600.000 francs qu'il avait touchée. C'est en 1888 que, se préoccupant de l'endroit où

sa victime pourrait se fournir pour le payer et songeant à la Compagnie de Panama, il imagina de se faire donner par Reinach un papier ainsi conçu : « Monsieur le Dr Herz. « — Suivant convention verbale datant « de la première demande de la Compa- « gnie de Panama pour l'obtention d'un « emprunt à lots, vous aurez à toucher « 10 millions de francs le lendemain du « jour où la Compagnie aura touché elle- « même du public le montant du premier « versement sur les obligations à lots pour « lesquelles elle demande actuellement l'au- « torisation des Chambres. » Signé : « Reinach. » Il saute aux yeux que cette convention en date du 2 mai 1888 est le prétexte consenti par Reinach qui tremblait qu'on connût le secret qui le soumettait aux exigences de Herz. Si Reinach confirme et fortifie par écrit, en 1888, et quand il sait ne pouvoir pas y faire face, un engagement qu'il a pris en 1885 et qui est évidemment périmé, puisque Herz n'en a pas rempli les conditions, ce ne peut être par un scrupule qui, même aux yeux du plus délicat des hommes, n'aurait pas de sens : c'est qu'il ne peut pas résister à une pres sion de Herz.

Au reste, dans cette lettre inexplicable de 1888, il n'est question que de 10 millions. Quand il a payé cette formidable somme, nous venons de voir qu'il consent encore 2 millions. Pourquoi? On ne dira plus cette fois qu'il s'agit des engagements pris par Reinach au lieu et place du Panama.

En réalité, Herz a tiré de Reinach tou-

tes sommes et tous services sans que cette domesticité se rapportât nécessairement à la Compagnie de Panama. Le Herz avait réduit le Reinach au rôle de rabatteur ; il le forçait à lui procurer des affaires. Bien plus, Reinach ne possédait rien qui ne fût à Herz.

Reinach avait la passion de collectionner des « petits papiers » avec quoi, dans le parlementarisme français, qui n'est qu'un système de chantage, on fait marcher les hommes. Herz exigea qu'il lui livrât ces armes. Le 17 juillet 1888, le baron de Reinach fit copier par ses employés des chèques, que le même jour, et pour assurer des concours à la Compagnie de Panama, il distribua aux hommes politiques. Sur ces copies il laissa en blanc le nom des donneurs d'acquit, mais, de sa propre main, il inscrivit des initiales indiquant les véritables bénéficiaires des chèques. Voilà un précieux document. Il l'enrichit encore deux ans plus tard pour le livrer en meilleur état à Cornelius.

C'était en mars ou avril 1890. Arrivant ver midi à la banque Propper où il avait un bureau, il appela un employé, le nommé Stéphan, qui lui servait quelquefois de secrétaire : « Asseyez-vous et écrivez. » Il lui dicta une note fort explicative où il dénonçait MM. Emmanuel Arène, Devès, Barbe, Albert Grévy, Jules Roche, Dugué de la Fauconnerie, Floquet, Rouvier, puis cinq personnages dont nous ignorons encore les noms, ensuite Pesson, Rouvier (déjà nommé), Léon Renault, Gobron,

Proust, Béral, Thévenet, Floquet (déjà nommé) et enfin cent quatre autres députés, parmi lesquels il citait seulement MM. Sans-Leroy, Le Guay et Henry Maret. Puis sans permettre à Stéphan de se relire, il saisit le papier, le vérifia, le plia, le mit sous enveloppe. Il hésita à faire écrire l'adresse par le même ; il dut penser à un autre employé, ne le trouva pas. « Mettez votre chapeau, dit-il, et portez-moi ça chez M. Clemenceau. » Stéphan courut en fiacre rue Clément-Marot.

M. Clemenceau a toujours nié avoir reçu ces documents. Ceci reste certain que Cornelius Herz, dans la période préliminaire des scandales de Panama, octobre et première quinzaine de novembre 1892, se vantait de les posséder et disait les tenir de M. Reinach. Il avait aussi en main les chèques enrichis d'initiales par le baron.

Le transfert aux mains de Herz de ces deux armes précieuses à Reinach, puisqu'elles mettaient dans sa dépendance les corrompus, mais terribles contre lui-même puisqu'elles le prouvaient corrupteur, est un des incidents du long chantage de Herz sur Reinach.

Plusieurs personnes virent Reinach blêmir quand il croisait Herz sur le boulevard. « Ce terrible homme me fera mourir », disait-il. Il essaya de l'assassiner.

Un nommé Amiel écrivit du Brésil à Cornelius : « J'ai reçu d'une personne que « je ne connais pas 10.000 francs pour « vous empoisonner. Je devais en toucher

« 20.000, le coup fait. J'ai préféré passer « à l'étranger. J'ai risqué l'acompte reçu « dans une opération qui a échoué. Je « ne sais pas le nom de celui qui m'a sou- « doyé ; nos entrevues avaient lieu aux « environs de la Madeleine; mais, si j'étais « à Paris, je pourrais le retrouver. »

Cornelius consulta Andrieux, l'ancien préfet de Police, qui avait conservé quelques limiers à sa disposition. Ils découvrirent que cet Amiel était un agent congédié de la Sûreté générale.

— Quels ennemis vous supposez-vous ? disait Andrieux.

— Reinach ou Boulanger.

— Avant d'envoyer aucun agent à cet Amiel, demandez qu'il vous fournisse un semblant de preuve.

Amiel indiqua comment il avait lu une annonce dans le *Figaro* : « Bonne récom- « pense pour un homme décidé à une entre- « prise pénible. » Ils cherchèrent et trouvèrent ces deux lignes dans le *Figaro*. Ils réclamèrent d'Amiel les lettres où on lui donnait des rendez-vous mystérieux pour préparer l'attentat. Il se décida à leur envoyer une enveloppe. Le baron de Reinach n'avait pas même changé son écriture... Ils rapatrièrent Amiel. Il prouva s'être engagé comme domestique dans un hôtel habité par Cornelius.

Cornelius photographia en plusieurs épreuves le dossier de cette affaire et le promena çà et là, notamment chez M. Constans, ministre de l'Intérieur, puis chez le baron de Reinach qu'il accusa formel-

lement. Reinach en fit de grands rires :

— Comment, mon vieux camarade, tu as cru que je voulais t'empoisonner ! Toi ! quelle farce ! Je voulais t'effrayer, t'obliger à passer la frontière.

Mais Cornelius persistait à « la trouver mauvaise ».

— Si tu avais eu simplement l'intention de me faire fuir, j'aurais connu tes tentatives au moment où elles se produisaient ; or, je ne les ai connues que bien plus tard.

Il est à remarquer que, dans leurs insultes et leurs réconciliations, ils se tutoyaient, puis ils reprenaient le « vous ».

Reinach finit par avouer et sollicita une réconciliation. C'est alors qu'il livra la liste des chéquards, qu'il soutira du Panama pour Herz 10 millions et qu'il demanda Mlle Herz pour son fils. Six mois après, Amiel, qui avait supporté les climats fiévreux, mourut à Paris de mort subite.

Si l'on veut avancer dans le mystère Reinach-Cornelius, entrevoir leurs prises l'un sur l'autre et comprendre à peu près cette solitude où ils règlent leurs intérêts, il faut savoir que ces étrangers, haussés par le parlementarisme du plus profond néant à la plus effrénée grandeur, ne s'étaient pas satisfaits d'une suite de bénéfices et d'honneurs si monstrueuse et contraire à l'honnêteté publique et aux lois : ils se mêlaient de négocier la France même.

Cornelius avait acheté une propriété au général Menabrea, près d'Aix, où Crispi et Freycinet vinrent lui rendre visite. Il

avait dans ses bureaux, à ses gages, le fils de Menabrea, ambassadeur d'Italie, et le fils de Marinovitch. C'est sous le ministère de Spuller qu'il fut le plus important aux Affaires étrangères. Il reçut de ce naïf Badois une mission pour amener un rapprochement entre l'Italie et le Quai d'Orsay, c'est-à-dire pour ruiner la Triple-Alliance. Il avait soudoyé Crispi, et même ce ministre, au moment de sa chute, lui faisait donner le grand cordon des Saints Maurice et Lazare. Le décret avait été signé, mais, Crispi disparaissant, ne fut pas expédié.

Cavour, après avoir fait l'unité de son pays, déclara aux Chambres italiennes 62 millions de « publicité à l'étranger », dont il refusa de préciser l'emploi. Combien de ces millions avaient servi à alimenter l'enthousiasme des partisans de l'unité de l'Italie en France ? — Bismarck déclara au Reichstag que tous ses efforts après Sadowa avaient visé à faire le silence en France sur l'armement de la Prusse et à nous inspirer une fausse sécurité. « Une fois le moment venu, ajoutait-il, « je n'ai eu qu'à supprimer les subven- « tions à certains journaux français ; ils « sont redevenus du coup patriotes et, « prêchant la guerre, m'ont aidé à la dé- « chaîner. » Ces faits entre tant d'autres ont été relevés par M. Alfred Fouillée. — Plus récemment, méconnaît-on le rôle qu'a joué la cavalerie de Saint-Georges pour nous désintéresser de l'Egypte et pour surexciter l'affaire Dreyfus ?

Tout l'argent des étrangers ne leur servirait de rien, s'ils n'avaient dans la place des indicateurs, des Cornelius Herz et des Reinach, pour en diriger la distribution. Ces trafics sont d'autant plus aisés que le corrupteur, c'est l'enfance de l'art, épargne au corrompu la gêne de tout savoir, et qu'un politicien aux abois trouve toujours des arguments patriotiques pour justifier dans sa conscience la thèse anglaise, allemande, italienne ou turque, que ses bailleurs de fonds lui commandent.

Comparez maintenant ces deux associés. Cornelius Herz, un gros court, d'allure commune, toujours agité, avec un petit œil noir qui ne fixait jamais personne et sachez qu'il écrivait très peu, tandis que le frivole Jacques de Reinach, très sale de tenue malgré qu'il fût un riche amateur de musique et de filles, laissait traîner partout ses confidences et ses billets. Supposez que Cornelius, collectionneur acharné, ait pu mettre la main sur des preuves certaines de trahison. Quelle barre n'a-t-il pas sur son complice terrifié ?

Cette longue suite de scapinades immondes, qu'il fallait faire entrevoir pour rendre tant soit peu intelligible la machinerie du Panama, et qui, par la cruauté même du désenchantement qu'elles répandent, prennent une sorte de poésie infernale, se jouaient dans les ténèbres. Quand un flambeau tenu par des mains mystérieuses commença de jeter les premières lueurs sur les panamistes, le grand public applaudit à « la Justice poursuivant le Crime »,

mais ne soupçonna point que ce fût un chantage entre maîtres-chanteurs : comment eût-il vu des bandits sous l'illustre électricien Cornelius Herz et sous l'honorable banquier baron Jacques de Reinach, conseil des Léon Say, des Ribot, des Rouvier et de tous nos ministres des Finances ? Les sages ou, pour parler net, les principaux participants du régime (par exemple, un Carnot) pensaient qu'il était fatal que dans un système politique libéral, réglé par le marchandage et le chantage, tout appartînt aux trafiquants qui connaissaient le plus exact tarif des consciences et qui possédaient déjà un stock de reçus. Dominés par la peur, maladie endémique au Palais-Bourbon, ils jugeaient de bonne conservation sociale de ne point troubler l'égout où se canalisent les impuretés nécessaires du parlementarisme. Quant aux participants du deuxième et du troisième degré, moins apaisés parce que moins repus, sans chercher à comprendre, ils se demandaient s'ils ne pourraient pas utiliser ces mouvements obscurs pour leurs intrigues de couloirs. Les radicaux, dont l'échine est toujours un peu maigre, rêvaient d'étrangler les gras opportunistes. Dès la fin d'octobre, certains suspects du centre virent avec terreur se tourner vers eux les crocs de leurs collègues.

III

UN RAT EMPOISONNÉ

Le 4 novembre 1892, M. le baron Jacques de Reinach passe l'après-midi entière dans le cabinet de M. Prinet, conseiller chargé de l'instruction. M. Prinet lui dit :

— Lors de leur dernière émission, MM. de Lesseps et autres vous ont remis une somme de 3 millions et 15.000 francs pour acquitter des frais de publicité. Voulez-vous vous en expliquer ?

M. le baron répond que cette somme le remboursait d'avances qu'il avait faites, pour un million à Arton et, pour le reste, à divers journalistes.

Le juge s'avance pas à pas :

— Êtes-vous sûr qu'Arton n'ait pas employé ce million à subventionner des hommes politiques ?

Et le pauvre baron de répondre avec une grande dignité, mais aussi avec de gros yeux ronds qui vacillent :

— J'ai refusé catégoriquement de recevoir des confidences sur l'emploi de ces fonds.

— Vous sentiez sans doute que ces confidences étaient compromettantes.

Et le voilà, ce M. Prinet, qui lit à Reinach des lettres saisies chez Arton. Elles démontrent qu'on a marchandé des hommes politiques. Puis, brusquement :

— Vous-même, ne vous êtes-vous pas chargé de pareilles distributions ? Nous ne voyons pas quels services peuvent justifier les sommes touchées par vous à différentes reprises, soit 9.700.000 francs.

Déjà l'après-midi est avancée. Sous la lampe du juge, ce gros juif paraît aussi méprisable qu'il était redoutable dans l'obscurité de ses intrigues. Sa graisse heureuse et rose devient flasque dans le malheur. Jadis, pour arracher de l'argent à M. de Lesseps, il disait que ses battements de cœur allaient le faire mourir. Cette comédie l'a mené dans une tragédie. C'est bien à une accélération cardiaque déterminée par la terreur qu'il faut attribuer maintenant sa voix basse, coupée et si peu intelligible que les griffonnements du greffier la couvrent.

— De ces sommes, dit-il, je pourrai faire la justification au moment donné.

— Ce moment est venu.

Ah ! le petit magistrat à 8.000 francs, qui, tout à l'heure, sa serviette sous le bras, dans la boue de novembre, courra pour saisir son tramway, il tient le gros banquier ! Il ne sera pas heureux dans sa brillante voiture rapide, l'insolent millionnaire du parc Monceau !

Le magistrat pourtant ne se laisse pas aller à son instinct ; il se conduit en chien discipliné devant un gibier qu'on ne lui abandonne pas. Reinach, entré témoin, sort inculpé, c'est vrai, mais non pas inculpé pour corruption : seulement pour recel de fonds

Trop d'intérêts politiques entourent, surveillent, menacent le cabinet du juge, pour qu'on s'y inspire de la seule justice. Cet après-midi même, aux heures où M. Prinet « cuisine » Reinach, les ministres délibèrent sur l'éternelle question des poursuites. Autour du tapis vert, chacun d'eux dissimule. Ricard, qui redoute ses collègues épouvantés, affecte de n'avoir aucun parti pris : il attend les derniers renseignements de son Procureur général. Son apaisement trompa si bien qu'un ministre se pencha pour dire à M. Carnot :

— Je crois que la poursuite correctionnelle est abandonnée.

Et M. Carnot, en se frottant doucement les mains, d'une voix sereine et triste, dit qu'on lui ôtait un grand poids de dessus la poitrine.

En sortant du Conseil vers 6 heures, M. Loubet reçut à la place Beauvau M. Quesnay de Beaurepaire qu'il avait convoqué et, avec cet accent de Montélimar qui éveille la défiance d'un Normand :

— Ah ! mon pauvre Procureur général, cette affaire m'empêche de dormir !

M. Prinet veut bien ajourner le moment que tout à l'heure il disait « venu ». Il attendra au lendemain 5 novembre pour envoyer rue Murillo un commissaire de police chercher les pièces justificatives. Le sieur Reinach aura vingt-quatre heures pour les maquiller. Mais ce répit, c'est tout ce que peut consentir le magistrat, et le 5, en tête de la commission qu'il remet à M. Clément, il inscrit : « Urgent. »

Ce 5, les reporters antiparlementaires publient des articles de cannibales sur le trouble du baron de Reinach dans le couloir du juge d'instruction, et M. Loubet appelle une fois de plus à la place Beauvau M. Quesnay de Beaurepaire.

— Avec une presse pareille, lui dit-il, on ne peut pas gouverner dans un pays civilisé.

Le Procureur général ne se connaît pas le devoir de « gouverner », mais d'exécuter des ordres. Il les sollicite. Il se permettra seulement de soumettre à M. Loubet un avis :

— Vous en revenez toujours aux conséquences politiques : eh ! monsieur le président du Conseil, vous n'avez pas à prendre un parti contre les députés corrompus avant une dénonciation régulière ! Attendez qu'on livre les noms !

Alors ce fut la grande scène. M. Quesnay de Beaurepaire, par habitude oratoire, s'était levé en parlant. Loubet se dressa, lui aussi, et, la main sur son bureau :

— Les noms des corrompus ?... Mais j'ai la liste...

Il raconta ce que nul homme un peu informé n'ignorait : M. Cottu communiquant cette liste à M. Constans, ministre de l'Intérieur ; l'honorable M. Constans demandant à la garder jusqu'au lendemain « pour réfléchir », et durant la nuit la faisant photographier. En quittant le ministère, M. Constans avait remis une des photographies à son successeur : « Je sais vos secrets, marchez droit. »

C'est avec des pièces de cette sorte qu'on s'assure dans un Parlement une solide majorité. Et voilà pourquoi les véritables hommes d'Etat préfèrent toujours aux honnêtes gens les canailles. Seulement, les canailles vous mettent parfois dans l'embarras.

M. Loubet, très énervé, frappait et désignait de ses doigts tendus le côté droit de son bureau. Il craignait d'avoir trop parlé et voulait en dire davantage; le magistrat, qui avait osé marcher pour le Parlement dans le procès de Boulanger, refuserait-il de sauver, une fois encore, la partie?

— Nos adversaires, continuait M. Loubet, auraient beau jeu ; cette liste de corrompus, elle est toute républicaine... un seul réactionnaire.

Celui-là, il osa le citer.

Le Procureur général trouvait que de telles confidences lui faisaient une situation immorale. Il se retira, plus éclairé qu'il ne souhaitait sur l'incapacité et la fourberie des politiques.

Cependant, M. Clément négligeait la commission « urgente » qu'il avait reçue de se transporter au domicile de M. le baron de Reinach. Décidée le 4 novembre par M. Prinet, commandée le 5, cette démarche ne fut exécutée ni le 5, ni le 6, ni le 7.

Les ajournements de la Justice ne justifiaient pas Reinach. Il avait acheté des hommes politiques ; il semblait donc pouvoir compter sur leur appui. Mais il avait livré leurs noms à Cornelius. Dès lors,

comment les avertir du péril sans leur révéler sa trahison, et sans grossir de leur haine les haines qui déjà le pressaient ? Il s'enfonçait en tâtonnant, dans un cul-de-sac où de tous côtés des parois infranchissables grandissaient et le resserraient.

Sa vie et ses pensées, dans cette période intéressante de son agonie, ont été obscurcies à dessein par des personnes de sa complicité. Nous avons plusieurs sources d'informations : le récit de Clemenceau, le récit de Rouvier, quelques renseignements officiels, deux ou trois instantanés que prirent des passants. Le tout concorde à nous montrer un être qui se détraquait. Dans cette situation inextricable, l'adjectif qui rend le mieux son état d'âme et sa physionomie, c'est qu'il était hagard.

Dès le 4 au soir, mal essuyé de ses sueurs chez le juge, il courut là-bas dans les brouillards de Saint-James, sur les berges de la Seine, savoir ce que pensait de la situation son ami Rouvier.

Rouvier plus tard, devant la Commission d'enquête, a raconté cette visite : « M. de Reinach m'a dit qu'il venait d'être « entendu comme témoin, mais nullement « qu'il fût inculpé. Il était fort ému, parce « qu'il pensait que ce procès pouvait avoir « un grand retentissement et porter atteinte « au régime servi par son gendre... »

Ainsi Reinach, inculpé tout hagard, et qui court du Palais chez son puissant ami, ministre des Finances et collègue de Ricard, n'a rien à lui dire que ceci : le régime parlementaire auquel s'est consacré Joseph

va recevoir un coup dont, par contre-coup, je me sens affecté.

Rouvier sent bien son récit un peu sec. Il ajoute qu'ayant estimé que le baron prenait avec vivacité la situation, il lui a dit :

— Avez-vous commis des actes délictueux? Par exemple, avez-vous corrompu des membres du Parlement? Avez-vous promis à des sénateurs ou à des députés, en échange d'un vote déterminé, une somme d'argent ou des avantages?

(N'est-ce pas que la question est charmante de Rouvier à Reinach? La réponse n'est pas moins notable).

— Je n'ai rien fait de semblable, réplique Reinach.

— Alors pourquoi cet embarras? continue Rouvier (toujours dans sa déposition du 14 décembre devant la Commission d'enquête).

Et Reinach de répondre :

— Parce que j'ai été largement intéressé dans divers syndicats de la Compagnie de Panama. Et considérant que ces bénéfices étaient ma propriété personnelle, j'en ai usé à ma convenance...

Sur ce beau mot, Rouvier s'arrête en disant : « J'emploie les termes mêmes dont « s'est servi M. de Reinach et qui sont « restés fidèlement dans ma mémoire. » Puis, il rapporte un dernier mot du baron : « J'ai pu partager mes bénéfices avec des « financiers et avec des hommes politi- « ques de mes relations. »

Je prie qu'on relise ce petit récit qui

présente si ingénûment le rôle panamiste du baron de Reinach. C'est là du comique de grande qualité, qui ne fait pas rire, mais qui force à voir clair. Rouvier ne nous dit pas qu'il s'est exclamé : « Comment ! vous figuriez dans des syndicats ! vous avez partagé avec des financiers et des personnages politiques ! Je n'aurais pas cru qu'il y eût de telles combinaisons. » Non, il ne nous dit pas s'il a répondu cela, mais nous devons le supposer.

Il est vrai que, de toutes les suppositions, la seule vraisemblable est que Reinach, à peine entré chez son compère Rouvier, a dit en s'essuyant le front :

« C'est terrible ! me voilà inculpé de « complicité pour le détournement des « fonds dissipés par la Compagnie de Pa- « nama. Qu'est-ce que vous faites donc « au Conseil des ministres ? Prinet n'a pas « cessé de me persécuter sur Arton et sur « les millions dont il constate que j'ai eu « la disposition. De ce train-là, c'est fatal, « je devrai me traiter de voleur ou dire la « part de chacun. Il faut donc que vous, « Burdeau et tous les amis, vous pesiez « sur Quesnay ou sur votre Ricard d'un « suprême effort. On va perquisitionner « chez moi. Je vous préviens qu'on y « trouvera des documents. C'est à vous « tous de m'épargner cet affront public... »

Et des menaces, sans délai, ce maître-chanteur professionnel passe secrètement à l'acte. En quittant Saint-James, il voit Andrieux, ennemi mortel de Rouvier, et propose — on le sait — de révéler à la

Libre Parole les parlementaires qu'il a corrompus. Double calcul ; il se rachètera près des antiparlementaires en leur livrant quelques proies, en même temps qu'il contraindra le gouvernement épouvanté à étouffer le procès.

Andrieux, devant la Commission d'enquête, s'est expliqué sur ces pourparlers fort nettement, avec l'élégance d'un tireur qui cause après l'assaut, ou, mieux encore, comme un cuisinier qui, dans le poulailler, lirait à haute voix l'art d'accommoder les volailles :

« La campagne a été commencée dans la « *Libre Parole* (octobre) par un banquier « du nom de Martin, qui signait « Micros ». « Vous y trouverez des imputations assez « vives contre le baron de Reinach. Puis, « le sac est vidé. Le journal annonce bien « qu'il n'a pas fini, pour tenir son public « en haleine, mais en réalité, il n'a rien... « C'est à ce moment (premiers jours de « novembre) que le baron de Reinach me « fit savoir qu'il était disposé à donner des « renseignements ; il n'y mettait qu'une con- « dition, c'est qu'on ne l'attaquerait plus « dans la *Libre Parole*. Lorsque l'on m'a « offert des armes contre le parti politique « que je combattais, je ne me suis pas au- « trement préoccupé de savoir d'où elles « venaient, ni de la pureté de la source... « Je les ai prises, il me suffisait que les « renseignements fussent exacts... Et voilà « comment, au 8 novembre, vous voyez « recommencer une campagne très vive « dans la *Libre Parole* où sont dénoncés

« des députés et des sénateurs. C'était le
« baron de Reinach qui était la source de
« ces renseignements et, pour le payer de
« sa complaisance, on ne l'attaquait plus. »

Le baron de Reinach a trouvé le moyen d'apaiser et de distraire la meute des journaux; mais la Chambre? Que la *Libre Parole* accorde un répit, c'est bien ; mais Delahaye qui annonce une interpellation?

Le secrétaire de la rédaction de la *Libre Parole*, M. Georges Duval, professionnel de valeur, qui se pique de n'apporter au milieu des luttes politiques que la curiosité d'un psychologue, avait publié en 1875 un petit *Guide à l'usage des amateurs de ballets* dont le baron de Reinach écrivit la préface sous le nom de la Sangalli avec qui il était en complaisance. S'autorisant de cette collaboration, le baron s'en vint au domicile particulier de Duval.

— Connaissez-vous Delahaye ?

— Très peu, pourquoi?

— Savez-vous s'il serait homme à vendre son silence ?

— Vous seriez donc disposé à le lui acheter ?

— Ce qu'il voudra...

— J'ose croire que vous m'estimez trop pour compter sur mon intermédiaire ?

— Evidemment. Je m'informe, voilà tout.

— Eh bien ! si peu que je connaisse M. Delahaye, j'ai la conviction que vous feriez un pas de clerc.

— Ah !

J'entends encore ce « Ah », disait Georges Duval à l'auteur de ce récit. Il y avait

dans ce « Ah ! » du découragement et pas mal de stupéfaction.

Reinach avait acheté trop d'hommes pour admettre aisément qu'il en restât d'incorruptibles.

Cependant la Justice obligée par la loi et par l'opinion, ne peut pas chômer plus longtemps. Le mardi 8 novembre à 9 heures du matin, M. Clément exécute — enfin ! — sa commission « urgente », décidée du 4 et datée du 5. Rue Murillo, n° 20, un valet de chambre lui répond que « Monsieur le baron fait un voyage d'une vingtaine de jours dans le midi de la France. »

Pourquoi, ce jour même ou le lendemain, M. Prinet n'a-t-il pas perquisitionné au domicile d'un inculpé en fuite ? Voici son explication :

« Je n'ai pas pensé que ce fût urgent...
« Je me suis abstenu parce qu'on ne peut
« pas tout faire, du jour au lendemain,
« d'une façon consécutive... Il est facile
« de parler après les événements accom-
« plis ! Mais, à cette époque, M. le baron
« de Reinach n'était pas aussi vivement
« accusé d'avoir été le courtier principal
« des œuvres de corruption de la Compa-
« gnie qu'il l'est aujourd'hui... Il est bon
« de rappeler que c'est moi qui ai pris
« l'initiative de tous les actes d'instruction
« sous ma responsabilité... A l'époque
« dont nous parlons, tout le bruit qui s'est
« fait récemment contre le baron de Rei-
« nach comme corrupteur n'existait pas.
« On avait seulement des soupçons, comme
« pour Arton. Et voilà pourquoi je n'ai

« pas été plus loin momentanément, sauf à « agir plus tard. »

Pauvre fonctionnaire incertain, qui s'estime déjà courageux jusqu'à l'imprudence! Une de ces phrases rend intelligible le système de Reinach dans cette période. Reinach, au 8 novembre, n'est inculpé que de complicité dans le détournement des fonds dissipés par la Compagnie ; c'est plus tard, le 19, qu'il sera inculpé comme agent principal de corruption. Reinach espère encore. La condition de son salut, c'est qu'aucun document ne le mette en cause devant le public. Que l'opinion s'égare de sa personne, le gouvernement et la Justice le laisseront bien tranquille. De là, ses efforts auprès de la *Libre Parole* et du côté de Delahaye.

De Grasse, de Monte-Carlo, l'oreille tendue, la prunelle dilatée, le baron de Reinach surveillait Paris où, depuis le 8 au matin, paraissaient les dénonciations qu'il avait remises à Andrieux pour Drumont. « M. Drumont, — a dit Andrieux « devant la Commission d'enquête, — « m'ayant mis sur la liste des personnes « qu'il désirait recevoir dans sa prison, « j'en ai profité pour aller causer avec « un homme dont la conversation est « d'ailleurs intéressante. » Ces notes mystérieuses, chaque jour, la vieille domestique du prisonnier les apportait de Sainte-Pélagie à la *Libre Parole*. Elles faisaient frémir Floquet à la Présidence, Rouvier au ministère des Finances, Burdeau à la Marine, Freycinet à la Guerre, tout le Par-

lement ; en même temps, elles allumaient la curiosité, et peu à peu la férocité des lecteurs de la *Libre Parole* multipliés par centaines de mille. Cependant Reinach touche le prix de sa trahison : du silence. Ils le laissent souffler dans son fourré, les terribles chasseurs, qui, un couteau à la ceinture, sonnent de ce cor bruyant dont la France retentit.

Misérable gibier, ce gros homme ! S'il a fui Paris, c'est sans doute pour se ménager un alibi contre les soupçons de ses complices parlementaires qu'il vend à Drumont. Mais il fallait aussi qu'avant de mourir le président des Chemins de fer du Sud revît les célèbres régions du rastaquouérisme, Nice, Monte-Carlo, où il avait exercé la royauté de l'argent et de l'influence et si fort joui du bonheur : bonheur de la qualité la plus basse que lui et sa bande sont aptes à sentir.

Nul homme ayant de l'imagination, après avoir visité dans un site magnifique, à Nice, la dépouille de Gambetta, sur quoi pourrissent délaissées un amas de couronnes avec les plus misérables légendes qu'inventèrent jamais de pauvres Homais, ne manquera de discerner, en redescendant vers les casinos et vers les vulgarités bruyantes de cette rive, combien ces lieux conviennent à un baron de Reinach qui fut vraiment leur incarnation. Brillant fumier de cosmopolites, d'escrocs titrés et de grossiers insolents, cette Côte d'Azur que son public déshonore, voilà bien la patrie élue de ce faux baron de

Reinach et de tous ces survivants du gambettisme qui, chaque année, saluent la tombe de leur maître en allant à Monte-Carlo toucher leur subvention. L'atmosphère des salles de jeu, des restaurants et des filles, était bien faite pour le tonifier, le soutenir d'optimisme. Fit-il une pointe en Italie pour y cacher, y chercher des papiers ? Demanda-t-il protection au gouvernement italien de qui il tenait son titre de baron ? Un mot de Loubet (« graves nouvelles reçues d'Italie ») que nous entendrons tout à l'heure, nous permet de le supposer. Quoi qu'il en soit, c'est au cœur de son royaume, c'est au Casino de Monte-Carlo que le mercredi 16 novembre il lit affichée la dépêche des agences : « La « Chambre fixe à demain jeudi la discus- « sion de l'interpellation Delahaye sur les « lenteurs de la Justice à faire la lumière « sur l'entreprise de la Compagnie de « Panama. » En même temps, il apprend que, M. Quesnay de Beaurepaire ayant menacé de démissionner si on le laissait sans ordres, les ministres radicaux, c'est-à-dire Ricard, Bourgeois et Viette, ont obligé, en dépit de Rouvier, le Conseil des ministres à voter des poursuites et que lui, baron de Reinach, il figure parmi les inculpés.

Aussitôt Reinach se prépare pour un suprême assaut. La presse maintenant se tait. Ce Delahaye, c'est un boulangiste et qui n'a ni crédit ni preuves. La Chambre va l'ajourner. Le terrible, qu'il faut bien entrevoir, serait que les administrateurs

du Panama, furieux d'être poursuivis, parlassent. Eh bien ! il ne faut pas de procès. Et Reinach en revient toujours à la nécessité de peser sur le gouvernement avant que le Parquet lance les citations.

Il s'applique d'abord à montrer de la sérénité : l'indifférence des forts. Le jeudi 17, il écrit de Monte-Carlo à M. Jules Barbier pour qu'ils collaborent à un ballet, et à M. Gailhard, de l'Opéra, pour lui donner rendez-vous le lundi 21, aux répétitions de la *Maladetta*. Parlant à ce dernier des danseuses, il badine : « Embrassez-« les toutes pour moi. »

Le même train qui emportait cette lettre le déposait en gare de Paris le vendredi 18 novembre, à 5 h. 34 de l'après-midi.

Dès ses premiers pas dans les rues, le baron, de qui ce voyage n'avait pas diminué les battements de cœur, entendit par la bouche de mille camelots fiévreux l'agression violente de la *Cocarde*. A la lueur des becs de gaz, il lut qu'elle dénonçait par le détail, avec une effroyable exactitude, son rôle de corrupteur. Il comprit dans un éclair : Ducret, directeur de la *Cocarde*, c'était l'homme de Constans. Constans et les radicaux coalisés voulaient son cadavre pour faire trébucher dessus le personnel opportuniste ; derrière eux tous, il y avait Cornelius ; Reinach se sentit perdu.

Les antiparlementaires, l'opinion publique le traquaient, les administrateurs du Panama entraient en ligne avec Delahaye, les radicaux et les amis de Constans se

massaient pour lui couper la retraite. Il se vit la victime désignée par tous. Mais peut-être, au milieu de l'incalculable événement politique déchaîné, cela surtout l'épouvantait : le regard de Cornelius. Cornelius pareil à une araignée, qui dans ses fils surveille sa proie.

Le baron de Reinach ne demeura qu'un instant rue Murillo et remonta dans sa voiture qu'on n'avait pas dételée. Il porta à l'un de ses amis, M. Carpentier, une enveloppe fermée avec la mention : « En cas de décès, remettre à l'un de mes frères. » Une première fois en 1899, puis vers août 1892, il avait déposé entre les mains du même une pareille enveloppe.

Il passa chez Rouvier à Saint-James. Il monta supplier Cornelius Herz. Il courut chuchoter à l'entourage de l'interpellateur : « Savez-vous que M. Delahaye pourrait « faire fortune ? »

Toute la soirée, il galopa dans ces ténèbres comme un rat empoisonné derrière la boiserie. Quel sinistre accueil à toutes les issues que sa fièvre cherchait ! Plus âpres peut-être que ses adversaires, ses complices, qui soupçonnaient ou redoutaient ses dénonciations, le guettaient pour l'assommer d'un coup de savate.

On lui disait :

— Il n'y a pas de temps à perdre, car le Parquet lancera les citations lundi. Demain samedi, Delahaye doit interpeller. Ricard, si la Chambre le presse, n'hésitera pas à annoncer officiellement les poursuites.

On ajoutait, et de quel air soupçonneux, deux phrases plus terribles :

— Les journaux sont renseignés d'une façon bien précise, inexplicable ! On raconte que, derrière eux, il y a Constans et Herz ; mais ce Constans, ce Herz, dites-nous, Reinach, d'où tiennent-ils leurs informations ?

Le baron rentra à 10 heures du soir, sans avoir dîné, livide d'avoir couru dans cet égout. Il se débattait encore, mais sans méthode, avec les désordres d'un homme perdu. Il ne faisait plus que nager en chien. Amis et ennemis allaient s'entendre pour le noyer. Ainsi une bande de cambrioleurs achève le complice blessé et qui ne peut plus échapper à la police.

IV

LA JOURNÉE D'AGONIE DU BARON DE REINACH

(19 novembre 1892)

Dans la nuit du 18 au 19, le baron n'a guère dormi. Debout dès l'aube, il court, le long du Bois de Boulogne si humide en novembre, chez Rouvier. Il lui annonce qu'il n'a pas pu déterminer Cornelius Herz à passer à Saint-James ou au ministère.

« Cornelius se disait souffrant, — a ra-
« conté par la suite M. Rouvier à la Cham-

« bre. — M. de Reinach, renouvelant ses
« instances, m'a demandé de l'accompa-
« gner... Il me répétait que c'était pour lui
« une question de vie ou de mort... Et
« alors, je ne sais si c'était prudent, en
« tout cas, ma conscience me dit que
« c'était humain, j'ai répondu : — Je suis
« prêt à faire la démarche que vous me
« demandez, si grave qu'elle puisse paraî-
« tre, mais j'y mets une condition, c'est
« que nous ne serons pas seuls ; je veux
« qu'il y ait un témoin dans cet entretien.
« — Le nom de M. Clemenceau a été pro-
« noncé et j'ai dit : — Je ne connais pas de
« meilleur témoin. »

Des mots, des histoires ! N'attribuons aucune autorité à cette déposition d'un homme qui plaide son propre salut : prenons-y seulement le décor des premières intrigues de cette interminable journée.

De grand matin, là-bas dans ce morne Saint-James, dans une villa qui regarde à travers un parc effeuillé les herbes désertes et les brouillards de Puteaux, Reinach et Rouvier, tous deux congestionnés, mais l'un abattu dans sa graisse jaunâtre, l'autre musclé et défiant le destin, se concertent sur les moyens d'éviter la correctionnelle. Ils décident de s'adjoindre Clemenceau. Nous allons suivre ce trio. Une tragédie dans le brouillard. Des ombres qui s'agitent et puis le bruit d'un corps qui tombe.

Quand, vingt-quatre jours après le drame, les circonstances forcèrent les deux survivants à parler devant la Chambre et

devant la Commission d'enquête leurs récits ne concordèrent pas; mais leurs accents, leurs visages, leurs sueurs, furent tels qu'on se sentit entraîné aux plus effroyables hypothèses.

D'après Rouvier et Clemenceau, Reinach croyait n'être pas inculpé. Il doutait même de figurer au procès comme témoin. Seulement, un journal, la *Cocarde*, dirigée par Ducret, l'attaquait, et cela, il le ressentait avec une telle vivacité qu'il disait que c'était pour lui une question de vie ou de mort. Il affirmait que M. Herz pouvait faire cesser ces attaques, et M. Rouvier, sans connaître d'ailleurs le moyen de M. Herz, consentit à se rendre chez lui pour l'inviter à s'interposer. Quant à M. Clemenceau, il accompagnait ces deux messieurs en personnage muet et seulement afin que Rouvier eût un témoin de sa conversation. D'ailleurs, M. Rouvier n'ouvrit pas la bouche !

Les impossibilités de ce système sautent aux yeux.

Qui croira que Jacques de Reinach, banquier puissant, Rouvier, ministre des Finances, et Clemenceau, merveilleux tacticien, se soient proposé comme « une question de vie ou de mort », et sans parvenir à la résoudre, d'apaiser ce bon garçon, ou, si vous voulez, cette bonne fille d'Edouard Ducret ?

D'ailleurs, admettre qu'il s'agissait de gagner à tout prix Ducret, c'est admettre la véracité de ses accusations. Dès lors, que penser d'un membre du Cabinet et

d'un chef parlementaire qui assistent un banquier voleur ?

Coupons au court. Ces messieurs prétendent avoir ignoré que, depuis le 4 novembre, leur ami était inculpé. Mais, dans son discours du 13 décembre, Rouvier avouera implicitement qu'il a connu l'inculpation. Voici sa phrase : « Dans la jour- « née du 18 novembre, c'est-à-dire quatre « jours après que le gouvernement eut au- « torisé le parquet à poursuivre... » Ainsi l'autorisation fut examinée en Conseil des ministres ; Rouvier la combattit vigoureusement à plusieurs reprises, et il n'aurait pas demandé : « Qui poursuit-on ? » Allons donc ! le grave souci qui met en chasse MM. Clemenceau et Rouvier, ce n'est pas d'adoucir un Ducret. Ce n'est même point de sauver un Reinach. Ils s'efforcent de rattraper des documents terribles et de les enterrer avant l'explosion imminente.

Cornelius recommence l'opération qui, une fois déjà, lui réussit. En juillet 1888, il a télégraphié en clair à Reinach : « Il faut payer ou vous sauterez, vous et vos amis », et Clemenceau, accompagné de Ranc, a pressé le ministre Freycinet d'agir sur M. de Lesseps pour qu'il fournît l'argent et mît Reinach en mesure de satisfaire Herz. Eh bien ! en octobre-novembre 1892, nous assistons à une répétition de cette manœuvre. Herz promène çà et là le fameux document écrit par Jacques de Reinach et qui dénonce Rouvier, Arène, Devès, Barbe, Albert Grévy, Jules Roche, Dugué de la Fauconnerie, Floquet, Pesson, Léon

Renault, Gobron, Proust, Béral, Thévenet, Sans-Leroy, Henry Maret, Le Guay, ajoutant que 1,340,000 francs ont été distribués par Arton à des hommes politiques dont on ne donne pas les noms. Ce papier fulgurant, il le montre notamment à Andrieux qui passe pour n'aimer pas Rouvier, et voilà de quoi mettre aux champs notre éminent ministre des Finances.

Mais cette arme terrible, si l'on se reporte au témoignage de Stéphan, c'est Clemenceau lui-même qui, l'ayant reçue de Reinach, l'a transmise à Cornelius. Ainsi s'explique que, dans l'effort de cette journée d'agonie et pour peser sur l'implacable Cornelius Herz, Reinach et Rouvier requièrent le concours de Clemenceau.

Dans ce tragique colloque du 19 novembre, au matin, entre Reinach et Rouvier, quand le problème à résoudre, c'est de réparer les trahisons de Reinach, quels ne durent pas être les éclats de Rouvier ! Voilà des minutes où l'instinct de la conservation fait réapparaître la bête, — la bête des quais de Marseille et la bête du ghetto de Francfort, — dans un ministre et dans un banquier. A Cannes, en réunion publique, certain jour, ce Rouvier, ministre, vingt fois ministre, ne craignit pas de boxer sur l'estrade avec un contradicteur. Aujourd'hui ses fortes mains étrangleraient volontiers ce mauvais juif de qui vient tout le péril. Mais, quand la tempête secoue la barque, ce n'est pas l'heure que deux matelots satisfassent leur haine : Rei-

nach et Rouvier se distribuent la besogne urgente.

D'abord ils aviseront à l'attitude de Floquet. On dit qu'au début de la séance celui-ci expliquera comment il a reçu du Panama 300.000 francs. On est perdu si l'on entre dans la voie des aveux. Qu'il se taise. — Ensuite, il faut obtenir de Ricard qu'il ne se prête pas à l'interpellation Delahaye. — Enfin, troisième point : les citations des inculpés n'ayant pas encore été lancées, il faut, par un suprême effort, les faire ajourner, sinon déchirer.

Tout cela, pour gagner un délai, pour trouver le temps de satisfaire les deux cruels étrangleurs, Cornelius, qui veut des millions, et Constans, qui veut la présidence du Conseil. Rouvier y va travailler toute la matinée au Conseil des ministres ; il donne rendez-vous à Reinach pour 2 heures, chez Clemenceau.

Où courut Reinach en quittant Saint-James?

Vers midi, un commissionnaire sonnait au domicile de Georges Duval, secrétaire de la rédaction de la *Libre Parole*, et le prévenait qu'en bas, sur le trottoir, un monsieur désirait lui parler. « En d'autres « circonstances, dit M. Duval, je ne me « serais pas dérangé, mais nous vivions « dans un temps bizarre où, de toutes « parts, nous arrivaient des concours im- « prévus. » Il descendit et trouva, qui se promenait de long en large devant la porte cochère, le baron de Reinach.

— Montez dans mon fiacre, il faut abso-

lument que nous causions, — dit-il au journaliste qui lui répliqua :

— Vous êtes compromettant, je ne tiens pas à être vu avec vous.

Le baron offrit de baisser les stores. Il paraissait affolé. La curiosité décida M. Duval.

— Place de l'Étoile, dit le baron au cocher.

Puis à M. Georges Duval :

— Je suis un homme perdu. Voilà Floquet qui avoue. Que pensez-vous de l'avenir ?

— Ma foi ! bien malin qui le pourra prédire. On raconte que le peuple commence à murmurer. D'ici à quelques jours, on manifesterait dans la rue que je n'en serais pas surpris. En tout cas, vous me semblez dans de mauvais draps.

— A qui le dites-vous ! La *Libre Parole* pourra se vanter d'avoir attaché un fameux grelot !

— Elle vous épargne systématiquement et l'on s'en étonne dans mon entourage.

— Oh ! de ce côté, je suis tranquille ? C'est quelqu'un des miens qui vous fournit des renseignements.

— Qui donc ?

— Andrieux, parbleu !

En livrant ce secret à M. Georges Duval qui n'avait pas à le taire, Reinach espérait-il qu'un écho en parviendrait au gouvernement, et qu'intimidés, les hommes politiques le mettraient hors de cause ?

Revint-il avec M. Duval sur son absurde projet d'acheter le silence de Delahaye ?

Le fiacre aux stores baissés arrivait place de l'Etoile; le baron de Reinach en descendit brusquement, disant qu'il devait aller à un rendez-vous avec Clemenceau.

Le Conseil des ministres s'était terminé à 11 h. 1/2. M. Rouvier déjeuna à Neuilly. Après-midi, il revint à Paris dans sa voiture, la quitta dans les Champs-Elysées et se rendit à pied rue Clément-Marot. Sur le palier de Clemenceau, il rencontra le baron de Reinach. Clemenceau était sorti. Sans doute, il courait pour l'exécution du plan arrêté à Saint-James et que Reinach, vers midi, lui avait apporté. Rouvier et Reinach se quittèrent après s'être donné rendez-vous au ministère des Finances, vers 5 heures. Il était 2 heures.

A cet instant, du Palais de Justice, M. Quesnay de Beaurepaire écrivait au Garde des Sceaux :

« *Paris, le 19 novembre 1892, 2 heures du soir*

« Monsieur le Garde des Sceaux,

« J'ai l'honneur de vous informer que je fais. citer aujourd'hui MM. Ferdinand de Lesseps, Ch. de Lesseps, Fontane, Cottu, Eiffel et de Reinach à comparaître jeudi prochain 24 devant la première chambre de la Cour d'appel jugeant correctionnellement, sous prévention d'escroquerie et complicité, d'abus de confiance et complicité.

« La Cour accordera, s'il lui plaît, une remise pour l'étude du dossier et préparation de la défense ; mais du moins l'affaire sera ainsi liée et fixée.

« Un dernier examen des pièces, joint à une nouvelle conférence avec M. le conseiller Prinet, enquêteur, m'a déterminé à modifier le projet de citation et à compléter celle-ci ; 1° par

une prévention d'abus de confiance contre le Comité de direction à raison de trente et un millions pris dans la caisse de la Compagnie pour opérer les manœuvres en vue de l'émission de 1888 : 2° par la mise en prévention de M. de Reinach comme complice d'abus de confiance à raison de l'énorme somme qu'il a appréhendée sur les trente et un millions dissipés.

« J'envoie les citations à 5 heures. »

En même temps, M. Quesnay de Beaurepaire avertissait M. Loubet. Puis il adressait à M. Joseph Reinach le billet suivant :

« *Samedi 19 novembre, 2 heures.*

Mon cher ami,

« Je viens vous prévenir, avec un grand serrement de cœur, de la triste nouvelle qui va vous parvenir ce soir, ou demain matin, par une autre voie. Les citations dans l'affaire du Panama vont être lancées dans un instant, et elles contiennent un nom qui vous tient de bien près. La personne en question a dû vous prévenir, au surplus, puisque, le 4 novembre, M. le conseiller enquêteur l'a inculpée dans un interrogatoire.

« Croyez que je suis navré et que le devoir accompli sous mes yeux, à mon parquet, ne m'a jamais coûté si cher.

« Votre ami toujours.

« J. Q. DE BEAUREPAIRE. »

Cependant que ces lettres terribles, qui allaient transformer des conjectures en évidences, cheminaient à travers Paris, on voyait au Palais-Bourbon cette sorte de tension qui précède les catastrophes. Le monde parlementaire, couvert d'outrages par l'opinion, était ulcéré de fureur et de crainte. La Chambre venait de siéger toute

la semaine sans repos. Elle avait consacré quatre jours à d'inutiles efforts pour supprimer la liberté de la Presse. Le jeudi 17, au cours d'une discussion, M. Pichon ayant prononcé le mot « journaliste », il y eut une poussée de haine que le *Journal officiel* enregistra sous ce titre : « rumeurs au centre » ; au point que l'orateur s'interrompit : « Mon Dieu ! je suis bien obligé de les mentionner ! »

Depuis le jeudi 10, l'interpellation de Delahaye « sur les lenteurs de la Justice à faire la lumière sur l'entreprise de la Compagnie de Panama » préoccupait tous les esprits. En séance, le Garde des Sceaux avait demandé que la discussion fût fixée au 17. Le mercredi 16, M. Rouvier lui-même fit une démarche près de M. Argeliès qui interpellait à côté de Delahaye, « sur la reconstitution de la Compagnie de Panama », pour obtenir que le jeune député de Corbeil reportât à huitaine son interpellation. Qu'Argeliès consentît, la Chambre trouvait là un bon prétexte pour ajourner aussi l'interpellation Delahaye. M. Argeliès refusa. Mais, le lendemain 17, la Chambre avait remis au vendredi 18 la discussion, puis du vendredi 18 à ce samedi 19.

A 4 heures, Rouvier arrivant au Palais-Bourbon traversa la salle du Laocoon. On devinait un drame sur la physionomie congestionnée du Marseillais...

M. Rouvier venait de dépasser de six pas Clemenceau, assis sur une banquette dans la salle Casimir-Perier. Il se retourna

brusquement et, sans s'inquiéter d'un député qui l'abordait, il dit au chef des radicaux qu'il voulait lui parler. Les deux hommes allèrent s'asseoir à l'écart.

D'après la version que MM. Rouvier et Clemenceau donnent de cet entretien, Rouvier aurait dit :

— Je viens de passer chez vous. Le baron de Reinach se trouve dans un état mental très fâcheux par suite de la polémique de la *Libre Parole* et surtout de la *Cocarde*. Il paraît être dans un de ces états d'esprit extraordinaires qui permettent les résolutions les plus graves.

Cependant les députés n'osant pas interrompre ce tête-à-tête entraient en séance.

Ils sont tous là, les amis de Reinach! Tandis que leur chef chancelant bat le pavé de Paris, ils accourent supporter le choc des éternels boulangistes. Les capitaines de la bande (c'est-à-dire les députés qui distribuèrent à leurs collègues les subsides panamistes) ont donné le mot d'ordre: c'est d'enterrer l'interpellation Delahaye. Les solitaires eux-mêmes (ceux qui touchèrent sans l'entremise d'Arton, de Reinach et des capitaines) comprennent d'instinct la tactique et marcheront au canon. Ce chaos dissimule une admirable discipline ordonnée par la peur et par la haine.

Dans un affreux silence, le président Floquet, tout pâle, s'est levé:

— L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations... sur l'affaire de Panama.

Chacun, ami ou ennemi, ressent les voluptés atroces de la peur par sympathie.

— Messieurs, avant de donner la parole...
Ici, tel est son trouble, que ce président expérimenté s'embrouille, confond avec les interpellateurs les orateurs inscrits pour leur répondre. De cette séance et de quelques autres qu'il va subir, son cerveau se liquéfiera. Un jour, on verra Floquet balbutier à la tribune, se taire, descendre, égaré. Aujourd'hui, il se reprend et d'une voix émue :

— J'affirme devant la Chambre que, dans les circonstances dont on a parlé, non seulement je n'ai exercé aucune pression sur qui que ce soit, non seulement je n'ai rien exigé, mais je n'ai rien demandé, je n'ai rien reçu et je n'ai rien distribué.

Quels applaudissements ! quel triomphe ! et dans toute la Chambre, car il n'est pas mauvais, ce vieil homme, et tous ces gens amollis par des mœurs avocassières viennent de souffrir à voir ses mains qui pétrissaient la tablette de la tribune.

L'auteur de ce livre sait que ce Floquet dans sa fleur, et quand il était une bête ardente, n'eût pas eu pitié de ses adversaires, et pourtant, après qu'il est mort dans la pire déconfiture, nous ne pouvons nous rappeler comme un agréable spectacle cet après-midi où nous le vîmes mentir.

Dix minutes après, sur les bancs de la Chambre, on se passait de main en main une feuille sympathique au Président, le *Jour*, qui venait de paraître et qui, trop tard informé de la volte-face obtenue par Reinach, annonçait qu'au cours de la séance, M. Floquet ferait une déclaration

sensationnelle: « Il dira qu'effectivement, « étant président du Conseil et ministre « de l'Intérieur, à une époque de péril « national, il n'a pas hésité — en présence « d'adversaires qui dépensaient sans comp- « ter des sommes venues on ne sait d'où « — à demander aux grandes institutions « de crédit dont faisait alors partie la Com- « pagnie de Panama leur concours finan- « cier en vue de la lutte engagée. » (Interview d'un des familiers et des amis de Floquet. *Le Jour*, 20 novembre 1892.)

Les rires montaient jusqu'au malheureux Président. Il n'osa pas rappeler que le règlement interdit aux députés de lire leurs journaux en séance.

Le plan des concussionnaires continuait à se dérouler. Ricard, chapitré, contraint par les amis de Reinach, occupe la tribune et lui qui, le 10, a demandé la discussion à huitaine, il déclare solennellement :

— La Justice étant à l'heure actuelle saisie par les citations qui doivent être délivrées par M. le Procureur général près la Cour d'Appel de Paris, il m'est impossible de répondre aux interpellations...

Eh quoi ! les citations vont être délivrées ! Loubet saisit sa plume, il n'hésite plus dans cette extrémité à empiéter sur les pouvoirs du Garde des sceaux. Il fait immédiatement porter un billet au Procureur général :

« Graves nouvelles reçues d'Italie forcent à surseoir. Ne faites rien sans m'avoir vu. Je quitte à l'instant la Chambre et vous attendrai au Ministère. »

Quelque chose pourtant rassure les députés dans la phrase équivoque de Ricard. C'est qu'il repousse l'interpellation. Les parlementaires l'applaudissent, cependant que les antiparlementaires le huent. Les trois interpellateurs défilent à la tribune pour protester ; ils réclament que la question de Panama soit largement discutée lundi. Les anciens haussent les épaules ; ils espèrent bien que le Parlement servira ses propres intérêts contre des brouillons. C'est compter sans les jeunes parlementaires. « Oserai-je intervenir ? » se demandent les plus ambitieux. Et tout d'un coup Barthou les devance tous :

— Je demande la parole.

Louis Barthou, ce béarnais, en 1892, c'est un nouveau de la majorité, une sorte de fantassin, tout de suite familier avec les choses et les gens, énergique, de bonne humeur, net dans ses propos, avocassier dans ses démarches. Ses premiers mots décontenancent ses amis de la majorité :

— Une clarté complète, dit-il... Pas d'équivoques ! Il y a des questions dont la Justice n'est pas saisie, qui sont indépendantes de l'action judiciaire et ne peuvent se confondre avec elle... Devant les bruits qui circulent, les accusations que l'on porte, il est nécessaire que toutes les affirmations, toutes les accusations se produisent librement, loyalement, et que les réponses soient aussi librement, loyalement entendues.

Infortuné Rouvier ! Misérable Reinach ! Ricard, qui n'a pas envie de se perdre,

cesse de s'entêter et ne voit plus d'objections au débat. A lundi ! à lundi !

Barthou aurait-il cassé les reins du Parlement ? Cette assemblée, qui sort de la salle des séances, ne semble plus un animal avec une vigoureuse épine dorsale, mais un flot d'eau sale qui se répand dans les couloirs.

Rouvier immédiatement quitte cette mare de vains bavardages. Il court au Louvre et dans son cabinet ministériel où le baron de Reinach l'attend.

La peur et la joie suscitées par les scandales du Panama avaient dans cet après-midi tragique pour résultat et pour sommet l'ivresse de Reinach. Un homme saturé d'émotions violentes s'enfonce dans une sorte de stupeur qui, chez un heureux, s'appelle extase, et qui, chez celui-ci, doit s'appeler hébétude. Rouvier le trouva congestionné, vaincu, au fond du fauteuil ministériel. Il lui jeta les désolantes nouvelles de la séance, puis, aussitôt, ce Marseillais tout ressort entraîna ce Juif de graisse déliquescente.

Le jour tombait rapidement. Le ministre et l'inculpé purent sortir du Louvre sans être dévisagés. Ils allaient implorer Cornelius Herz. Par un autre chemin, Clemenceau y courait.

Sur ce célèbre conciliabule du samedi 19 novembre, nous n'avons que les témoignages de MM. Rouvier et Clemenceau. Il y subsiste quelque chose de l'atmosphère vraie : des silences, des contradictions qui évoquent la terreur, mais nulle parole au-

thentique. Un long répit de vingt-quatre jours, une fuite, une mort, permirent de tout maquiller.

D'après ces messieurs, Clemenceau arriva le premier chez Cornelius. A les croire, il n'aurait pas ôté son chapeau et son pardessus que déjà Rouvier et Reinach entraient. Le baron, sanguin à crever et les yeux hors de la tête, prononça peu de paroles. Elles paraissaient sortir de son gosier avec beaucoup de difficulté :

— Monsieur Rouvier, ministre des Finances, disait-il, a bien voulu m'accompagner auprès de vous pour joindre ses instances aux miennes et vous demander s'il est en votre pouvoir, comme je crois, d'apaiser la polémique de la *Libre Parole* et de la *Cocarde.*

A quoi Herz répondit que ce n'était plus en son pouvoir, que, s'il avait été prévenu plus tôt, il aurait peut-être pu le faire par des influences personnelles.

Tel est le récit de MM. Rouvier et Clemenceau. Ils insistent sur ceci qu'ils ne parlèrent ni l'un ni l'autre. Cette courte visite aurait été une espèce d'entrevue de sourds et muets. On procédait par signes comme au chevet d'un moribond. M. de Reinach parut tout à fait déconcerté. Ses gestes plus que ses paroles suppliaient. Extraordinairement nerveux, il avait un parler saccadé et pénible.

« Je ne me souciais pas de prolonger la « visite, — a déclaré Rouvier — : j'y mis « fin dès que je le pus. »

Voici la déposition de M. Clemenceau :

« Quand M. de Reinach vit que Corne-
« lius Herz était hors d'état de faire quel-
« que chose pour lui, après avoir insisté par
« des mots qui indiquaient qu'il avait le
« plus grand désir d'aboutir à tout prix,
« par quelque moyen que ce fût, il se
« leva et vint à moi en me disant : — Je
« vous en prie, vous ne pouvez me refu-
« ser cela, menez-moi chez M. Constans !
« — Vous pouvez y aller seul. — Non,
« répliqua Reinach, ce n'est pas la même
« chose. Venez avec moi. »

L'inculpé, le ministre et Clemenceau quittèrent Cornelius. Rouvier héla un fiacre devant la gare du Trocadéro et rentra chez lui en traversant le Bois.

Oh ! l'incompréhensible scène ! Soit : ces grands personnages, montés dans de telles circonstances chez le puissant Cornelius, n'y prononcèrent pas un mot ! Mais, tout de même, quel terrible et véhément dialogue ils auraient échangé s'ils avaient connu leurs rapports réels ! Et vraiment, les ignoraient-ils ?

Clemenceau devançant chez Cornelius les deux suppliants qui l'avaient décidé à intervenir lui aurait rapidement indiqué la situation parlementaire, puis baissant la voix :

— Ce papier que je vous ai porté en 1890 et qui constitue contre Rouvier, contre Reinach et contre les amis de Rouvier la preuve la plus écrasante, que comptez-vous en faire ?

— Je n'ai pas pris de décision ; je verrai.

— Reinach suppose que vous seriez disposé à remettre à un journaliste ou à un homme politique les chèques qu'il vous a confiés. Vous sentez dans quelle situation le pauvre bougre se trouverait ! A la fois corrupteur et délateur ! il serait écrasé comme dans un étau. Voilà ce qui l'affole !

Et comme on entendait le pas des deux pèlerins dans l'antichambre et que Cornelius ne répondait toujours pas, Clemenceau aurait eu fort raison de lui dire rapidement :

— Quel que soit votre plan, inutile, n'est-ce pas ? de raconter à Rouvier que le papier m'a passé par les mains. Je ne sais si Reinach lui en a dit un mot. Ce n'est pas d'ailleurs que je tienne à ménager ce Rouvier ! Ah ! si vous vouliez, Cornelius, quelle bonne campagne à faire avec vos dossiers sur Panama : à nous deux, nous écraserions l'opportunisme !

Mais la porte s'ouvrait. Et Reinach disait :

— J'aurais beaucoup de reproches à vous faire, Herz, vous m'avez pris mon argent et des documents que je n'aurais pas dû vous livrer ! Enfin me voici et M. Rouvier m'accompagne. Nous venons vous demander, quelles que soient vos conditions, de ne rien donner à la publicité. M. Clemenceau est au courant de tout ; il sera témoin de notre engagement, nous sommes à votre merci.

— Non, répondait Herz, il y a quelque temps, je vous ait dit qu'avec 6 millions

je me chargeais de tout arranger ; mais vous avez laissé passer le moment.

— Je ne les ai pas, ces 6 millions, suppliait Reinach, mais je suis prêt à souscrire tous les engagements.

— Non, c'est inutile. Vous vous trompez, je n'agirai pas contre vous. Vous et vos amis, vous n'avez pas eu confiance, vous avez négligé mes offices qui, d'ailleurs, aujourd'hui arriveraient trop tard. Je crois que pour 6 millions je serais parvenu à calmer cette fâcheuse affaire. Mais je n'userai pas du document. Vous dites qu'on en parle ! Cela peut venir de Constans... Vous savez qu'en mars 1890, quand il a quitté le ministère, on l'a renseigné et sa documentation lui a permis de rentrer aux affaires quinze jours plus tard.

En vérité, les plus épaisses ténèbres enveloppent cette visite. Nul ne nous racontera cette conversation de Reinach, Rouvier et Clemenceau chez Cornelius Herz. On possède une lumière pourtant, une phrase de Cornelius Herz. Il a dit à M. Andrieux que Reinach et Rouvier l'étaient venus trouver, chacun dans son propre intérêt. Affolés tous deux également, ils sollicitaient l'intervention de Herz. Seulement Rouvier aurait eu une plus grande force de caractère que le baron de Reinach et il n'aurait pas poussé la crainte jusqu'à mettre fin à ses jours.

Quoi qu'il en soit, devant le langage menaçant et ferme de Cornelius Herz, Rouvier, vieux cheval de bataille, ne s'usera pas en supplications. Il rentre chez

lui ; il ménage ses forces et verra venir. Peut-être espère-t-il encore que Loubet et Burdeau auront convaincu le Procureur général d'abandonner les poursuites.

Quant à Clemenceau, si au quitter de Cornelius il accompagne encore Reinach, c'est apparemment qu'il veut entraver de ses bons offices cet agonisant et empêcher qu'à la dernière heure il ne rue dans le brancard parlementaire. Mis en face de la fameuse liste, il serait capable de s'écrier : « Je l'avais confiée à M. Clemenceau ! » Ah ! la mort de ce Reinach faciliterait bien des choses ; en attendant, il faut le convaincre par d'affectueux procédés que, si l'événement dépendait de Clemenceau, Herz et Constans plieraient.

Voilà d'une façon très plausible les idées que, pour rester conforme à soi-même, Clemenceau aurait dû remâcher dans le fiacre qui le menait, côte à côte avec le baron, de Cornelius chez Constans. Mais Clemenceau nie que la « liste Reinach » ait jamais passé entre ses mains ; il nie qu'on ait parlé de cette liste chez Cornelius Herz ; il affirme même l'avoir vue pour la première fois chez le juge d'instruction. (Ici l'erreur est certaine. On sait que M. Andrieux, quand il rapporta de Bournemouth la « liste Reinach », la soumit à M. Clemenceau. Et ce fait prouvé démontre que M. Clemenceau ne se croit pas obligé de témoigner contre soi-même.)

« Pendant tout le trajet, dit M. Clemen-
« ceau (de l'avenue Henri-Martin à la rue
« des Ecuries-d'Artois), M. de Reinach

« était dans un tel état, il m'inspirait une « si grande pitié, que je n'avais pas le « courage de lui parler. Je ne crois pas « que nous ayons échangé trois paroles. « Je ne pourrais l'affirmer, mais je ne « crois pas que nous ayons dit quoi que « ce fût. »

Ainsi voilà l'attitude de M. Clemenceau : le silence. Quant à ses pensées, un profond attendrissement sur ce pauvre baron qui se meurt de ne pouvoir attendrir Ducret.

Sur cette entrevue avec Constans qui, vers 7 h. 1/4 du soir, ne fut ni moins dramatique, ni moins mystérieuse que la précédente, MM. Clemenceau et Constans nous fournissent seuls des détails. Ils les apportèrent le mercredi 14 décembre, soit vingt-cinq jours après ces événements, à la Commission d'enquête. On remarque que M. Constans demanda d'être dispensé du serment. « Je donne ma parole d'hon« neur que je dirai ce que j'ai à dire, ce « que je sais, de la façon la plus loyale « et la plus nette, mais je tiens à ne pas « aller au delà. » Quel sens donner à cette phrase ambiguë (1) ?

Voici la version de ces messieurs :

Constans s'était mis à dîner vers 7 heures. On lui passa une carte de Jacques de Reinach qui sollicitait instamment de lui parler. Il se leva de table et rencon-

(1) Voici la formule complète du serment dont M. Constans *pria qu'on le dispensât* : « Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité? — Je le jure »

tra dans son antichambre Reinach et Clemenceau. Il les introduisit dans son cabinet et leur exprima sa surprise de les recevoir à cette heure. Il eut un petit mot pour rappeler à M. Clemenceau qu'il ne l'avait pas vu depuis plusieurs mois.

M. Clemenceau répondit que M. de Reinach allait lui dire la raison de sa visite : il devait savoir que le bruit courait qu'il était au fond de cette campagne.

M. Constans accueillit cette déclaration par les protestations les plus violentes. Comme Clemenceau, il était debout. Ils se tournèrent l'un et l'autre vers Reinach qui était assis sur un canapé, car il portait une rude chape.

De l'air d'un homme qui sort d'un rêve, Reinach reprit le thème de Clemenceau en le précisant :

— Je viens vous trouver, vous trouver précipitamment, parce qu'on me dit que vous avez une action suffisante sur un journal du matin pour l'empêcher...

(Un journal du matin ? Halte-là ! c'est une erreur, et sans doute une erreur calculée. Reinach, qui documentait la *Libre Parole*, n'est pas venu prier M. Constans de faire taire ce journal. C'est sur Ducret et la *Cocarde* que Constans agissait. Mais nous rapportons les dires de M. Constans).

— Qui : on ? Quelle est la personne qui vous a dit cela ?

— Je l'ai lu.

M. Constans se mit en colère. Il semblait un homme très blessé qu'on lui tînt ce langage. M. de Reinach était renversé sur

un canapé, les talons étalés sur le parquet, loin de la tête, les yeux en l'air. « Autant « nous avons vu chez Herz un homme excité « et résistant, — a raconté Clemenceau, « — autant chez Constans je le vis détendu, « très affaissé. »

— Vous vous êtes mépris ou l'on vous a trompés, disait Constans. Je n'ai aucune action sur qui que ce soit dans les journaux qui vous attaquent ou qui attaquent en ce moment certains de mes collègues, et, par conséquent, je ne puis en aucune espèce de façon intervenir.

— Il faut arrêter cette polémique, répéta Reinach.

M. Constans dit à plusieurs reprises :

— C'est impossible, je ne sais pas... Je veux bien chercher... essayer... Ne comptez pas sur moi... Je ne réussirai pas... Je ne peux pas.

Dans les conversations où l'un demande une chose que l'autre refuse ou ne veut pas accorder, c'est toujours la même phrase qu'on échange deux ou trois fois. Les gens d'esprit net sentent bien alors dans l'accent d'un homme obsédé, dans le regard, qu'il n'y a pas à insister.

D'après Constans, Clemenceau se serait tourné vers Reinach et lui aurait dit :

— Vous voyez bien !

Constans veut indiquer par cette exclamation que Clemenceau avait dissuadé Reinach de cette démarche, qu'il en avait prévu l'inutilité. Mais ce « vous voyez bien ! » ne figure pas dans la déposition de Clemenceau. Clemenceau déclare, au contraire,

qu'il avait admis une intervention utile de Constans.

Reinach se leva sans rien dire et se dirigea vers la porte. Cela seul est certain : le misérable baron de Reinach n'en pouvait plus.

M. Constans, pour tous détails, nous dit gaiement qu'il donna au banquier juif un écu. MM. Constans et Clemenceau se sont appesantis avec complaisance sur ce petit fait, parce qu'il a quelque chose de pittoresque et qu'en divertissant l'attention il semble en même temps un gage de la minutieuse véracité des déposants. M. de Reinach avait oublié sa bourse, il pria M. Constans de lui donner quelque monnaie pour régler le fiacre qui l'attendait. Cet emprunt peut avoir un sens si Reinach veut marquer son impuissance à fournir la rançon de six millions qu'exige Cornelius Herz. Autrement il est inexplicable. En effet, Reinach et Constans, au dire de ce dernier, se connaissaient fort peu. Et puis M. Clemenceau n'était-il pas désigné pour régler un fiacre dont il venait de partager l'agrément ? Enfin, ce fiacre n'allait-il pas ramener le baron chez sa fille ou dans son magnifique hôtel ?

M. Constans dépose qu'il a remis un écu au conseiller des finances françaises en lui disant :

— Je puis bien prêter cinq francs à un millionnaire.

Reinach passa devant et descendit l'escalier. Il semblait blessé de l'accueil. Constans, qui fait cette remarque, dut ajouter à

part soi, en verrouillant sa porte : « Voilà « bien comme sont tous les tapeurs : celui-ci « me dérange de table et il part encore « irrité. » Mais M. Constans en a vu bien d'autres, c'est un gentilhomme indulgent. Il a déclaré à la Commission d'enquête : « Si j'avais vu à l'attitude de M. de Reinach « qu'il eût en tête de commettre cet acte « (se tuer), je ne suis pas dans l'intimité « de M. Joseph Reinach, mais je le con- « nais depuis quinze ans et, certainement, « je l'aurais averti. »

Reinach et Clemenceau descendirent l'escalier sans se parler. Sur le trottoir, dans cette nuit noire du mois des Morts, Reinach pria encore Clemenceau de l'accompagner. Celui-ci s'excusa : on l'attendait chez lui.

Nous ignorerons toujours avec quels éclats de récriminations, de menaces, M. Rouvier, puis M. Clemenceau, successivement, ont abandonné le malheureux, d'ailleurs peu recommandable, autour de qui ces deux énergiques amants de la vie flairaient une odeur de mort.

Voici comment M. Clemenceau résume ce dernier instant :

« M. Reinach m'a serré la main en mon- « tant en fiacre et m'a dit : — Je suis « perdu. — Je voyais un homme frappé à « mort, mais je ne savais pas pourquoi il « était perdu ; je l'ai quitté et je suis ren- « tré à pied chez moi. »

Ainsi Clemenceau et Rouvier, à les croire, avaient accompagné ce gros homme « par un sentiment de pitié », et ils l'aban-

donnent quand il ne dit plus : « C'est une question de vie ou de mort », mais tout au court : « C'est ma mort. » Ils l'abandonnent dans la rue à l'heure du jour la plus mauvaise conseillère. Clemenceau remonte de son pas sec et décidé, la canne en moulinet, vers la rue Clément-Marot. Paris retentit des journaux du soir et, entre tous, de cette *Cocarde* qui de rien monte brusquement à des tirages de 300.000. « Demandez la *Cocarde*, sa cinquième édition : le Panama à la Chambre. Les mensonges de Floquet. Les poursuites pour escroquerie contre le baron de Reinach. » Un tourbillon de colère et de badauderie, qui depuis un mois grossit, vient d'enlever tout ce qui traînait de soupçons et de petits faits pour en composer une trombe formidable, que nulle intrigue pour l'instant ne rompra, mais que l'on peut jeter sur quelque victime expiatoire.

Vers 8 heures, quand du fiacre payé par M. Constans le baron Reinach descendit chez son gendre et neveu Joseph Reinach, une pire atmosphère encore l'attendait autour de la table de famille. Il trouva dans son assiette le poulet envoyé vers 2 heures à Joseph Reinach par le Procureur général. Une scène terrible éclata entre les deux hommes. Les actionnaires de Panama, réunis en assemblée générale, n'eussent pas fait au baron plus de tapage que M. Joseph Reinach, qui, à toute volée, lui jetait son grand grief, non pas : « Vous avez déshonoré notre nom », mais « Vous me coûtez une ambassade ».

Vers 8 h. 1/2, Joseph s'interrompit pour téléphoner l'irrémédiable nouvelle à Rouvier. Il prévint aussi les plus importants des cent vingt-trois députés que le baron avait corrompus et dénoncés à Cornelius. L'intensité de ce cri d'alarme, véritable sauve-qui-peut ! « Le baron est impliqué ! » doit se mesurer sur l'affolement et d'après les résolutions qu'allait prendre cette famille Reinach; mais les figures de ces correspondants penchés sur le récepteur, hélas ! nous ne les verrons point. En ce temps-là, conséquence d'une surproduction de drames, il y eut d'irréparables gaspillages de physionomies tragiques.

De tous côtés on s'avertissait, et de toutes parts venaient des nouvelles d'échec. Le parquet avait refusé de céder au président du Conseil. Vers 4 heures, en effet, M. Quesnay de Beaurepaire avait reçu le mot de Loubet l'invitant à suspendre l'action judiciaire et l'appelant place Beauvau. Cette lettre l'avait bouleversé ; elle ne contenait pas les seuls mots qui pussent rassurer le magistrat : « Je vous écris d'accord avec mon collègue de la Justice ». Il soupçonna un piège. Il n'avait plus que deux heures pour notifier les citations avant l'expiration de l'heure légale. Il s'avisa de réclamer plusieurs voitures où il installa ses huissiers munis de leurs copies et avec ordre de se tenir prêts devant la grille du ministère. Lui-même courut place Beauvau. M. Loubet n'était pas rentré. Il tarderait à peine quelques minutes, disait son chef de cabinet. A 6 heures, M. le

Procureur général fiévreux attendait toujours. L'heure légale était passée, les huissiers nè pouvaient plus instrumenter. A 6 h. 1/4, M. Loubet, flanqué de M. Burdeau, reçut M. Quesnay.

Les « graves nouvelles d'Italie » signifiaient-elles quelque machine combinée là-bas par Reinach, baron italien, dans sa fugue de Monte-Carlo ? Le Président du Conseil avoua qu'il les avait inventées pour arrêter le départ des citations :

— Ne convenait-il pas de réfléchir avant d'accomplir un acte irréparable ?

M. Loubet parlait avec embarras. Enfin, appuyé par M. Burdeau, il demanda s'il était nécessaire de comprendre dans la poursuite le beau-père de M. Joseph Reinach.

M. Quesnay de Beaurepaire distinguait nettement que ces gens, qui n'avaient pas pris sur eux de s'opposer aux poursuites, voulaient lui faire assumer des retards et des modifications. Ministres, ils n'osaient pas agir sur leur collègue, M. Ricard, et ils voulaient que lui, procureur, s'opposât à son chef. Il protesta avec véhémence.

M. Burdeau prit la parole :

— Vous ne pesez donc pas les conséquences de votre acte ? C'est la guerre des radicaux contre les amis de Gambetta, dictée par la haine et par l'ambition. Derrière Jacques de Reinach, on cherche Joseph. C'est notre vieux point de ralliement, le journal *La République Française*, qu'on s'est promis de noyer dans la boue. Par la blessure qu'on ouvre, le plus pur sang républicain coulera.

Le Procureur général répondit :

— C'est un vrai supplice que vous me faites tous subir depuis un mois; s'il faut aujourd'hui quitter la ligne droite, je vais donner ma démission.

M. Burdeau avait les larmes aux yeux. Il serra silencieusement la main de M. Quesnay de Beaurepaire et sortit. Cependant que le Président du Conseil, épouvanté du scandale que causerait dans les conjonctures la démission du Procureur général, donnait à celui-ci mille satisfactions de mots, le ministre de la Marine courait prévenir les Reinachs.

Il leur dit l'inutilité du suprême effort tenté dans le cabinet de la place Beauvau. Le plus audacieux des subterfuges n'avait pu que reculer jusqu'au lundi les citations. L'heure arrivait des suprêmes arrangements.

Au terme de cette journée où le gros baron a trouvé toutes les issues closes, le cercle se resserre jusqu'à lui mettre deux mains d'étrangleurs autour du cou. Ses complices, qui d'abord pensaient s'évader du péril avec lui, travaillent à l'y murer. Depuis quelque temps un gêneur, il est devenu pire qu'un suspect. Aussi peut-on le tenir pour un cadavre en train de se faire. *Jam fœtet.* Ils piétinent de hâte pour l'ensevelir.

Que fit ce paria de ces dernières heures? Ainsi qu'il arrive quand on suit une chasse, nous découvrons des traces, nous entendons les chiens, mais la bête, nous l'apercevons par rares intervalles. On dit l'avoir

vu vers 11 heures dans un petit entresol, chez deux sœurs qu'il entretenait. Ailleurs qu'auprès de ces filles, pouvait-il trouver désormais un coin pour souffler ?

Sans amis, sans horizon, sans dignité intérieure, plus triste qu'un chien perdu et pourtant incapable de nous émouvoir, l'inculpé rentra chez lui vers 2 heures du matin et demanda du café. Il but aussi beaucoup d'eau. Au terme de ce terrible lancer, c'est le gibier dans la mare.

Nul doute qu'à cette extrémité et quand il fit sa suprême méditation : « La vie vaut-elle la peine d'être vécue? » le baron de Reinach ne se comprit comme une victime expiatoire. Les administrateurs qui voulaient rejeter sur les parlementaires la vindicte publique; les parlementaires enragés d'être trahis ; Cornelius décidé à tout briser ou à faire de l'or ; le gouvernement qui ne pouvait pourtant pas poursuivre cent cinquante députés, sénateurs et grands fonctionnaires ; la Justice qui ne voyait plus que la mort pour arrêter un procès scandaleux ; sa famille enfin, tout chassait ce malheureux dans les résolutions extrêmes. Ainsi Israël jadis poussait au désert le bouc chargé des malédictions qu'il fallait détourner de dessus le peuple.

Rien ne fausse plus la réalité que d'y vouloir trouver des types absolus et complets. Frivole et grossier, ce jouisseur cynique, ce porc du boulevard, ce Jacques de Reinach a tout de même des entrailles humaines, familiales. De longs siècles de ghetto le formèrent. Et puisque Joseph,

sous sa redingote de la Conférence Molé, cache les obstinations d'un prophète d'Israël, j'admets que ce baron se sacrifia comme un patriarche pour sa tribu. Pourquoi n'eût-il pas ressenti des sortes de remords? Il est très possible qu'il ait été si bon père que de ne pouvoir supporter le tort qu'il allait causer à son gendre.

... Le valet de chambre, Jean Kermadec, a raconté que, le lendemain dimanche, quand il voulut entrer dans la chambre de son maître, il trouva « un membre de la famille » qui lui dit :

— Ce n'est pas la peine : le baron est est mort.

A la même heure, Hébrard courait chez Cornelius Herz et lui criait :

— Reinach s'est empoisonné.

Cornelius demanda :

— Et les papiers?

Hébrard répondit :

— Depuis six heures, Joseph brûle.

Cornelius se rendit aussitôt chez son avocat, Andrieux. Dans la matinée, Andrieux chercha Ducret à Neuilly. On le renvoya aux bureaux de la *Cocarde*. Sans préambule, il proposa au journaliste une « conspiration ».

— Cela nous a mal réussi au temps du boulangisme, observa Ducret. Néanmoins, conspirer avec vous ne peut être qu'intéressant.

Andrieux parla d'argent, puis il continua :

— Vous paraissez savoir beaucoup de choses, j'en connais aussi d'intéressantes.

En outre, je vous apporte de précieux concours que vous ne soupçonnez pas. Il faut marcher avec Cornelius Herz, et non contre lui; il faut s'accorder avec Clemenceau.

Le *Temps* imprima le soir même que le baron de Reinach était mort d'une congestion cérébrale. C'est une version que, le 14 décembre, Rouvier essayera encore de maintenir : « Le dimanche matin, dit-il, « quand j'ai su par une communication de « M. Joseph Reinach que le baron était « mort dans la nuit, je me suis rendu chez « M. Joseph Reinach qui m'a dit que son « beau-père était mort d'une congestion « cérébrale. Je lui ai demandé : — Est-ce « bien d'une congestion cérébrale ? — Il « m'a répondu : — Oui. Le médecin l'a dit. « Des esprits malveillants pourront prétendre qu'il est mort empoisonné, mais le « médecin affirme et nous tenons qu'il est « mort d'une congestion cérébrale. »

On voit le regard, on entend le ton de ces deux hommes forts.

Cependant, M. Quesnay de Beaurepaire mandait d'urgence à son domicile les huissiers, et, comme la mort éteint toute poursuite, il faisait recopier les citations en supprimant ce qui avait trait au baron de Reinach.

Les exploits ainsi allégés furent notifiés le lundi matin 21 novembre.

V

L'ACCUSATEUR

(21 novembre 1892).

Cette mort du baron de Reinach, plusieurs personnes l'annonçaient dans Paris quelques heures avant qu'elle fût accomplie.

Le samedi soir 19 novembre, tandis que Reinach gravissait l'escalier de M. Constans, Jules Delahaye, député de Chinon, dans son cabinet, travaillait à son interpellation sur l'affaire de Panama, depuis longtemps remise, mais enfin fixée au lundi. Delahaye, comme beaucoup d'orateurs, rédige tout au long ses discours, puis à la tribune, sans réclamer de sa mémoire son texte, il parle selon les conjonctures, n'ayant obtenu de cette préparation écrite qu'une plus sûre maîtrise. Il relisait donc ses feuillets. A trois reprises déjà, il avait porté devant la Chambre la question du Panama; il songeait que cette fois il n'était pas mieux documenté que les précédentes, et si hardi de caractère, si désireux de frapper fort pour sa gloire et par haine des parlementaires, il se désolait de n'apporter encore que des allusions et des précautions. C'est à cette minute que deux hommes politiques lui firent passer leurs noms qu'il a promis de taire. L'un, ami ancien et éprouvé, l'autre, personnage considérable et mêlé à tou-

tes les intrigues du gouvernement. Ils lui racontèrent dans leurs grandes lignes les plus secrets événements du jour.

— Reinach, conclurent-ils, va disparaître ou mourir. Son désespoir, sa résolution bouleverseront tout. Plus de précautions, nous entrons en plein drame.

Ils mirent alors à nu devant Delahaye le rôle du baron de Reinach et de son principal agent Arton. Ils énumérèrent cent cinquante députés, sénateurs et grands fonctionnaires à qui avaient été distribués en cent soixante-douze chèques, 3 millions. Ils lui révélèrent que Barbe, ancien ministre, avait exigé 400.000 francs ; que Sans-Leroy, député, faisant partie de la commission chargée d'examiner, en 1886, le projet relatif aux valeurs à lot, en avait assuré l'adoption moyennant 200.000 francs ; qu'on avait dû donner 200.000 francs pour acheter le *Télégraphe* qui ne valait pas 20 francs, parce que M. de Freycinet s'intéressait à ce journal ; que le gouvernement avait réclamé 500.000 francs pour l'acquisition d'un grand journal à l'étranger ; que 300.000 francs avaient été remis à M. Floquet, ministre de l'Intérieur, pour des journaux qu'il favorisait.

Et passant à l'objet même de leur mission :

— Il s'agit, dirent-ils, de demander à la Chambre une commission d'enquête sur tous ces crimes. Aurez-vous cette hardiesse ?

Delahaye comprit qu'il causait avec des envoyés. Les administrateurs du Panama

voulaient dériver la colère publique sur les parlementaires.

— Quelles armes, répondit-il, mettrez-vous dans mes mains ? Où sont les preuves ?

Le temps manquait pour se procurer les papiers logés en lieux sûrs. Mais pour l'instant il ne s'agissait pas de prouver ; il fallait dénoncer et réclamer une enquête. De l'enquête surgiraient toutes preuves... Et le personnage politique citait des traits de l'histoire, propres à exciter l'émulation, le dévouement de Delahaye.

— Reculez, ajoutait-il, craignez de vous perdre, et c'est le pays qui se perdra. Vous pouvez libérer la France. A cette heure, je l'avoue, vous devez choisir entre une faiblesse et une témérité... Eh bien ! votre ami qui me connaît vous répond de moi. Allez-y ! demandez, exigez, obtenez une commission d'enquête : devant elle, je vous le jure, Lesseps et Cottu viendront parler.

Delahaye vit bien que les administrateurs voulaient un instrument. Mais il se sentit assez fort pour négliger leurs mobiles et ne considérer que sa cause. Il se répéta que l'occasion doit être la maîtresse des hommes. Et cette occasion lui paraissait « providentielle ». Il était sûr de son ami, et mentalement il disait à l'autre : « Toi, tu « marcheras, parce que tu parles devant un « tiers. » Il pensait encore : « Les calculs « de ces deux hommes me sont indifférents « je prends en moi-même mes motifs de me « décider. Ils ne me donnent pas un dossier

« sur quoi m'appuyer: eh bien! je m'appuie-
« rai sur l'amitié de celui-ci et sur l'intérêt
« de celui-là. Tous deux savent qu'avant
« de me casser les reins, je saurais les cas-
« ser à qui m'aurait trompé. » Le péril et l'honneur tentaient cet homme de quarante et un ans. Etre un jour, dans un grand pays, corps à corps, devant tous, à soi seul, l'opposition ! Ne rien dire à personne, aller de l'avant, et puis, à la grâce de Dieu !

Il accepta.

En s'adressant à Delahaye, ces deux émissaires étaient bien renseignés.

Déjà connu des professionnels comme l'âpre directeur du *Journal d'Indre-et-Loire*, Jules Delahaye avait émergé à la grande publicité lors du discours de Tours dont il avait discuté les termes avec Naquet. Elu sous le patronage du général Boulanger, il était en 1892 des cinq ou six revisionnistes qui siégeaient à droite, reliés par de puissants souvenirs et par des haines communes, plus puissantes encore, aux parias qui siégeaient sur « quelques bancs à l'extrémité gauche de la salle ». Portés dans cette Chambre par la tempête de 1889, ces boulangistes, battus de tous les outrages, entretenaient à peine dans la masse de leurs collègues quelques relations de courtoisie. Nulle solidarité, aucunes affinités. En 1890, sur un discours romantique de ce pauvre Madier de Montjau, en dépit d'une défense admirable de dialectique et de sobriété, Delahaye fut invalidé. « Je l'invalide, parce que boulangiste », s'écriait ce tribun de mélodrame. « Bien rugi, vieux lion ! » pen-

sèrent les amateurs, mais ils dirent de Delahaye : « Voilà un homme qui serait heureux de se venger. » Cette position boulangiste explique que Delahaye accepta la tâche d'accusateur. Certes, de vie simple, de milieu provincial, avec de fortes convictions, il était naturellement capable de s'échauffer contre le système. Mais il n'y a point d'honnêteté ni de courage qui tiennent : un député d'une autre formation que la boulangiste n'aurait pas eu l'indépendance de décimer le Parlement.

Ce soir de novembre, dans son modeste appartement, Delahaye comprit qu'il le tenait, le bon plat de vengeance qui se mange froid. Il se mit sur l'instant au travail ; il récrivit d'un bout à l'autre son discours et se décida pour l'affirmation absolue des faits qu'on venait de lui exposer sans preuves, car, se disait-il, je dois frapper si fort qu'ils perdent la tête et qu'entraînés par la fureur, dans une sorte de défi, ils m'acccordent l'enquête.

Tout le dimanche, il s'enferma avec ses fortes phrases qu'il forgeait, essayait, remettait encore sur l'enclume pour qu'elles ne lui manquassent pas dans la bataille.

Du dimanche au lundi, ce journaliste provincial, de qui l'histoire allait accueillir la collaboration, ne dormit pas. Il se montait dans la solitude à la hauteur de son rôle. Ceux qui sentent la peur, je les dis les braves les plus beaux, car la grande bravoure, c'est de la peur examinée et matée.

La figure de Jules Delahaye parlait, criait ses résolutions quand, le lundi 21 novem-

bre, traversant la salle des Pas-Perdus, avec sa serviette sous le bras et d'un pas élastique, il arrêta Sturel pour lui dire :

— Du nouveau ! du nouveau ! Montez dans les tribunes, trouvez une place coûte que coûte : il va tomber une terrible bombe.

Des mots analogues mettaient la fièvre dans les couloirs qui se vidèrent. A 5 heures, on crut entendre les trois coups au rideau pour l'ouverture d'un drame que tout le monde annonçait sans connaître les collaborateurs ni le scenario. Sturel se jeta dans la tribune des anciens députés. Les élus se pressèrent à leurs bancs. Quelques-uns avaient bu pour mieux soutenir le choc.

Cette inoubliable séance, la « Journée de l'Accusateur », se passa en pleine lumière ; elle fait contraste avec l'obscure « Journée du baron de Reinach, » qui fut la mort de Polonius : un rat qu'on tue derrière le rideau.

Les hommes de service, pour mieux voir leurs maîtres dans la honte, augmentèrent la puissance du plafond lumineux quand Jules Delahaye gravit la tribune. Il était blême, avec ses lèvres retroussées qui laissaient voir par éclairs le luisant des dents comme des crocs. De la façon dont il débuta : « J'apporte ici mon honneur ou le vôtre », chacun comprit, comme sur le terrain, quand le directeur du combat dit : « Allez », que c'était l'instant de lutter sans ménagement ni distraction.

Sur les bancs étroits et serrés, les parlementaires avertissaient déjà de la bagarre

tragique où nous vîmes les uns, de figures verdâtres, anéantis ; d'autres prêts à bondir, si leurs noms éclataient; d'autres encore empoisonnés soudain d'une bile dangereuse ; quelques-uns, éperdus de vengeance contentée.

Cette infernale chaudière fit la force de Jules Delahaye. Il devait s'évanouir ou se griser de ces vapeurs. Ce désarroi de l'assemblée lui révéla que sa mission passait en grandeur ses plus hautes espérances. Il crut libérer de cette tourbe son pays. Debout à la proue de sa barque, il guettait les brisants, cherchait un passage libre.

Dans cet homme jeune, de cheveux très noirs, énergique, entraîné aux exercices du corps, le pli de la bouche et tout le bas de la figure, d'une admirable cruauté, trahissaient ce qu'on nomme « une belle morsure ». Non point une haine sombre, attristante, mais quelque chose d'âpre et de joyeux, comme d'un lutteur qui ne demande ni accorde de pitié !

— Je vous apporte, disait-il, mieux que l'affaire Wilson. Celle-là n'était que l'impudence d'un homme. Panama, c'est tout un syndicat politique sur qui pèse l'opprobre de la vénalité... mais n'ayez pas crainte que j'abaisse ce débat à des questions de personnes.

Sur cette phrase, les parlementaires, d'un mouvement instinctif de conservation ou sur un ordre rapide, s'accordèrent dans une même tactique. Ils réclamèrent des dénonciations nominales. Ils eussent alors tenu Delahaye, comme fit Baïhaut

qui jeta le véridique Mariotte en prison. Phrase par phrase, ils commencèrent de hacher l'orateur.

— Les noms ! les noms ! criait-on sur les bancs.

Mais de l'extrémité gauche de la salle, Déroulède debout lança :

— Je suis avec Delahaye qui réclame la justice et la vérité.

Et, des galeries publiques, tous les visages penchés sur cette cuve disaient : « Nous aussi. »

Le discours que Delahaye avait écrit, avec ses amples développements, offrait trop de prise au vent dans cette tempête. Brusquement il se resserra, put d'autant mieux filer vers son but.

— Pour émettre des valeurs à lots, il fallait une loi ! Un homme intervint qui n'est plus de ce monde depuis hier... Il se fit fort d'obtenir la loi par la toute-puissance de ses relations politiques et par la corruption. Il demanda 5 millions qui lui parurent d'abord suffisants pour acheter les consciences à vendre du Parlement.

— Les noms ! les noms !

— L'enquête vous les donnera... Ce mort récent connaissait jusqu'au chiffre des dettes des députés. Il tarifa chacun selon son importance politique. Il remit à son homme de confiance, un nommé Arton, qui depuis a passé la frontière, un carnet de chèques pour qu'il « fît le nécessaire ». Telle fut l'expression convenue.

— Les noms ! Les noms !

— Votez l'enquête...

A cette foule hurlante, il jetait, comme des os, des faits secs, mais pleins d'une forte moelle :

— Trois millions furent distribués entre cent cinquante membres du Parlement, parmi lesquels, je dois le dire, il n'y avait qu'un petit nombre de sénateurs.

— Les noms ! Les noms !

— L'enquête ! L'enquête !... S'il me fallait nommer tous les concussionnaires, une séance de nuit serait nécessaire.

Ferme dans sa méthode, Delahaye ne nomma personne. Mais brusquement il se mit à préciser des cas particuliers, à définir sans dire. Jeu de salon qu'on pourrait appeler « Cherchez le concussionnaire » ; jeu atroce dans la conjoncture.

— Trois millions ne suffirent pas aux appétits démesurément excités. Une meute de politiciens assaillit les administrateurs du Panama pour qu'ils enflassent le budget de la corruption.

« Un jour ce fut l'élection du Nord : il fallait 100.000 francs pour un journal, 100.000 francs pour un autre journal, 100.000 francs pour les frais d'élection...

« Un autre politicien, un ancien ministre, exige 400.000 francs. Cette fois le chèque est touché à la Banque de France...

« Puis c'est un journal qui n'avait que le souffle, qui ne valait pas 20 francs et qu'on achète 200.000 francs à raison de l'influence qui était par derrière...

« Un autre personnage croit qu'il est patriotique d'acheter un grand journal à l'étranger. Panama paya 500.000 francs.

Cette fois le chèque fut endossé par un garçon de bureau. »

— Les noms ! Les noms !

Magnifique jeu de scène ! Delahaye maintenant désignait du doigt les concussionnaires. Oui, son doigt, que six cents parlementaires suivaient, cherchait sur leurs bancs les criminels épars. Au pied de la tribune, au banc ministériel, il voyait Freycinet de qui les yeux ne le quittaient pas. Celui-là, confident avec Clemenceau et Ranc du secret de Cornelius, par sa gravité et son à bout d'haleine, fit mieux qu'aucune fureur de la Chambre sentir à Delahaye quels mystères il effleurait. C'est Rouvier qui montra la plus riche nature. Son regard, sa bouche, son front, tout chargés d'aveux insolents, défiaient, tutoyaient l'Accusateur : « Continue, redouble, et puis quoi ? » Quant à Loubet, au long de cette séance où il agit sensiblement au petit bonheur, chacun lui reconnut l'air d'un niais éperdu.

Nul tableau ne peut restituer cette pantomime tragique de l'Accusateur, menant tous les regards aux quatre coins de la Chambre ; et la plus savante excitation à la haine, pas même le bruit des fusils qu'on arme, ne vous remuerait aussi profondément que fit, en cette séance, le timbre furieux de ce cri : « Les noms ! Les noms ! » vociféré par une centaine de simples coquins contraints à réclamer une preuve qu'ils tremblaient qu'Arton ou Reinach n'eussent vendue.

Et de quel coup de voix aussi Delahaye répliquait à sa meute :

— L'enquête ! l'enquête !

A chaque allégation de son réquisitoire, les pupitres soudain battus par cinq cents passionnés pour grossir leur clameur rappelaient le bruit de friture suivi d'un cri que fait le fer rouge sur l'épaule d'un galérien.

Puis, au premier épuisement de cette salle, la voix du dénonciateur, comme entre deux vagues, émergeait, jetait un nouveau défi plus violent qu'un coup de cymbale, meurtrier et joyeux :

— Les administrateurs du Panama pouvaient se croire au bout de ces détroussements, lorsque la commission nommée pour étudier le projet de valeurs à lots se trouva partagée par moitié : cinq pour et cinq contre. Du onzième dépendait le rejet ou l'adoption. Il alla s'offrir au siège même de la Compagnie pour 200,000 francs. On méconnut d'abord sa valeur relative. On refusa. Ce député se mit à la tête d'un syndicat qui, escomptant le prochain rejet de la loi, joua à la baisse avec la participation d'un banquier. Celui-ci avait déjà vendu 6,000 à 8,000 titres, quand les administrateurs comprirent leur faute et l'imminence du danger. La commission siégeait ; encore une heure, le sort était jeté ! Un agent de la Compagnie se présenta dans la salle des Pas-Perdus, fit appeler le député. — Voulez-vous 100,000 francs ? — Non, c'est 200,000 francs. — Le député rentra. Quelques instants après, l'agent de la Compagnie le fit mander une seconde fois ; il vint

et reçut les 200,000 francs. Le projet fut adopté dans la commission par six voix contre cinq. Mais le concussionnaire avait oublié de prévenir son ami le banquier qui continuait à vendre, à vendre toujours. Les titres du Panama atteignirent d'un bond à des cours extrêmes : le banquier fut ruiné... Ce banquier, vous le connaissez tous, — concluait Delahaye, en se tournant vers Thévenet, fameux pour ses relations avec le banquier Jacques Meyer.

Ce long récit n'alla point tout d'un trait. Les cinq cents voix commençaient de submerger cette voix. Elle ne réapparaissait plus qu'à de longs intervalles, comme un roc que couvre, découvre, puis recouvre le flot. Une phrase! un mot! mais où l'on distinguait combien la volonté d'un homme vaut plus que les colères d'une foule. Ce qui fait une force, ce n'est pas seulement l'intensité, c'est encore la direction. Une seule personne qui sait ce qu'elle veut, où elle va, brise le désordre de cinq cents énergumènes. Même leur incohérence soutient, électrise l'homme qui se ramasse dans son unité morale. Les furieuses sottises qui, de tous les bancs, assaillaient Delahaye, marquaient d'autant mieux sa logique. « Je suis un calomniateur? Eh bien! votez l'enquête qui me confondra. » Visiblement toutefois il n'allait plus pouvoir placer un son. Et d'être réduit à une attitude passive, — par la force brutale, qu'importe! — cela le diminuait, pouvait le détruire devant les lecteurs de l'*Officiel*. Il glissait de sa ma-

gistrature d'Accusateur dans une posture d'accusé qu'Isamber', vieux manœuvrier, précisa en criant :

— Vous n'avez plus le droit de descendre de la tribune sans donner les noms.

Le président Floquet, penché jusqu'à mi-corps de sa haute tribune, ne cessait d'insulter l'orateur en l'observant. Il le jugea perdu, impuissant à rompre ce tonnerre et sans autre ressource que de partir sous les huées. Alors donnant par son intervention un caractère officiel à la tactique de cette Chambre, il interpella l'interpellateur qu'il devait protéger ; il le somma de livrer les noms !

C'est Cassagnac qui sauva Delahaye. De la main il lui signifia d'avoir à quitter la tribune. En effet, le coup porté, pourquoi demeurer là-haut comme une cible et donner aux parlementaires le temps de se ressaisir ! Mais pouvait-il descendre comme on fuit ? Dans cet embarras, Floquet, qui croyait le percer, lui fournit son trait final :

— Messieurs, reprenait au milieu des transports de la Chambre ce président passionné, veuillez faire silence. J'ai invité pour la seconde fois l'orateur à dire les noms.

Alors se retournant avec la plus furieuse vivacité, l'Accusateur, bras et visage levés, apostropha l'homme aux bajoues pâlies, demeuré court, dans son noble perchoir :

— Je suis étonné, monsieur, qu'après avoir été mis en cause, vous personnellement...

En vain la Chambre de ses huées l'in-

terrompt. Au bout d'une minute, la curiosité, plus forte qu'aucune tactique chez les spectateurs d'un tel drame, baisse les cris assez pour que l'on entende :

— ... vous ne soyez pas le premier à vous joindre à ma demande d'enquête.

Alors, perdant la tête, le vaniteux président — qui bientôt mourra de telles scènes — déclara :

— Je me tiens pour nommé et je voterai l'enquête.

Son coup porté, Delahaye, comme le toréador s'écarte du taureau blessé qui mugit, avait rejoint sa place.

C'est dans de pareilles circonstances qu'on voit quels inconvénients entraînerait l'éligibilité des femmes : les huissiers ne suffiraient point à délacer les corsets de nos belles et furieuses élues.

Deux jours plus tard, au cours d'une séance analogue, Brisson occupant la tribune, un honorable député tomba d'une crise épileptiforme et se prit à aboyer. Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, eût transposé cet incident pour renforcer le dramatique de cette « Journée de l'Accusateur » qui présenta les caractères d'une descente de police dans un bouge. Cet anachronisme ne fausserait pas l'aspect de cet après-midi où bien peu de représentants dominaient leurs nerfs. Deux de ces messieurs pleuraient. L'honorable M. Boissy d'Anglas faisait le jaguar et ses longs cris rauques affolaient la salle tandis que, courbé sur son banc, il cherchait parmi ses collègues de droite une proie où

plonger ses griffes. On arrêta un questeur, l'honorable M. Guillaumou, qui, pris de délire, courait étrangler Delahaye.

Mais, surtout, nous nous souvenons de quel pas régulier et rapide, dans le brouillard où finit cette excédante séance, un petit homme gras et glacé, escalada la tribune pour glorifier ses actes, auxquels il jugeait qu'on avait fait allusion. Il rappela qu'il avait poursuivi ses « calomniateurs »... « Les débats prirent toute l'ampleur pos-« sible et justice me fut rendue par un « arrêt sévère... Je puis donc dire en des-« cendant de la tribune que je suis de ceux « qui ont su défendre leur honneur. »

C'était l'honorable M. Baïhaut. Il se proposait en exemple d'audace, mais, en dépit d'un prodigieux effort pour fournir dans ses moindres gestes une évidence de tranquillité, on distinguait sous cette glace les convulsions de la terreur.

A le voir, cette Chambre emballée sentit un insupportable malaise : amis et adversaires se turent, comme, après le duel, devant le cadavre.

VI

LE CADAVRE BAFOUILLE

> Que l'enquête ait paru nécessaire, tout le monde l'admet, mais du moment que l'enquête fut décidée, comment la majorité républicaine n'a-t-elle pas compris qu'il était de son intérêt, de son devoir, d'en garder la souveraine direction, d'accord avec le gouvernement et la justice du pays ?
>
> (*Le Temps*, décembre 1892)

Le baron Jacques de Reinach rappelle ces gros rats qui, ayant gobé la boulette, s'en vont mourir derrière une boiserie d'où leur cadavre irrité empoisonne ses empoisonneurs. Il faut quasi démolir la maison. C'est à quoi soudain s'employèrent avec rage les Français.

On apprit d'abord que le baron, s'il n'était pas mort dans la nuit du samedi au dimanche, aurait été touché le lundi par une citation à comparaître. Puis on s'étonna que les scellés ne fussent pas posés sur ses papiers. Bientôt ces vérités enflèrent : le peuple répugne toujours à admettre la mort naturelle des grands personnages. Les uns dirent : « Le baron est en fuite ; dans son cercueil on ne trouvera que des cailloux. » D'autres crurent à un assassinat. « Ne voyez-vous pas que pour

se couvrir il allait dénoncer des hommes politiques? Ils l'ont empoisonné. Ces mœurs vous surprennent ? Mais ce Reinach lui-même a tenté jadis d'empoisonner Cornelius Herz. Et ce Herz, pourquoi vient-il de filer en Angleterre ? » Ces rumeurs se mêlaient pour faire un grand cri de défiance contre les parlementaires : « Entre eux tous, il y a un cadavre ! »

Ce cadavre, on le cherchait, on le sentait, on le nommait. Comme au théâtre, quand l'entr'acte se prolonge, la France tapait des pieds, réclamait « le Baron ! le Baron ! » On exigeait que Reinach sortît de sa fosse et de ses cartonniers.

Vu les circonstances, et puisqu'il restait une fille mineure, on ne s'explique point que les scellés n'aient pas été posés d'office aux divers domiciles du défunt. C'est le 20 novembre au matin que Joseph brûlait des papiers près du cadavre (où l'on trouva vide la chemise des lettres d'Arton), et c'est le 23 seulement qu'à la requête de M. Imbert, nommé administrateur de la succession, les scellés furent posés au 20 de la rue Murillo, à la banque Propper (ancienne maison Kohn-Reinach), au siège social de la Compagnie des Chemins de fer du Sud, et enfin au château de Nivilliers. Encore, chez M. Propper, certain bureau ne reçut-il les scellés que le 24.

Le 28 novembre, M. de la Ferronnays monta à la tribune ;

— « On affirme, dit-il aux ministres, que « le samedi 18 novembre, dans une réu-

« nion, vous avez décidé de comprendre
« dans les poursuites exercées à l'occasion
« des détournements de Panama M. Jacques
« de Reinach. On assure qu'un mandat fut
« signé le soir même qui, vu l'heure avan-
« cée, ne put être présenté, et, le lende-
« main étant un jour férié, la remise en
« fut ajournée au lundi matin. Or diman-
« che, le baron Jacques de Reinach était
« trouvé mort dans son lit. Immédiatement
« les bruits les plus contradictoires circu-
« laient... Mort naturelle, rupture d'ané-
« vrisme, congestion cérébrale? Bientôt le
« bruit courait d'un suicide. On a même
« précisé, par de l'aconitine, dont on
« aurait trouvé une bouteille sur une table,
« près de son lit. Enfin on a prétendu
« qu'un assassinat avait été commis. Dans
« l'état où sont les esprits, ils ne se con-
« tentent pas de déclarations vagues, il
« leur faut la preuve matérielle. Un seul
« acte peut la fournir : c'est une ordon-
« nance de procéder à l'exhumation et
« ensuite à l'autopsie du cadavre, s'il y en
« a un. »

M. Ricard commença de lire un certificat médical de congestion cérébrale. Les médecins, nombreux à la Chambre, ricanèrent de ce confrère qui osait affirmer sans autopsie. L'occasion parut bonne aux vindicatifs parlementaires de jeter bas ce pelé, ce galeux de Ricard. En vain M. Jumel criait-il éloquemment à ses collègues : « Vous voulez donc assassiner un cadavre ! » Le ministère tomba sur son refus de procéder à l'exhumation.

Alors commencèrent, exaspérées par les conjonctures, les grandes intrigues des ministrables. Constans sortit des ténèbres où Reinach dans son agonie était aller le supplier ; il s'offrit à dissiper les sombres nuages qu'il continuait d'assembler. Il visait à chasser Carnot de l'Elysée. Celui-ci le perça, déclina ce perfide concours. Constans, pour le contraindre, ordonna à ses amis de se refuser à toute combinaison qu'il ne présiderait pas.

C'était l'anarchie, avec la dictature de la terreur. La Commission nommée « pour faire la lumière sur les allégations de Jules Delahaye » l'exerçait au milieu de dénonciateurs, de suppliants et de curieux avides. Sans pouvoir, car elle n'était qu'un dérisoire tribunal de la Pénitence où l'on invitait les chéquards à prononcer leur *mea culpa* ; sans vertu, car on suspectait de panamisme plusieurs de ses membres, elle vivait dans l'épouvante de sa propre force. Ses potins tuaient ; elle était incapable de les contenir. A chaque fois que sa porte s'ouvrait, il semblait qu'un coup de vent fît voltiger de son tapis vert sur toute la France les « petits papiers » que ses mains tremblantes échappaient. Nul secret sur ses travaux, mais le pis, c'était de n'organiser aucun compte rendu officiel. Seules, d'innombrables indiscrétions renseignaient le public. Sur le quai, dans les couloirs, jusqu'à la porte de la Commission, une foule se pressait, interrogeait, guettait les commissaires, les déposants, et du même ton qu'aux portes de la Ro-

quette, quand Deibler monte les châssis de la guillotine, manifestait avec indécence sa cruelle curiosité. Heure par heure, les journaux versaient dans la rue des apologétiques ou des diffamations, fragments nullement sincères des dépositions entendues. De ce fumier montaient la fièvre et la mort.

« Chéquard ! » c'est le mot qu'invente ce novembre 1892. Si l'Académie française dédaigne de le recueillir dans son dictionnaire, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le déchiffrera imprimé au fer rouge sur de la chair humaine. Une poignée d'antiparlementaires, les Delahaye, les Drumont, les Andrieux, les Déroulède, pareils aux « marqueurs » qui traquent le bétail dans la Camargue, poursuivaient cent cinquante députés et sénateurs. Clemenceau, dans cette première période, faisait à la fois le chasseur et le gibier. Avec un tapage effroyable et mille péripéties pittoresques ou tragiques, cette chasse exaltante passait à la tribune, dans le bureau de la Commission d'enquête, à travers les couloirs. On crut à certains jours qu'elle descendrait dans la rue.

Ce fut d'abord Delahaye que la Commission entendit (25 novembre). Sa déposition, ou mieux sa leçon d'ouverture, présente un modèle de cette logique qui, peu à peu, nous étreint jusqu'à l'angoisse dans les constructions littéraires d'Edgar Poë. Le député de Chinon commanda froidement à la Commission d'enquête une longue suite de démarches minutieuses et mystérieuses

qu'elle devait exécuter point par point et sans chercher à comprendre. Cette ingéniosité confinant à la mystification se retrouve à la même date chez Drumont, quand il empoisonne goutte à goutte le festin parlementaire, et chez Andrieux qui ridiculise courtoisement ses victimes toutes suantes.

Ces messieurs s'attardaient à donner et retirer l'espoir aux parlementaires épouvantés. De tels suspens, volontaires ou non, loin de lasser, soutenaient la fièvre publique par une perpétuelle « suite à demain ». Et quand la *Libre Parole* se fit forte de prouver que le député Proust, pour 50.000 francs, et le sénateur Béral, « pour une somme assez ronde », avaient vendu leurs votes à Reinach, la France se pencha toute pour entendre la réplique, la preuve et la contre-réplique.

Antonin Proust pouvait choisir, entre un silence méprisant et une protestation indignée. Il adopta la tactique préconisée par Baïhaut ; il flétrit la « calomnie infâme » dans une lettre que M. Floquet lut en séance le 24 novembre. « Pour mon honneur, pour « l'honneur du Parlement, je vous prie de « vouloir bien ouvrir une enquête immé- « diate, d'entendre mes accusateurs et de « m'entendre. » Il déclarait devant la Commission d'enquête : « J'oppose le démenti le plus formel à l'accusation portée contre moi. » Il ajoutait comme preuve morale, car quelle preuve matérielle opposer à une accusation inventée de toutes pièces : « Par « mes goûts, par la situation que j'ai occu- « pée, par celle que j'occupe encore, je

« suis en relation avec tout ce qui compte
« en France et à l'étranger parmi les artis-
« tes qui ont un nom. Je n'ai jamais ac-
« cepté d'aucun d'eux, sous forme de pré-
« sent, une œuvre quelconque. » Puisqu'on affirme qu'il a touché son pot-de-vin à Niort, il sollicite avec instance, qu'on envoie des télégrammes à tous les banquiers, au procureur de la République, au président du Tribunal de cette ville. Enfin, il intente un procès à la *Libre Parole*.

M. le sénateur Béral, préfère une manière plus humble. Pour caractériser la mise en scène de ces deux honorables, on dira : Proust, c'est un cornélien, mais Béral se reporte au vieux génie des farces. Ce brillant polytechnicien, cet éminent sénateur, à toutes les questions fait : « Bè ! Bè ! » Au milieu de hoquets affreux, il balbutie : « Que voulez-vous que je vous réponde ?... précisez votre accusation », et se reprend à pleurer. — « Mais niez donc au moins » lui criait toute la Commission étranglée de pitié. On comprit dans la suite que le vieux malin entendait composer ses moyens de défense sur les moyens de l'accusation. Il se réservait une dénégation ferme ou quelque fabulation. « Bè ! Bè ! » c'est le coup de l'égarement par excès d'émotion ; bien connu des juges d'instruction, il prend toujours sur les novices.

Chaque jour, à ce beau feuilleton, la Commission d'enquête ajoutait un chapitre sensationnel. Le 26 novembre, MM. le Provost de Launay et de Lamarzelle expliquent les chantages variés dont se plaint M. Char-

les de Lesseps. Le 28, M. le conseiller instructeur Prinet affirme qu'au vu des pièces les sommes touchées par le baron de Reinach s'élèvent à 9 millions environ. Le 29, Georges Laguerre dépose tenir d'Arton que celui-ci, lors de l'élection du Nord, a versé au gouvernement 300.000 francs sur les fonds de la compagnie du Panama. Le 29 encore, M. Kohn avoue qu'Arton a touché de la banque Kohn, sur le compte personnel du baron de Reinach, 1 million, par petites sommes de 5.000 à 17.000 francs pendant le premier semestre de l'année 1888 et précisément à l'époque où l'on achetait les parlementaires. Le 30, M. Thierrée, banquier, prodigue les lumières. Il révèle qu'avec l'argent de Panama, les 17, 18 et 19 juillet 1888, M. Reinach a distribué 4,390,475 francs en vingt-six chèques au porteur. Il est « navré de tenir involontairement le secret de tiers » ; ce lui serait « infiniment pénible de les trahir par une imprudence quelconque », toutefois il doit faire sa déclaration : « Les chèques payés « par la Banque de France nous ont été « rendus comme d'usage et ils sont restés « dans nos archives de caisse. » M. Thierrée ne pourrait s'en dessaisir, — il le déclare spontanément — qu'aux mains de la justice ordinaire.

Elle émerge, la vérité ! Pour la tenir, il suffit que la Justice désire ces chèques, et comment se dispenserait-elle de les désirer? Au reste, quand on rejetterait du sable sur ce lambeau déterré du mort, voici que par ailleurs le cadavre bouillonne.

Drumont à Sainte-Pélagie s'inquiète de l'audace de Proust qui poursuit la *Libre Parole* et qui sommera qu'on fournisse une preuve. Toute une campagne entreprise sans un papier, et qui pourtant entraîne la France, peut échouer dans une retentissante condamnation. Andrieux, qui embarqua tout le monde dans cette affaire en promettant des dossiers magnifiques, souffre à Londres auprès de Cornelius le supplice de Tantale ; il considère des monceaux de documents par lesquels sa haine contre le syndicat opportuniste serait assouvie, mais à chaque fois qu'il avance les mains, Cornelius ferme ses tiroirs. Les administrateurs de Panama ajournent le patient Delahaye. Où trouver la preuve nécessaire?

Un soir, dans les bureaux de la *Libre Parole*, un personnage parvient jusqu'au secrétaire de la rédaction. Il est de taille moyenne, bien pris, d'allure bourgeoise, brun avec la moustache fine et noire.

— Monsieur, dit-il, M. Antonin Proust vous intente un procès en diffamation. Je vous apporte une pièce qui vous assurera gain de cause devant les pires juges.

Il tend une feuille de papier jauni.

— C'est, continue-t-il, une feuille arrachée au copie de lettres du baron de Reinach. Ces deux déchirures proviennent des épingles qui attachent le bloc. Levez le gaz et mettez la feuille devant la lumière.

Le secrétaire lut une lettre du baron de Reinach qui annonçait à M. Proust l'envoi de mille obligations.

— A combien l'estimez-vous, votre papier ?

— Je ne le vends pas, je vous le donne.

— Puis-je savoir si c'est vous qui avez détaché cette lettre ?

— Ne m'interrogez pas.

— Au moins, me laisserez-vous votre nom et votre adresse, à telle fin de m'assurer que le document est authentique?

— Voici ma carte... D'ailleurs je possède d'autres bibelots,... une liste de chéquards notamment.

Là-dessus il salue et sort.

L'excellence du document apparut le 2 décembre, quand la *Libre Parole* le publia autographié et que Proust tout décoiffé, les traits bouffis, se renonçant soi-même, s'en vint à la Chambre, non point faire bonne figure, il n'y songeait plus, mais délibérer d'une réplique quelconque avec les journalistes de son monde. Ce fut la fameuse déposition dite « de Copenhague ».

— «... Je passe le mois de juin (1888) à « Copenhague à la tête de la mission fran- « çaise qui y a été appelée par M. Yaro- « burs. M. Yaroburs a offert aux membres « du comité de les défrayer des dépenses « du voyage. La plupart acceptent. Je re- « fuse. Mais je me trouve dans la néces- « sité de faire sur mes ressources person- « nelles des dépenses fort élevées, par « suite des exigences de réception et de « représentation. Pendant mon absence le « syndicat de garantie de l'émission des « obligations de Panama se forme. Per- « sonne ne songe à m'y réserver une part,

« les absents ayant toujours tort. Je re-
« viens à la fin de juin. Mes amis, sur le
« récit que je fais de mon voyage et des
« frais qu'entraînent les situations honori-
« fiques, m'offrent spontanément de me
« rechercher une participation dans l'émis-
« sion des obligations de Panama. M. de
« Reinach seul détient une part importante
« de ces obligations. Il me propose de me
« céder une participation de 2,500 obliga-
« tions, moyennant un versement, contre
« un reçu de lui, de 6,250 francs. Dans la
« seconde quinzaine de juillet, il m'informe
« que le bénéfice réalisé est de 13,750 francs
« et il remet en échange de son reçu un
« chèque de 20.000 francs sur la Banque
« de France, comprenant le bénéfice et le
« versement préalable effectué entre ses
« mains... »

Quel était donc cet inconnu qui venait de sauver la *Libre Parole* ? Deux fois en vain le secrétaire de la rédaction le chercha à son domicile ; sur une troisième tentative, on dit l'homme en voyage. Avait-il agi par vengeance personnelle ? Voulait-il vendre des papiers et lançait-il cet échantillon pour forcer les hésitations des acheteurs ? Ce pouvait être encore un avertissement des administrateurs de Panama. On croit plutôt entrevoir un sauveur qui se veut imposer aux parlementaires et qui dit : « Voyez à quelles extrémités vous
« voici acculés; moi seul, si l'on m'appelle
« à la présidence du Conseil, je vous déli-
« vrerai de Panama, comme en 1889 je
« vous délivrai de Boulanger. »

L'effet fut immense. Quoi ! Drumont, Delahaye, Andrieux possédaient des armes ! À cette chute de Proust, cent cinquante députés trébuchèrent.

Crut on dans le monde officiel affolé que tous les autres papiers allaient suivre, et voulut-on prendre les devants ? Le 3 décembre, M. Clément traverse les couloirs du Palais-Bourbon tout frémissants de cette longue crise ministérielle qui double la crise panamiste. Il pénètre dans la Commission d'enquête.

— J'ai l'honneur, messieurs, de vous apporter les vingt-six chèques que vous réclamez.

Tous ces messieurs en émoi s'accordent à penser qu'en donnant un tel ordre de saisie à M. Clément, le Préfet de police donne un grand témoignage d'amitié à M. Constans. M. Clément, cette « personnalité bien parisienne », demeure debout, déférent et impassible. Depuis quarante ans qu'il perquisitionne et qu'il arrête pour le compte des divers régimes, nulle vicissitude des puissants ne l'étonne. Avec cette vertu qui le détermine, dès qu'il y a un ordre, à ne plus connaître que pour les empoigner au collet les hauts personnages qu'il entourait la veille des égards protocolaires ; avec son épaisse moustache blanche en brosse, avec ses yeux durs abrités sous de gros sourcils noirs, avec sa voix grossière, avec sa politesse raide, avec son allure rogue toute prête à devenir l'épouvantable brutalité du policier qui crie :

« Allons ! hop ! à Mazas ! » c'est une *Terreur*, cet homme-là.

Brisson compte les chèques longuement, puis il dit :

— Monsieur Clément, je vous rappelle que vous êtes lié par le secret.

Et l'autre, qu'une longue expérience prépare à discerner derrière tous les plastrons les drames secrets de la peur, de la vengeance, tous les bas intérêts, de répondre respectueusement :

— Vous n'avez pas besoin, monsieur le Président, de me faire une pareille recommandation. Je suis toujours lié par le secret professionnel et ce n'est pas moi qui le trahirai aujourd'hui.

Quelques minutes après, tous les couloirs savaient les « chéquards » : Cornelius Herz pour 2 millions, Léon Renault pour 25.000 francs, Albert Grévy pour 20.000 fr., Gobron pour 20.000 francs, Dugué de la Fauconnerie pour 25.000 francs, Barbe pour 550.000 francs, Devès pour 20.000 fr.

Les jours suivants, on s'occupa fiévreusement à rechercher quels véritables bénéficiaires se dissimulaient derrière Kohn, Vlasto, Betzold, Aigoin, Elouis, Bustert, Orsatti, Schmitt, ainsi que sous les signatures illisibles des chèques nos 9.919 et 9.979.

Les dénoncés et les soupçonnés, bien qu'ils eussent depuis un mois composé devant leurs miroirs leurs traits, ne purent dissimuler au public du Palais-Bourbon l'affreuse grimace d'un buveur qui vide son pot de vin jusqu'à la lie. Les uns,

fiévreux, donnaient des explications avec des « C'est évident... Comprenez-moi... Quel enfantillage... » Les autres blêmes et mous, circulaient au bras d'un client, comme un gâteux guidé par son valet de chambre dans un embarras de voitures. Ces grandes crises morales chez les hommes d'un certain âge font sortir les maladies qu'ils couvent: celui-ci sent sa vessie, cet autre son foie, ce troisième ses intestins.

Dans cet air empesté, le triste Carnot, si étroit d'épaules, mais doucement têtu, résista au rude chantage supérieurement orchestré par Constans. Il voyait trop bien que ce vainqueur du boulangisme, édifié sur la reconnaissance des assemblées, ne sauverait plus ses collègues gratuitement. Après onze jours, il parvint à constituer un ministère Ribot, où Rouvier représentait le groupe Reinach, où Freycinet servait de garant à Herz, où Bourgeois couvrait Floquet, où Burdeau valait pour négocier avec les administrateurs du Panama.

Ces habiles gens sentirent leur impuissance à tout maintenir dans l'ombre. L'essentiel, c'était de refuser les moyens d'action judiciaire à la Commission d'enquête, c'était d'enterrer les papiers de Reinach ; mais son cadavre, pourquoi le disputer aux curiosités populaires ? Après vingt jours, feu Reinach ne livrera plus aucune trace de suicide ou de crime, il amusera, il divertira, au vieux sens classique, les sombres curiosités qui traquent les chéquards.

Nous ministres, en don de joyeux avènement, nous décidons qu'à Nivilliers, le 10 décembre, il sera procédé à l'exhumation et à l'autopsie de notre regretté banquier.

Cravaté de blanc et vêtu de son frac, le baron sortit du cercueil. On l'installa dans une baraque en planches improvisée pour la circonstance. Les reporters, avec leurs doigts gourds, prirent des croquis à travers les fissures de la cloison et firent voir à la France intéressée la tête couverte d'un suaire, le ventre ouvert, les mains qui fouillent, les bocaux qu'on remplit. Souffle empesté, mais souffle d'épopée ! N'atteignent-ils pas à quelque grandeur, par leur bassesse même, à une infamie shakespearienne, ces parlementaires qui déterrent leur ami pour amuser la curiosité publique? M. Ribot fréquentait les chasses du baron de Reinach à Nivilliers, et voici la curée froide qu'il organise avec les lambeaux faisandés de son pauvre camarade !

On voit à Séville un tableau de Valdès Leal exécuté sur l'ordre du fameux don Miguel de Mañara, débauché repenti dont le théâtre a fait don Juan. Les vers dévorent deux cadavres ; une banderole nous dit : *Finis gloriæ mundi ;* dans le fond, sur un charnier de crânes, la balance mystique pèse les mérites et les démérites. C'est une image d'une bonne philosophie chrétienne et dont Murillo disait . « Voilà une toile « qu'on ne saurait regarder sans se bou- « cher le nez. » Pareillement je dois détourner la tête en extrayant des journaux

le trait canaille qui donne la pleine valeur philosophique des scènes de Nivilliers : « Le cadavre qui, à l'ouverture, ne donnait « aucune odeur, commence à sentir, et, « sous l'influence de l'air, il s'enfle, il re- « jette des gaz, c'est-à-dire, pour employer « l'argot d'amphithéâtre, qu'il bafouille. »

Il bafouille ! On sait la force exaltante, le grossier romantisme qu'eut à toutes les époques le cadavre insulté d'un puissant. « Jouissons, cueillons le jour qui passe ! » La chair vermineuse de Reinach donne aux parlementaires l'enseignement que les buveurs de la vieille Égypte demandaient à une momie placée au centre de leurs festins. « Gorgeons-nous en hâte du pouvoir « et, quand l'opportunisme craquera, comme « notre ami, nous défierons avec quelques « gouttes d'aconitine le juge et le commis- « saire. » Ainsi philosophent pour s'étourdir les puissants attablés ; mais d'autres, le ventre creux, se disent : « Ce Reinach, ce « baron, ce banquier, ce juif, cet Allemand, « ce gambettiste, cette pourriture de Nivil- « liers, c'est l'image de notre société capi- « taliste. » On raconte qu'à l'instant où l'on terminait la mise en bocal, un vague reporter, Fanfournot, cria : « Vive l'anarchie ! »

Le poison de ce cadavre dégouttait sur toute la France. Reinach, en se défaisant, semblait se multiplier et bafouiller de toutes parts. Constans s'acharnait contre le ministère. Par les soins secrets de cet intrigant déçu, le public apprenait les démarches scandaleuses de M. Rouvier dans

la dernière journée du baron de Reinach. M. Rouvier, après avoir sué de honte et de peur à la tribune, fut invité par Ribot à donner sa démission. Il quitta les Finances en se félicitant :

— Je serai plus libre.

C'est la phrase de Teste, le pair de France concussionnaire, quand, mis en prévention par les pairs instructeurs (Procès Teste-Cubières, 1847), il leur dit : « Je vous remercie de me placer dans cette position qui me rend le droit précieux de défense. »

Puisque le ministère ne veut point décamper avec Rouvier, le banquier Thierrée reviendra ; le lendemain 14 décembre, il dit à la Commission d'enquête :

— Les vingt-six chèques que j'ai remis à M. Clément ne vous paraissent pas probants. Vous voudriez leurs talons. Pourquoi ne pas me les avoir demandés quand je livrais les chèques ? Depuis, hélas ! je les ai brûlés.

Et il donne des détails bien faits pour aviver le regret public :

— Je n'ai pu trop regarder ce qu'il y avait sur ces talons... Il eût fallu s'appliquer... C'étaient des hiéroglyphes... des espèces d'initiales... des mots... des noms très difficiles à déchiffrer... Enfin j'ai tout brûlé.

— J'en aurais fait autant, s'écria naïvement l'un des commissaires, M. Bérard.

Le beau mot ! Les fiers chasseurs passionnés de revenir bredouille ! Les nobles enquêteurs qui, tout en mimant un vérita-

ble acharnement contre les chéquards, murmurent à la cantonade : « Plaise au Ciel que ces véritables frères me fassent pic, repic et capot ! »

En écoutant le banquier Thierrée, tout le pays avait regretté l'impuissance de la Commission d'enquête à le contraindre. M. Pourquery de Boisserin, à qui Constans ne déplaisait pas, demanda qu'elle fût armée de moyens judiciaires. Le président de la Commission, M. Brisson, fit savoir à la tribune qu'il les désirait, ces pouvoirs, mais qu'il désirait qu'on ajournât de les lui donner. Modération plus qu'équivoque ! Couverts devant leurs électeurs par cette complaisante manœuvre, les parlementaires osèrent suivre leur intérêt ; ils refusèrent d'armer la gendarmerie qu'affolés par Delahaye ils avaient organisée contre eux-mêmes. Contre la proposition Pourquery de Boisserin, le ministère, qui croyait manquer vingt voix, eut une majorité de six voix : 271 représentants (contre 265) adhérèrent à la déclaration de M. Bourgeois qui disait : « Le devoir du parti républi-
« cain se résume en deux mots : le sang-
« froid et l'union... — « et la justice », criaient les boulangistes.

Ces ignominies enivraient d'amour M. Gustave Rivet. Il se dressait pour lancer :

— Qui pourrait citer dans notre histoire nationale une période aussi honorable que les vingt dernières années ?

A l'issue de cette séance du 15 décembre qui délivre du plus grave souci les

« chéquards », le gouvernement ose décider l'arrestation de Charles de Lesseps, Fontane, Cottu et Herz. Le 16 au matin, MM. Charles de Lesseps et Fontane, les menottes aux mains, montent dans la voiture cellulaire et trouvent à Mazas la nourriture frugale, l'infect baquet. C'est prudent de mettre sous les verrous, un peu à l'avance, les administrateurs que l'on doit juger seulement le 10 janvier. La prison adoucit les esprits exaltés, déprime les plus énergiques. Mais Cottu demeure en liberté. Dès le 10 décembre, Cottu a appelé un ouvrier : « Voyez ce coffre-fort, ces deux « secrétaires ; il s'agit de m'emballer solide« dement tous ces papiers, c'est pour un « long voyage. » Et séance tenante, on corda deux énormes paquets, couverts de toile cirée, que le même jour M. Berton, ami de M. Cottu, conduisit à la gare de l'Est.

Est-ce M. Cottu, de sa retraite, est-ce M. Constans qui riposte? Le 19 décembre l'éternel banquier Thierrée déclare qu'il n'a pas brûlé les talons et que décidément il les tient à la disposition de la Justice. Que fallait-il donc entendre quand il déposait les avoir détruits? Il fallait entendre une invite aux concessions réciproques : si l'on avait mis hors de cause les administrateurs et introduit Constans dans le gouvernement, le cadavre Reinach eût cessé de bafouiller.

Marché de dupes, au reste, car le cadavre Reinach ne gît pas tout entier dans la caisse de Thierrée, ni même dans les bagages de Cottu. Il court le monde dans la

valise d'Arton. Il grouille à Bournemouth dans les dossiers de Cornelius.

Herz ne se contente pas des satisfactions équivoques que, d'une voix chevrotante, Freycinet a essayé de lui donner à la tribune. Le 19 décembre, M. Andrieux, revenu en hâte de Bournemouth à Paris, convoque dans son cabinet de travail MM. Clemenceau et Ducret. L'un des assistants, le journaliste Ducret, a raconté la scène. Clemenceau se promenait dans la vaste pièce, sa badine à la main; il parlait vivement de la situation difficile que lui faisait la rapidité de la campagne. Il lui était souverainement pénible de voir des camarades « mis sur le gril ». Andrieux se chauffant à la cheminée, les basques de sa redingote relevées, souriait, les yeux à demi clos :

— N'est-ce pas, Ducret, s'écria-t-il, on ne peut pas faire d'omelettes sans casser des œufs ?

— Ah ? je vous en abandonne beaucoup, reprenait Clemenceau, Rouvier et bien d'autres... Mais voilà Z... ! Je sais qu'il a touché 20.000 francs. C'est un garçon d'avenir et plein d'esprit.

— Soit ! disait Andrieux, nous sauverons celui-là, s'il ne fait pas de sottises.

Puis s'approchant de la table :

— Maintenant, messieurs, je vous ai réservé une primeur. Je la rapporte de Bournemouth.

Ils examinèrent sous la lampe la fameuse liste Stéphan.

Cornelius, plus tard, a fait connaître dans quelles conditions il s'était dessaisi de cette

arme. « M. Clemenceau, qui savait depuis « longtemps que j'avais parmi mes dos- « siers la liste de quelques-uns des chèques « parlementaires, m'envoya son ami An- « drieux à Bournemouth, en me priant de « la lui confier. Il m'engageait formelle- « ment à ne la montrer qu'à M. Bour- « geois, Garde des Sceaux, pour lui indiquer « le danger qu'il y avait à continuer cette « affaire. J'avais à cette époque des rela- « tions trop cordiales et trop intimes avec « le directeur de la *Justice* pour lui refu- « ser un pareil service et je confiai sur « l'heure à son envoyé non point l'origi- « nal, mais la photographie du document. »

. . . .

Le même soir, dans un conciliabule, merveilleusement secret, quelques ministres se réunissaient en hâte. Ils jugèrent que la situation imposait des sacrifices. Responsables du salut commun, ils décidèrent de livrer quelques camarades. La langue française qui possédait depuis un mois le substantif « chéquart » venait de s'enrichir du verbe « débarquer ». Ces hauts médecins décidèrent de procéder à l'amputation brutalement, avec une cruauté chirurgicale, car, par rapport au groupe doué du pouvoir de se reproduire, l'individu ne compte pas.

On ignore de quels airs le grand Ribot et Bourgeois si gras, si beau parleur, se dirent : « Tope là », puis boutonnèrent dans leur redingote la liste de proscription qu'ils venaient d'arrêter au crayon. Mais voici les figures qu'en pleine séance, le 20 décembre, présentaient les « chers collègues » hissés sur la « première charrette ».

VII

LA PREMIÈRE CHARRETTE

(*20 décembre 1892*).

> Le peintre David, le pied appuyé contre une borne, dessinait les scènes du carnage aux massacres de La Force, le 3 septembre 1792. Un jeune représentant de l'Hérault, Reboul, lui fit de sanglants reproches. Il répondit : « Je saisissais les derniers mouvements de la nature dans ces scélérats. »
>
> (*Mémoires* de Vadier.)

La séance du 20 décembre où l'on devait voir des choses pittoresques et fortes, oui, des figures tragiques, des choses d'un rude relief, s'ouvrit devant une salle vide, par une question sur les bureaux de bienfaisance de Saint-Calais et de la Ferté-Bernard.

Vers 2 h. 1/2, les couloirs commencèrent à bouillonner. De groupe en groupe, et des personnages éminents jusqu'aux plus chétifs, le bruit se répandit d'un grand éclat probable : que le gouvernement songeait à débarquer des chéquards.

Peu après, on annonça l'arrivée au Palais-Bourbon du Procureur général, M. Tanin. Cette nouvelle contestée, puis confirmée, fit baisser toutes les voix ; on eût dit l'agitation d'une ville assiégée où

chacun courait à son poste. Mais ce Parlement trahi n'enfermait pas que ses défenseurs : des ennemis plus ou moins avoués s'y réjouissaient d'un désastre dont ils ignoraient encore la nature. Dans ce chaos, quand sur les banquettes ou, debout, près des cloisons et à tous les angles, chacun eut rejoint ses coreligionnaires, des masses compactes, nettement dessinées et d'importance inégale, firent comprendre la géographie morale du Parlement : ici les suspects, tout auprès leurs alliés, personnellement honnêtes, mais atteints par un scandale qui fortifiait leurs adversaires, et enfin les agresseurs frémissants de sentir la brèche ouverte.

Quels étaient les sacrifiés ? Combien nombreux ? On s'interrogeait encore quand, à 3 heures, et cet insipide discours de Saint-Calais et de la Ferté-Bernard terminé, M. le président Floquet se leva pour dire :

— Je viens de recevoir de M. le ministre de la Justice une demande en autorisation de poursuites contre cinq députés.

A la suite de cette phrase, l'*Officiel* met un simple mot entre parenthèses : « (Mouvement). » Inexprimable mouvement de terreur et de lâcheté ! Cinq ! Pas davantage ? On crut entendre un long soupir de soulagement. Les représentants, sans une objection, comme des moutons vers l'abattoir, se pressèrent de leurs bancs vers les bureaux où ils devaient recevoir copie du réquisitoire.

C'est là qu'on apprit les cinq noms :

Rouvier, Jules Roche, Antonin Proust, Emmanuel Arène, Dugué de la Fauconnerie. Les autres revinrent à la vie, mais seulement pour composer leur contenance sur quoi tous les yeux passaient. Tel était leur étourdissement qu'ils laissèrent au boulangiste Millevoye le soin de penser et de dire la phrase équitable : « Comment, sur des preuves si légères, sur un crayonnage du suicidé Reinach, demander à la Chambre une mesure si grave, le déshonneur de cinq grands parlementaires ? » Millevoye força le ministre Bourgeois à comparaître avec son Procureur général devant la Commission.

— Vous ne pouvez, leur dit-il, nous demander d'abandonner des collègues sans autres preuves.

Fausse douceur de sa voix ! Ses yeux soupesaient l'énorme serviette que Bourgeois serrait sous le bras et son apparente pitié ne tendait qu'à arracher au ministre et au procureur les documents qui les avaient déterminés.

L'arrivée de Rouvier, durant ce débat, dans les couloirs déserts de députés, c'est ça qui était beau ! Des projets du gouvernement, Rouvier ignorait tout et probablement ne craignait rien. Avec son aplomb de sanguin fortement musclé, ses larges épaules, son regard de myope qui ne daigne s'arrêter sur personne, avec tout cet aspect singulier d'Arménien transporté des quais de Marseille à Paris, et toujours parlant haut, de cette admirable voix autoritaire qui, depuis quatre ans, brutalise, sub-

ventionne et contient tout ce monde-là, il allait parmi les journalistes, de groupe en groupe, disant :

— Qui cite-t-on sur les chèques ?

Cependant les poursuites étaient accordées à une énorme majorité, en quinze minutes. Ce drame avait mis hors d'eux-mêmes amis et ennemis. Par cet instinct qui amasse la foule autour d'un cheval qui s'abat, ils ne songeaient plus qu'à voir la figure des cinq. Sortis, les yeux étincelants, de leurs bureaux dans les couloirs, ils s'y heurtèrent d'abord à ce Rouvier, mais combien transformé ! les mains dans les mains de deux ou trois fidèles qu'il tutoie. Sa figure bouleversée d'une façon inexprimable, je ne puis la comparer qu'à l'épouvante qui demeure sur la face des assassinés. Une telle angoisse fait mal à voir. Il ne bougeait pas, mais violemment congestionné, ses yeux, sa bouche tout agités, il semblait possédé par un cauchemar d'où il n'entendait rien.

Le bruit s'étant accrédité qu'il allait « manger le morceau », cinquante députés accoururent, l'entourèrent, le pressèrent pour le dissuader. « Manger le morceau ! » Ainsi d'eux-mêmes, dans la salle Casimir-Périer, ils adoptaient l'argot des prisons. Se dépitèrent-ils de son entêtement qui eût été leur ruine ? réclama-t-il quelque répit pour préparer sa défense ? Ils l'abandonnèrent ; il marchait au milieu de cinq cent quatre-vingts collègues et s'épongeait le front, coudoyant des amis qui tous détournaient les yeux.

Il ne rencontrait nul regard, et pourtant, comme à la guillotine, chacun malgré soi s'avançait, le suivait pour tout voir.

Ce premier jour, le lâchage fut quasi-unanime et même parmi les familiers accoutumés à manger dans cette main de ministre.

Parmi ses pairs, on remarquait pour sa haute taille et pour son insensibilité M. Ribot qui, se frottant les mains et agitant sa belle tête de pianiste, de cet air abstrait et avec cette voix qui toujours semble passer par-dessus son interlocuteur, répétait :

— Ah ! messieurs, nous vivons dans des temps bien intéressants.

La joie de ce grand épervier sur cet étang glacé fut un des détails les plus dignes de réflexion dans l'ensemble de cet abominable spectacle. Toute suspendue hors de l'humain, cette espèce ne connaît rien que le souci de son équilibre politique. Par là, le grossier Rouvier, que dans cet instant on précipite, avec son accent canaille et tous ses vices, vaut mieux que ces produits décharnés de l'École.

Trois heures d'entr'acte s'écoulèrent où les députés surveillant leurs mots, mais se soufflant au visage les pires haines de la vengeance qui se satisfait et de la terreur qui ne compte sur aucune pitié, attendaient pêle-mêle que la Commission fût en mesure de déposer son rapport.

Emmanuel Arène écrivait. Quand Ulysse passe le seuil de sa maison et lance ses flèches sur les prétendants, tous se lèvent en tumulte et courent à la muraille saisir

leurs boucliers et leurs piques. Le Corse s'était jeté sur du papier et une plume. Il rédigea son discours, sa défense, jusqu'à 6 h. 25, où la Chambre, reprenant enfin séance apprit que sa Commission concluait à l'unanimité pour la suppression de l'immunité parlementaire.

Les voix d'Arène, puis aussitôt de Rouvier s'élevèrent.

— Je demande la parole.

Et leur son courba sur les bancs la majorité atterrée de les avoir trahis. Un député du centre gauche a dit : « A les voir gravir la tribune dans un pareil silence, j'avais mes jambes qui tremblaient sous moi. »

Discours charmant, celui d'Arène, plein de jeunesse et d'une singulière fierté aventurière qui détendait les pires inimitiés. Sa voix cadencée d'Italien montait là-haut vers la tribune des journalistes, leur demandant leurs bons offices au nom de quinze ans de confraternité ; elle s'en allait vers « ceux de là-bas », vers la rive corse, rappeler aux électeurs dix ans d'obligeances réciproques ; puis son couplet, soudain, revenait au banc des ministres, pour frapper droit au visage et Bourgeois et Ribot.

— J'ai constamment servi de toutes mes forces mon parti et soutenu de mon mieux ceux-là mêmes des chefs qui m'envoient brusquement, sans que je m'y sois attendu, cette balle en pleine poitrine.

A cet accent d'une certaine générosité cavalière, on distingue nettement un abîme entre notre honorabilité et l' « honneur » selon un tel partisan qui se rend témoi-

gnage : « J'ai été fidèle et brave, j'ai mérité d'avoir des amis », et qui ne cherche pas plus loin. Aux hommes de cette sorte, nos aïeux formés par les rapports féodaux, plutôt que par la notion de la loi, montraient une indulgence que leur garde encore le Boulevard. Et la Chambre, dans cette soirée où l'on croyait les gendarmes sur le quai, volontiers eût crié à Arène : « Voilà le chemin du maquis. »

Après lui, Rouvier parla. Comme à son ordinaire, il fut puissant, mais aussi dans son ton ordinaire, c'est-à-dire que pour affirmer son innocence il frappa sur sa poitrine et sur la table de la tribune, ainsi qu'il eût fait en combattant un dégrèvement. Tout à l'heure, dans la salle Casimir-Périer, il disait qu'il mangerait le morceau ; ses amis eux-mêmes, ses amis surtout, attendent chacune de ses phrases avec une menaçante méfiance.

— « J'ai eu le redoutable honneur d'être « le chef du Gouvernement, et si, comme « tel, dans les temps réguliers, on est tenu « à une sorte de secret professionnel, au « respect du secret d'Etat, dans les temps « que nous traversons, où il semble que « la lutte s'engage par ceux-là mêmes qui « devraient avoir le plus de souci de main- « tenir et de respecter toutes les règles « inventées pour la protection des simples « accusés, j'ai le droit de parler et je « parlerai.

« Eh bien ! oui, j'ai été le chef du Gou- « vernement, et je n'ai pas trouvé dans « les moyens que les Chambres mettent

« à la disposition de ceux qui ont l'hon-
« neur de diriger les affaires publiques,
« dans les temps difficiles que j'ai traver-
« sés, alors que je luttais sans mécon-
« naître qu'il y allait de ma liberté et
« peut-être de ma vie, je n'ai pas trouvé,
« dis-je, les ressources financières pour
« conduire cette œuvre.

« On apprend aujourd'hui, paraît-il, à
« ce pays, — on le sait partout ailleurs
« — qu'à côté des hommes politiques il y
« a des financiers qui, quelquefois, don-
« nent leur concours, quand cela est né-
« cessaire, pour la défense du Gouverne-
« ment !

« Oui ! je n'ai pas trouvé dans les fonds
« secrets, pour les appeler par leur nom,
« les ressources dont j'ai besoin, et j'ai
« fait appel à la bourse de mes amis. On
« accuse quelquefois les hommes politiques
« d'avoir emporté les fonds secrets ; eh
« bien ! vous voyez devant vous un homme
« qui, non seulement ne les a pas empor-
« tés, mais qui a emprunté à ses amis
« pour faire face à l'insuffisance de ces
« fonds. »

Une huée interrompit l'audacieuse accusation de l'accusé. Il se retira, mais pour reprendre avec plus d'élan le même développement et aboutir cette fois à terroriser non plus les ministres ses prédécesseurs, mais le fretin même de la majorité :

« Oui, dans tous les pays, dans tous les
« temps, tous les hommes politiques dignes
« de ce nom ont fait, avec le concours d'a-
« mis, qui assurément ne rendaient pas

« un service inavouable, les opérations « qui sont nécessaires quand on traverse « des temps difficiles. »

Et comme on l'interrompait :

« Quant à ceux qui m'interrompent, — « dit il en faisant face au centre républi- « cain, — s'ils avaient été autrement « défendus et servis, peut être à cette heure « ne seraient-ils pas sur ces bancs... »

Une fois encore, devant les clameurs, il dut reculer, mais il avait jeté ses deux menaces. Il termina devant une majorité devenue de bois, tandis que l'opposition enivrée de cette curée chaude respectait pourtant la face congestionnée du vaincu.

Dans le complet silence de cet auditoire son vigoureux discours fit le bruit d'une masse pesante qui tombe. Sans doute, il sentit la chute complète, car longeant, pour regagner sa place, le banc des ministres, il leur dit :

— Au moins, vous n'allez pas me faire coucher à Mazas ?

Telle était son ignorance de leurs projets qu'il fit venir son collègue et ami M. Granet :

— Écoutez, Granet, rendez-moi un service. J'ai une jeune femme ; il me faut savoir si l'on viendra m'arrêter cette nuit, j'aurais des précautions à prendre.

Granet alla trouver M. Lozé et, sans ruser :

— Rouvier veut savoir si on l'arrêtera.

— Non. Je n'ai pas d'ordres.

— Personne ne demande la parole, —

disait cependant le président Floquet, vieilli de dix années.

Chacun, des yeux, cherchait attendait MM. Proust, Jules Roche, Dugué de la Fauconnerie. Nul d'eux ne se leva ; ils étaient absents.

M. Dugué de la Fauconnerie, fatigué par une goutte violente, venait à petits pas vers le Palais-Bourbon. Sur le pont de la Concorde, un journaliste l'arrêta, lui dit la catastrophe M. de la Fauconnerie n'avait jamais prévu un tel résultat de sa « participation » qu'il considère comme très licite. Il rebroussa chemin, et ce soir-là ne coucha pas chez lui.

M. Proust passait son après midi au Palais de Justice. La veille, en effet, il était sorti de l'Assemblée au bras de M. Bourgeois, Garde des Sceaux.

— Je veux, disait-il, que M. Franqueville m'entende à nouveau; j'ai des explications à lui donner.

— Parfaitement, lui répondit le ministre.

Et le lendemain, soit ce 20 décembre, M. Franqueville, dans son cabinet, vers quatre heures, disait à M. Proust : « Je regrette, monsieur le député, de ne plus pouvoir vous entendre comme témoin ; à cette heure même, la Chambre suspend votre inviolabilité. » M. Proust déclara à ses amis qu'il ne saluerait plus M. Bourgeois.

Quant à M. Jules Roche, amicalement sollicité par M. Ribot, président du Conseil, et par M. Siegfried, ministre du Com-

merce, de les appuyer dans la discussion du traité franco-suisse, il était venu dès le début de cet après-midi prendre au « bureau de la distribution » divers documents, puis, sans causer avec personne, était rentré chez lui se mettre à ce travail de complaisance, qu'un ami interrompit le soir pour lui apprendre son éclatant déshonneur.

Si le tragique coupe les jarrets des faibles et congestionne les Hercules, il énerve, surexcite parfois délicieusement les natures nerveuses, et les amènerait par coquetterie à plaisanter le bourreau. M. Arène, dans la salle des Pas-Perdus où il est grand favori, lançait à ses amis les journalistes une charmante boutade:

— Pour une fois que je suis sur une liste ministérielle!

Cette journée vaut par des sentiments simples, l'épouvante et la pitié dont nous avons très peu l'emploi dans nos vies modérées. C'est un bon document sur la terreur dans les assemblées politiques.

Après ces amputations, la Chambre semblait à bout. Vers sept heures pourtant, on dit dans les couloirs que d'un nouvel élan, plus imprévu encore, on repartait sur un nouveau scandale. Cinq heures de drame n'avaient-elles été qu'un magnifique lever de rideau? Le cirque parlementaire, plus avide que les arènes de Valence ou de Séville, dédaigne-t-il de boire, de manger, de souffler, pourvu que l'on provoque, que l'on trahisse, que l'on exécute? Que projette-t-on maintenant? De faire justice

du justicier, d'étrangler le traître qui tous étrangla, Jules Delahaye? Mieux que ça ! On va débusquer, pousser du toril dans l'arène le plus sauvage, le plus féroce de tout le pâturage parlementaire, le petit taureau au large poitrail, au mufle carré, celui qui épouvante les meilleurs « espadas », M. Clemenceau.

Rien ne déforme plus l'histoire que d'y chercher un plan concerté. Les ennemis du parlementarisme ne manœuvraient pas avec une discipline commune, mais dans le dessein et selon la chance du moment. Ne pensez point à une armée avec un chef qui commande et qui traite. Des volontaires fabriquent, aiguisent dans l'ombre des armes de hasard. Le mystère et l'incertitude ajoutent au tragique de cette grande anarchie. Comme Caserio marchera vers Lyon avec son couteau dans sa poche, des « solitaires » de plusieurs points s'acheminent pour frapper le parlementarisme.

Ils risquent de se contrarier. Dans la première partie de ce 20 décembre, Clemenceau vient d'être lè vainqueur réel : c'est de sa lointaine intrigue que périssent Rouvier et Roche : il va secrètement maîtriser la Chambre par la terreur. Mais Déroulède, d'une moralité trop simpliste pour s'accommoder d'un tel concours — et d'ailleurs rebelle à partager les fruits de la victoire — ne permettra pas que ce plan machiné par Andrieux aboutisse. Sous prétexte d'interpeller sur Cornelius Herz (mesures à prendre par le Conseil de l'Ordre sur ce Grand-Officier de la Légion d'honneur), il

se jette à la gorge du chef radical qu'encerclent les ressentiments et l'épouvante de ses collègues.

La voix de l'orateur, son grand corps penché, sa légende d'honneur, ses phrases trop rapides pour les sténographes eux-mêmes, son bras perpétuellement levé, baissé, comme s'il lapidait un infâme, c'est une avalanche brutale qui va de la tribune contre une seule poitrine et que rien dans cette déroute du règlement ne pourrait arrêter.

— « Un instant avant que M. de Rei-
« nach se suicidât, un jour avant que
« M. Rouvier démissionnât, alors que les
« plus gros événements étaient suspendus
« sur nos têtes, il y avait eu un concilia-
« bule secret, non pas chez le chef de
« l'État, chez des magistrats, chez des
« juges, chez le Préfet de Police ou chez
« des ministres, mais chez et avec ce Cor-
« nelius Herz qu'on avait mis si haut, qu'on
« avait fait si lestement monter de grade
« en grade jusqu'aux plus hautes dignités
« de notre Légion d'honneur et qui avait
« réellement l'air d'être le maître omnipo-
« tent des pouvoirs publics et de tenir
« dans ses mains tous les fils mêmes du
« Parlement français. Voilà ce qui m'étonne
« et m'inquiète. Et c'est pour commencer à
« le faire un peu descendre de ces hau-
« teurs menaçantes que je demande que
« M. Herz perde enfin la qualité de Grand-
« Officier de la Légion d'honneur.

« Et vous le dirai-je ? Ce qui me sur-
« prend le plus, ce n'est pas qu'il ait fini

« par être nommé Grand-Officier. Mais « pourquoi Commandeur? Pourquoi Offi- « cier? Pourquoi Chevalier? Quel est son « premier titre? Voilà l'énigme, voilà le « grief.

« Selon moi, sa déchéance ne doit pas « seulement être prononcée à raison de la « suspicion encourue par lui dans ces der- « niers jours, mais bien à raison de l'étran- « geté, de l'inexplicable mystère de sa nomi- « nation.

« Qui donc, parmi nous, est venu lui « proposer de lui faire place dans nos « rangs? Qui donc a, peu à peu et si vite « en même temps, introduit, patronné, « nationalisé en France cet étranger? Car « vous vous rendrez bien compte qu'il ne « s'est pas présenté tout seul, que ce n'est « même pas un autre étranger qui l'a pris « par la main et poussé au milieu de nous; « il y a fallu un Français! Un Français « puissant, influent, audacieux, qui fût « tout ensemble son client et son protégé, « son introducteur et son soutien.

« Sans patronage et sans soutien, le petit « juif allemand n'aurait pas fait de telles « enjambées sur la route des honneurs, il « n'aurait pas mis si peu d'années à sortir « si complètement, si brillamment, de son « bas-fonds. Je le répète, il lui a fallu un « présentateur, un ambassadeur pour lui « ouvrir toutes les portes et tous les mon- « des, le monde politique surtout...

« Or, ce complaisant, ce dévoué, cet « infatigable intermédiaire, si actif et si « dangereux, vous le connaissez tous, son

« nom est sur toutes vos lèvres ; mais pas « un de vous, pourtant, ne le nommerait, « car il est trois choses en lui que vous « redoutez : son épée, son pistolet, sa lan- « gue. Eh bien ! moi, je brave les trois et je « le nomme : c'est M. Clemenceau. »

Ce discours de violence inouïe, joué, crié, — sublime, il faut le dire, — car l'invective jamais n'y glissait à l'injure, détendit cette Chambre contractée, la tira de sa peur et d'une longue servitude. L'angoisse générale trouvait son soulagement. Sur le président, — malheureux vieillard qui, dans ce tumulte, entend mieux les battements de son cœur, dont il blêmit, que le tintement de sa sonnette — on passe comme la bande des chiens sur leur valet tombé à terre, quand ils ont mis en vue le gibier. C'est que tous soupçonnent ou connaissent le grand secret : les cinq ont été livrés par Cornelius Herz, ami de Clemenceau, et grâce à l'intrigue de Clemenceau. Aussi Déroulède irrite la plaie vive du Parlement et le force à se mettre debout quand il crie :

« Dans une journée pareille, où la faulx « de la Justice a déjà atteint tant de têtes, « il m'a semblé inique que celle-là fût « respectée, et j'ai cru nécessaire et salu- « taire, sinon de l'atteindre, au moins de « la marquer. »

Terribles excitations ! L'opportuniste décimé se rallie, et derrière le grand boulangiste se jette avec haine sur le grand radical.

Clemenceau, dans ce romantisme irré-

sistible, exagère d'autant son type desséché et précis. Les bras croisés, le regard insulteur, la figure verte, il cherche son souffle. Et soudain, d'un « Non » brutal, il coupe de sa place Déroulède qui réplique :

— Nous réglerons ailleurs les oui et les non.

En vain, le pauvre président, la langue lourde, intervient :

— Voulez-vous donc, messieurs, que je permette qu'on échange des provocations à la tribune ?

Il n'est plus qu'un gêneur dont la sonnette, les gestes, les observations empêchent de bien entendre et risquent de gâter ce passionnant spectacle. Les plus timides lui crieraient, exaspérés, la grande injure des *aficionados : Fuego al alcade ! Perros al alcade!* (le feu et les chiens à l'alcade). En vérité il s'agit bien des principes parlementaires et du manuel de l'honorable M. Pierre que ce duel scandalise ! « Laissez aller les combattants ! que personne déloyalement n'avantage l'un ou l'autre. Parlez, Déroulède, parlez ! »

« M. Herz, continue-t-il, reconnaît avoir
« donné à M. Clemenceau 2 millions. Pour-
« quoi ces versements ? Puisque le direc-
« teur de la *Justice* affirme que son jour-
« nal n'a jamais rien fait pour Cornelius
« Herz, pourquoi cet habile financier, cet
« homme d'affaires, plus avide que délicat,
« a-t-il placé tant d'argent à fonds perdus ?
« Ce dilemme me paraît accablant : puis-
« qu'il est avéré, non seulement par l'attes-

« tation de M. Clemenceau, mais encore
« par l'examen même du journal, que le
« directeur de la *Justice* n'a jamais rien
« vendu publiquement à M. Cornelius
« Herz, que lui vendait-il donc secrète-
« ment ? Que se passait-il donc entre cet
« étranger et cet homme politique pour
« qu'il n'y ait trace d'aucun échange de
« bons offices ? Quoi ! l'un aurait tout
« donné et l'autre rien ? Et ce serait sans
« intérêt, sans but, sans profit, que cet
« Allemand aurait accumulé tous ces ver-
« sements répétés et redoublés? A qui le
« ferez-vous croire, monsieur Clemenceau ?
« C'est en vérité à se demander si ce qu'il
« attendait, je ne dis pas ce qu'il exigeait
« de vous, ce n'étaient pas précisément tous
« ces renversements de ministères, toutes
« ces agressions contre tous les hommes au
« pouvoir, tout ce trouble apporté par
« vous et votre grand talent dans toutes
« les affaires du pays et du Parlement.

« Car c'est à détruire que vous avez con-
« sacré vos efforts. Que de choses, que de
« gens vous avez brisés ! Ici Gambetta, là
« un autre, et puis un autre, et toujours
« d'autres. Certes, je suis un adversaire
« du régime parlementaire, mais je ne
« pense pas qu'un homme en France lui
« ait porté de plus rudes coups et fait de
« plus navrantes blessures que ce soi-
« disant parlementaire. Combien Cornelius
« Herz devait se réjouir de ce spectacle
« toujours renouvelé ! »

Sous ces excitations, enfin, jaillit de l'Assemblée le cri qu'accueillera la France:

« Cornelius Herz est un agent de l'étranger ! » De ce haro qui jette son adversaire hors de la loi, Déroulède s'empare :

« Oui, Cornelius Herz est un agent de « l'étranger ! quel deuil et quelle tristesse! « Un étranger, un cosmopolite de race « hostile, d'origine germanique, dont une « naissance accidentelle en France ne sau- « rait faire un Français, un Allemand, est « venu mettre en coupe réglée nos fortu- « nes, vivre grassement et copieusement « dans ce pâturage de l'Europe et, non con- « tent de nous avoir emporté de l'argent, « c'est aussi un peu d'honneur qu'il nous « emporte ; et il est là, de l'autre côté de « la Manche, impuni, joyeux, railleur. Je « sais bien que ce ne sera pas un châtiment « pour lui que son expulsion de la Légion « d'honneur; ce sera du moins une rupture « des liens qui le rattachent honteusement « à nous. Ce sera aussi un commencement « de justice contre l'étranger.

« Il reste une autre justice à exercer « contre ceux qui se sont faits ici, chez « nous, ses aides, ses alliés, ses complices. « En attendant, signalons à la vindicte « publique le plus habile, le plus redouta- « ble, le plus coupable de ces complaisants, « celui dont la grande majorité de cette « Chambre déplorait l'action délétère et « malfaisante sans oser lui en faire, non « pas seulement un crime, mais un repro- « che. C'est ce reproche que j'ai eu, moi, « le courage de lui faire, autant pour sou- « lager ma conscience que pour éclairer « mon pays. »

Ainsi poignardé, Clemenceau pourtant parut à la tribune. Cet homme né agressif et qui, même dans la vie familière, procède par interpellation directe et par intimidation, ne pouvait avoir qu'une méthode : d'opposer à un réquisitoire une provocation et de se justifier en courant sus à l'accusateur. Mais le milieu parlementaire, nonobstant les licences de cette soirée exceptionnelle, impose des formes convenues aux sentiments que de tels ennemis voudraient traduire sur l'heure en violences. L'outrage, la haine, l'appétit de sang, Clemenceau ne les montra d'abord que dans sa façon d'accentuer et de ponctuer. Et cet endiguement des fureurs haussait ce corps à corps jusqu'au caractère royal d'une tragédie.

Le premier mot de Clemenceau gravissant la dernière marche, quand les applaudissements continuaient encore autour de Déroulède, fut un « A moi, mes amis ! »

— « Il est facile de produire de telles « accusations, mais il y a, depuis vingt ans « que je siège dans les assemblées, ceux « qui me voient tous les jours à l'œuvre, « mes collaborateurs, mes amis qui siègent « sur ces bancs et dont le témoignage vaut « bien celui de M. Déroulède. »

Le jeune Pichon, figure honnête et naïve, répondit seul à cet appel. Avec les sentiments de Robespierre jeune qui court sur la charrette rejoindre son aîné, il s'écria :

— Ils sont prêts à vous donner le témoignage de leur estime et de leur grand respect, ils vous l'apportent par ma bouche ;

ils se solidarisent étroitement avec vous.

Cette voix parut grêle dans le silence des fidèles, et donna l'impression pénible d'une manifestation manquée. C'est de mauvais effet au théâtre qu'un seul figurant remplisse le rôle de la foule. Clemenceau le sentit. L'orgueilleux répondit rudement :

— Je n'ai besoin du témoignage de personne.

Mais il comprit sa solitude, la puissance des haines qui l'encerclaient. Pendant quelques secondes où il cherchait la meilleure tactique, il eut de ces mouvements qu'on voit dans le cou du taureau quand cette bête voudrait foncer et n'ose plus.

Il reconnut que Herz avait commandité la *Justice* mais il nia d'avoir sollicité aucune décoration pour ce personnage et d'avoir jamais subi son influence politique. Mal servi par cet argument, il chercha le faible de la Chambre en rappelant le boulangisme.

« Malgré les sollicitations du général
« Boulanger, M. Cornelius Herz n'a pas
« voulu le suivre dans la campagne bou-
« langiste. Il le paye aujourd'hui. Et, en ce
« qui me concerne, je l'expie à mon
« tour... »

Comme l'appel aux amis, cet appel à l'union anti-boulangiste échoua. Alors rassemblant toutes ses forces, Clemenceau fit face à la grande accusation, Cornelius Herz agent de l'étranger :

« Injure suprême que, je l'avoue, je ne
« croyais pas avoir méritée de mes plus

« acharnés ennemis. J'ai trahi l'intérêt « français j'ai trahi la patrie, j'ai amené sur « ces bancs une influence étrangère, dont « j'ai été l'agent ! Guidé, commandé par « cette influence étrangère, assujetti, asservi « par elle, j'ai cherché à nuire à mon pays, « j'ai cherché par des actes parlementaires « à amener le désordre et la perturbation « dans ma patrie ! Voilà l'accusation que « vous avez portée à la tribune. Il n'y a « qu'une réponse à faire : — Monsieur « Paul Déroulède, vous en avez menti. »

Les ministres, heureux qu'en dépit du règlement l'interpellation devînt une interpellation de collègue à collègue, se gardèrent d'intervenir dans une querelle qui débordait le cadre parlementaire pour passionner le pays entier. M. Léon Bourgeois répondit en trois mots qu' « une instruction « était ouverte et que, si elle montrait des « faits de nature à faire déférer M. Cornelius Herz devant le Conseil de l'Ordre, « il y serait déféré. » Nul n'écoutait cette phrase exsangue. Il n'y avait plus de gouvernement. Le dernier taureau tué, tout le monde saute dans l'arène pour le voir de plus près et les « banderilleros » se précipitent pour retirer de son garot leurs flèches. Les ennemis du Parlement couraient déjà à travers Paris montrer les mots dont ils avaient ensanglanté leurs adversaires. La ville, la France, devenues un immense amphithéâtre, applaudissaient le succès...

Dehors, et tard dans la nuit, les camelots couraient avec d'énormes charges de journaux. « Cinq députés poursuivis. Le

duel Clemenceau-Déroulède. Cornelius-Herz agent de l'étranger. » Tout sentait la révolution. Tout prophétisait : ville prise et bataille gagnée.

VIII

GATEUX DEPUIS PANAMA

Le lendemain, mercredi 21 décembre, il y eut foule à la Chambre. Non pour l'impôt sur les opérations de Bourse, mais pour guetter une réapparition possible du Procureur général. On signalait l'absence de plusieurs hommes politiques. Leurs concierges, interrogés par des reporters, les disaient en voyage......

Dans cette lourde atmosphère de peur, toute la journée le troupeau attendit qu'un courant se dessinât. Vers le soir, quand on eut apporté des lampes sur les longues tables de la Salle de lecture, on commença de distinguer l'échiquier. Un mouvement de résistance à l'épuration apparut. Cassagnac discourait dans un groupe. Debout, avec sa grande habileté, son zézaiement léger et son geste loyal, il répétait sous toutes les formes.

— Entre collègues, on doit se soutenir. Je n'admets pas que nous livrions, comme nous l'avons fait hier, Rouvier. On sait que je ne ménage pas mes adversaires, mais il y a une solidarité entre députés.

Plusieurs de partis divers l'approuvaient: « C'est la vérité même ! c'est honnête. » Le cercle autour de lui se renouvelait constamment, parce que beaucoup, l'ayant considéré sans un mot, s'éloignaient en prenant sous le bras un ami sûr.

Les regards seuls, ce soir-là ne mentaient pas au Palais-Bourbon. Pauvres regards implorant la pitié ! Regards féroces qui se voilent par crainte des représailles ! Regards d'adversaires officiels qui, soudain, comprennent qu'ils ont un intérêt commun : l'étouffement.

Le bruyant duel Déroulède-Clemenceau occupait la France entière. Au sortir de l'hôtel Saint-James, autour du landau qui conduisait Déroulède sur le terrain, une foule passionnée criait à ses témoins, Dumonteil et l'auteur de ce livre: « Gardez-nous-le ! » Sturel en l'embrassant venait de lui dire :

— Nous vous ferions l'enterrement du général Lamarque.

C'est vrai que depuis quatre jours ce héros créait l'union nationale. Vers cinq heures du soir quand il rentra indemne dans la Chambre, elle l'accueillit par une sorte d'ovation. Cette assemblée démoralisée appelait un maître qui l'amnistiât.

Dans cette période immorale, le Palais-Bourbon offrit du moins un incomparable parterre. Pour faire pousser ces fleurs saisissantes, il avait suffi qu'Arton arrosât et que Delahaye soufflât. Deux cents députés, reconnus dans la rue, obligés de changer de restaurant, épiés par leurs domestiques, reniés par leurs amis, avaient des jambes

si flageolantes et des physionomies si parlantes que de leurs bouches, comme dans certains dessins ingénieux, une banderole s'échappait : « Je suis un chéquard et j'ai touché tant. »

L'histoire put prendre de belles photographies : Bouteiller, plus blanc que le journal qu'il essayait de lire ; Rouvier, seul comme un sanglier ; Proust définitivement décoiffé ; Baïhaut quêtant un certificat comme il en avait tant distribué sur l'estrade de la « Société pour l'encouragement au Bien »; Bourgeois levant les bras au ciel; Ribot supportant avec une aménité toute philosophique l'ignominie dont il couvrait ses coreligionnaires, parmi lesquels Jules Roche lui ruait dans le ventre.

Celui-ci en huit jours fit un vieillard; de cet autre, les chairs devinrent molles et tombantes ; le sang âcre de ce troisième lui corrodait la peau. A tous il eût fallu l'air des montagnes, une station d'altitude moyenne, mille à quinze cents mètres, mais ils devaient trotter dans l'atmosphère particulièrement malsaine pour eux du Palais-Bourbon et du Palais de Justice.

Un grand nombre stationnaient contre la porte soigneusement fermée de la Commission d'enquête. Parfois de grands éclats de voix la traversaient. Il faut avoir vu Rouvier, son mouchoir en tampon dans la main, le jour qu'Andrieux déposa, guetter, interroger sans vergogne tout sortant, quelle que fût sa nuance ! Carrément il demandait :

— Qu'est-ce qu'il raconte ?

Et deux minutes après, son gros œil de myope plein de sang, il répétait encore :

— Qu'est-ce qu'il raconte ?

Les nerfs, tout de même, se détendaient parfois en charmantes facéties parisiennes. Rouvier se plaignant :

— Quelle atroce situation, quand je viens de me marier et que j'ai un petit garçon de six mois !

— Pauvre petit, répliquait Arène... fallait pas le lui dire.

Les annales de l'Orient regorgent de vizirs fripons graciés pour un mot moins aimable.

Tous ces suspects d'ailleurs réagissaient de manières variées. La plupart semblaient fermement décidés à ne plus vivre qu'à quatre pattes, par humilité, et pour n'être pas vus des gendarmes. Quelques-uns agités, d'allure provocante, passaient, repassaient, piaffaient, la tête haute ; ils prétendaient intimider les petits papiers par des duels énergiques ; pour s'étourdir, avant de venir en séance, ils buvaient ; le soir, ils couraient les maisons publiques. Effronterie, mais non pas force ; c'est la manière des criminels vulgaires. Tous, s'ils cherchaient devant le public à farder leur mine, dans l'enceinte du Palais-Bourbon s'essuyaient le front, les lèvres et se moquaient que cette société fermée connût leur cas. Le mal de mer poussé à ses limites abolit tout sentiment de pudeur, et le pauvre être débordé par l'angoisse s'étale devant les passagers, s'abandonne aux gens d'équipage qui le portent, l'essuient, le couchent. Cin-

quante députés manquaient d'estomac. Ballottés par les journaux, par la Commission d'enquête, par le juge d'instruction, ils avouaient aux regards « ce qu'ils avaient dans le ventre ».

Autour des plus notables, les clients se groupaient : ils suivaient leur malheureux patron jusqu'à la première porte interdite au public ; ils l'attendaient et le défendaient dans la salle du Laocoon ; à la sortie, ils le renseignaient. Mais des petits chéquards, chacun se détournait rudement.

. . . .

C'est ce Rouvier apoplectique et fortement musclé qui faisait tête avec le plus d'énergie à la meute des révélations. Par deux fois pourtant, on le sentit sur ses boulets ; dans deux détresses, la Chambre soulevée de cruelle curiosité crut le voir qui s'avouait un pauvre homme exténué. Spectacle inoubliable, ces deux gestes rapides !

Ce fut d'abord quand il exposait à la tribune son système de défense (séance du 23 décembre).

— « M. Vlasto a avancé au Gouverne-
« ment une somme de 50,000 francs pour
« parer à l'insuffisance des fonds secrets,
« et cette avance a donné lieu à un règle-
« ment entre ce financier et M. de Rei-
« nach, qui désirait participer à cet acte
« généreux. »

Voilà qui contredisait Vlasto. Celui-ci, devant la Commission d'enquête, le 6 décembre précédent, avait affirmé que le chèque de 50,000 francs et un autre de 40,000 lui

avaient été remis en paiement pour sa participation dans l'émission des obligations à lots.

Une explosion de murmures prouva à l'accusé que la Chambre ne voulait pas d'une explication qui s'ajustait trop bien avec sa menace terrible de « manger le morceau ». Donc, tout ce qu'il avait préparé depuis trois jours s'effondrait ! Son œil lâcha son monocle ; il jeta ses deux bras, se détourna en se courbant: « Voilà, semblait-il dire, je ne puis rien trouver d'autre ! Si vous repoussez mon système, soit! Mais j'ai tout passé en revue, et je ne trouverai pas mieux. »

Pourtant c'est un homme complet, ce Rouvier, et si les ressources de la logique lui manquent, il passera au pathétique. Ah ! le beau gladiateur, payant de sa personne, inépuisable en ressources, érudit dans toutes les ruses parlementaires. C'est dans cette séance qu'après avoir tenu tête à la tempête, il forçait enfin les huées à s'apaiser par ces mots d'homme acculé : — « Dans toute autre circonstance, ces mani« festations pourraient me faire renoncer « à ma tâche et m'obliger à descendre de « la tribune ; mais vous devez compren« dre que, dussé-je mourir à la peine, je « ne reculerai pas. Je vous prie donc de « me laisser parler. »

Et toute la Chambre, dans un geste d'honnêteté, lui criait:

— Parlez !

Pourtant, elle le vomissait. Un flot de huées, aussi puissant que les tambours de

Santerre, qui couvraient la voix des suppliciés sur l'estrade de la guillotine, revenait pour le balayer. Nulle force, il l'avait dit, ne pouvait le chasser ; seulement il était submergé. Par instant, il semblait qu'on ne vît plus qu'un bras, une main battre l'eau, persister. Et, presque asphyxié déjà, d'une voix qui fit d'autant plus impression, il criait :

— « Quels cœurs avez-vous donc, vous « qui accablez ainsi d'interruptions un « homme qui se trouve à la tribune dans « les circonstances où j'y suis ? »

En se livrant aux délices de cette puissante tragédie, Georges Thiébaud disait :

— Il serait dommage pour l'art que cet homme fût vraiment innocent et que sa protestation ne fût que le cri banal et spontané de la vérité, au lieu d'être le fruit savoureux et pervers d'une haute culture politique.

Son deuxième et son pire geste de vaincu, c'est lors du vote par appel nominal, pour l'élection de M. Casimir-Périer, quand il gravit la tribune à son tour pour déposer son bulletin, et qu'il y eut ce scandale de M. de Bernis criant :

— A Mazas ! à Mazas !

Le président d'âge qui occupait le bureau ne savait point couper court. Personne parmi tant d'obligés du ministre déchu ne s'interposait. Celui qui écrit ces lignes, assis comme secrétaire d'âge au bureau, et ayant à recevoir de chaque député qui vient de voter une petite boule pour la comptabilité, sentit contre sa main trembler les

doigts de ce malheureux. Enfin l'unique ami qu'il eût conservé, M. Delpech (Louis-Antoine) accourut, protesta avec les coups de gueule d'un dogue. Et nous vîmes Rouvier, tout ému de cette affreuse scène, écouter, bouche ouverte, approuver chaque mot de la tête, comme un enfant ou un vieillard qu'on protège.

Dans cet inexprimable désordre, la situation du gouvernement semblait détestable. Quelle force opposer aux antiparlementaires enivrés par de tels scandales, quand les Rouvier, les Roche manquent à l'opportunisme et Clemenceau au radicalisme? Bien plus : c'est des parlementaires eux-mêmes que, les ayant décimés, il doit redouter le plus âpre péril. Des ci-devant frénétiques antiboulangistes chuchotent : « Ah ! si Boulanger ne s'était pas suicidé ! » Dans la Chambre, le banc des ministres semblait le banc des accusés. Ils avaient deux cents haines dans le dos, de la défiance aux deux extrémités de la salle, parfois l'outrage en face.

— C'est toi, Viette, qui m'as fait cela !... Toi ! — disait Roche, rappelant une vieille amitié ainsi trahie. Et à la rangée des ministres, ce petit homme couperosé, tête de vipère intelligente et pauvre, jetait son sifflement.

— Vous êtes tous des canailles !

Pressés d'être seuls, pour se cacher, pour réfléchir, les ministres, dès le 24 décembre, avaient imposé de haute lutte la clôture de la session. Les amateurs de choses tragiques n'y perdirent rien. Ils eurent

de belles étrennes : le lent étranglement de Baïhaut.

On peut comparer ce que subit l'ancien ministre au supplice du garrot, qui est, comme on sait, un morceau de bois court que l'on passe dans une corde pour la serrer en tordant. A l'ordinaire, le patient est dissimulé sous un capuchon. Cette fois, la chose se fit à visage découvert. On ne perdit pas un jeu des muscles du chéquard.

Pour apprécier ce drame, il faut savoir que M. Baïhaut avait pour ami intime M. J. Armengaud. La vie tourna cette amitié en haine. Peut-être ces faits appartiennent-ils au public ; M. Armengaud les énuméra dans une suite de placards que tous les députés reçurent par ses soins au début de l'année 1890. Ils conviendraient pour donner à ce drame son fond magnifique de sauvagerie urbaine. Sacrifions-les : ce livre audacieux et dur refuse de prendre un seul trait dans la vie privée des hommes publics.

Quand la campagne sur le Panama fut amorcée, M. Armengaud dit :

— Il en est. Je ne le sais pas : je le crois. D'où, comment sortira la preuve ? Je l'ignore : elle sortira.

Trois fois il vit des hommes de la *Libre Parole*. Baïhaut osa solliciter une audience du Président de la République. C'étaient deux camarades de Polytechnique et des Ponts et Chaussées. On dit que Baïhaut confessa « une minute d'égarement ». Carnot pensa qu'un injuste silence valait mieux que les tonnerres de la Justice.

Si le Président de la République adressa à M. Baïhaut quelques observations sur le devoir et sur l'honneur, celui-ci dut se promettre de les utiliser dans son prochain discours de vice-président à la « Société nationale d'encouragement au Bien », car sur « le devoir et l'honneur dans la vie », sept mois auparavant (en mai 1892), lors de la distribution des récompenses au Cirque d'Hiver, il avait lui-même *laïussé*, comme disent entre eux les polytechniciens.

Cependant toute la France suivait l'atroce duel. On écrivit de province à M. Armengaud : « Je puis vous affirmer qu'en juin 1886 M. Baïhaut a fait un dépôt de 375,000 francs au Comptoir d'Escompte. Renseignez-vous près du caissier. » M. Armengaud nous dit qu'il refusa « le rôle de délateur ». Ni de près, ni de loin, il n'avertit le juge. Celui-ci pourtant fut informé. La scène fut magnifique quand Baïhaut, que le magistrat interrogeait de l'air le plus naturel, commença de nier sans un frémissement, avec une voix moyenne d'aimable homme un peu importuné, et que soudain, de la pièce voisine, le caissier surgit. Le concussionnaire s'effondra.

Sur Baïhaut terrassé, tous ses amis se jetèrent. On eût dit d'un poulailler qui se rue sur un poulet malade, mais c'était plus réfléchi : ils voulaient, en le dévorant, faire disparaître celui qui les compromettait.

Ces grandes opérations de vidange à ciel

ouvert n'étaient qu'un jeu pour le ministère auprès de ses travaux souterrains. Ne devait-il point poursuivre Arton et se garder de l'atteindre, solliciter l'extradition de Herz et supplier l'Angleterre de la refuser !

Errant de ville en ville, le col de sa houppelande juive dressé sur ses oreilles, le petit Arton se proposait comme un sauveur au parlementarisme. Le 24 décembre, il écrivait à un ami :

« Affirmez bien au gouvernement que « personne n'a eu de moi une liste quelconque; tout est basé sur des on-dit, « sur des conséquences que l'on tire des « autres indiscrétions et révélations. Il y « en a eu certainement de la part du mort, « mais aussi de la part des gens du Panama, de Cottu, etc. Moi seul, je puis « juger de cela. Parfois il me semble qu'une « entrevue avec le gouvernement serait « bien utile pour lui, à moins qu'il ne soit « trop tard et que les révélations des gens « du Panama, de Cottu, etc. Moi seul, je « puis juger de tout, je sauverais bien des « choses. Et vrai ! les accusateurs ne « valent pas les accusés. »

Le ministre de l'Intérieur, immédiatement, dans la matinée du 26 décembre, dépêchait à Arton un négociateur. L'agent Dupas passait avec Arton trois jours et une nuit à l'Albergo della Luna, à Venise. A cette époque Arton n'était poursuivi que pour ses détournements au préjudice de la société « La Dynamite ».

— Les ennemis du gouvernement m'of-

frent 1 million, disait-il à Dupas, mais rassurez-vous : je refuse. Ne pourrait-on me trouver un homme politique qui, se voyant sauvé par mon silence et par la déposition que je suis prêt à faire, me prête 100.000 francs pour désintéresser « La Dynamite » ?

Les plus hauts seigneurs du régime, ceux qui disent avec Floquet : « Nous sommes la noblesse républicaine », subissaient le chantage secret de Cornelius et d'Arton, en même temps que sur la place publique les journaux, la Commission d'enquête et le juge d'instruction leur versaient une terrible douche écossaise d'espoir et d'épouvante alternés. Dure perspective d'échanger une circonscription législative contre une cellule de maison centrale ! C'est fait pour tuer le sommeil et exacerber les nerfs des plus solides. Et quand la suite des événements sauverait ces malheureux, elle ne pourrait pas réparer le profond dommage porté à leur sensibilité. Ces ébranlements, que sur l'heure ils dissimulent tant bien que mal, peu à peu révéleront leurs ravages. Beaucoup en deviendront gâteux.

Gâteux depuis Panama ! Le beau titre que les éloges funèbres négligent, mais que l'histoire enregistre ! Sturel, qui voyait se faire cette déliquescence, en prenait une arrogance sous laquelle pourtant il demeurait inquiet. Il jouissait mal de ces bonheurs, car rien n'en sortait de clair. Il se mourait d'impatience. Il voulait qu'on terminât ; il appelait le coup de poignard.

Au dernier acte d'une course en Espagne, quand l'*espada* a mal planté son épée et que, demi-assassiné, le taureau blanchit d'écume et beugle, on voit, pour en finir, le *cachetero* sauter par-dessus la barrière. Le coup de grâce! Le couteau plonge et atteint la moelle: la bête tombe, lourde, foudroyée. A cette seconde, un jour, aux *toros* de Séville, près de Sturel, une belle jeune fille trouva l'un de ces gestes impurs de volupté qu'il y a dans les danses espagnoles, pour révéler, par un mouvement involontaire de tout son corps, que la douleur, le plaisir, quelque chose de suprême enfin avait pénétré. L'excitation de cette longue tauromachie parlementaire empêchait, en décembre-janvier, Sturel de dormir, et dans ses longues insomnies, mêlant la jeune Espagnole en mantille, souliers de satin aux pieds et fleurs à la tête, avec Baïhaut tout blême qui s'embarrasse les pieds dans ses entrailles, comme un cheval éventré, et avec Rouvier congestionné, qui beugle dans le cirque, il se répétait : « Je n'aurai d'apaisement qu'après le poignard du *cachetero* coupant la moelle de la bête, achevant enfin le parlementarisme. »

IX

LES BOUCS ÉMISSAIRES

Les débats de la Cour d'assises s'ouvrirent le 8 mars 1893. Le public comptait que MM. Charles de Lesseps et Fontane, assis

au premier rang avec Baïhaut, parleraient, et l'on avait aussi bon espoir dans le sénateur Béral, dans le député Sans-Leroy, dans le député Dugué de la Fauconnerie, qui tenaient le second banc, non moins que dans les honorables Proust et Gobron assis en serre-file.

Baïhaut fit une faute de goût. Contraint d'avouer, il étala toute sa concussion :

— Je suis coupable; je demande pardon à mon pays, etc., etc.

De tels tralalas peuvent plaire dans un crime passionnel, mais étonnent dans une histoire de volerie. On le lui fit bien voir.

Charles-François Sans, dit Sans-Leroy entendit mieux ses intérêts :

— L'accusation, dit-il, me poursuit avec énergie parce que, sorti de la Chambre depuis cinq ans, je ne suis plus à craindre, alors qu'elle laisse tant d'autres...

Et comme le président l'interrompait :

— Bon, bon ! dit-il, je ne veux pas servir de bouc émissaire.

On ne le pourchassa pas outre mesure. C'était clair comme le jour : membre de la Commission chargée d'étudier le projet d'autorisation des obligations à lots, il était devenu, d'hostile, favorable au projet à la suite des libéralités de la Compagnie, et par son revirement il avait décidé le vote quand ses collègues se divisaient en deux parts égales. Mais l'habile homme, lauréat du Concours général, favorisé de l'amitié d'Herbert de Bismarck, nia éperdument.

— Tout de même, lui avait maintes fois

répété le juge d'instruction, comment expliquez-vous que, le lendemain du jour où les arguments de la Compagnie vous convainquent, vous payez vos dettes ?

— Je m'expliquerai devant le jury.

— Deux cent mille francs ! Vous avez 200.000 francs ! Cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval.

— Devant le jury ! devant le jury !

Cinq mois, s'il obstina. Puis, en Cour d'assises, à la question du président :

— Et les 200.000 francs.

— C'est bien simple, monsieur le président, c'est un remploi de la dot de ma femme.

— Un remploi ! pouvez-vous le justifier ?

— Par des actes, des papiers notariés.

— Vous les avez ?

Son avocat fit passer au jury une liasse énorme de papiers: remplois dotaux, aliénations, saisies, partages, etc... On sait combien est difficile la lecture d'actes grossoyés. Que pouvaient y voir ces douze braves gens ?

— Mais pourquoi n'avez-vous rien répondu à l'instruction?

— Je préférais réserver mes moyens de défense pour messieurs les jurés.

Le ministère public aurait pu réclamer une suspension de séance, examiner les pièces avec un notaire jusqu'au lendemain, mais le gouvernement ne tenait pas à une condamnation.

Antonin Proust, Dugué de la Fauconnerie et Gobron ne niaient pas d'avoir reçu

chacun du baron de Reinach un chèque de 20.000 francs. Gobron soutint que son chèque représentait vingt parts d'une société de tannage qu'il avait cédées à M. de Reinach. Par malheur, à la date où il fallait placer cette vente, ladite société de tannage n'existait pas encore. Proust et Dugué prétendirent avoir coopéré le plus honnêtement du monde à un syndicat de garantie. Fort bien, mais M. Proust avait crié à la calomnie jusqu'à ce qu'on lui mît sous les yeux une lettre photographiée du baron.

Béral avait touché 40.000 francs. Deux fois plus que chacun de ses collègues. C'est qu'il ne s'était pas borné à voter, il avait parlé en faveur du projet de loi. Il argua que c'était le paiement d'honoraires dus depuis quatre années. Il les avait attendus bien longtemps ! Mais pourquoi poursuivait-on ce pillard, tandis qu'on laissait indemne le sénateur Albert Grévy, de la famille des grands voraces, des Grévy-Wilson, qui avait fourni exactement la même justification?

Au total, le sextuor, bien qu'exécuté par six chanteurs distingués, parut maigre. De la bonne musique de chambre, mais qui sentait son fragment. On eût voulu la grande symphonie d'ensemble, le chœur des parlementaires.

Il est à remarquer que dans ce procès, sur le chef de corruption, on n'appela pas à la barre des témoins le premier qu'il eût fallu entendre, l'accusateur Delahaye. On craignait que, poussé à bout, il ne se tour-

nât vers le banc des accusés : « Mais parlez donc, Cottu, Lesseps! vous par qui j'ai levé ces gibiers ! »

Heureusement pour les amateurs, il avait bien fallu convoquer et interroger les Floquet, les Ranc, les Clemenceau, les Freycinet, les agents Soinoury et Nicole.

Charles de Lesseps raconta les services que lui avait offerts Cornelius Herz, les 300.000 francs que lui avait démandés Floquet, l'intervention de Clémenceau, Floquet, Freycinet et Ranc pour qu'il versât 12 millions à Cornelius Herz qui les domptait ou les apprivoisait. Certaines nuances d'ignominie les plus rares ne peuvent apparaître que si le monde parlementaire se superpose au monde judiciaire: dans cette revue de tous les chantages, on vit les parlementaires faire chanter les femmes elles-mêmes. Sur l'invitation de M. Loubet, ministre de l'Intérieur, M. Soinoury, qui reçut immédiatement comme récompense la direction de l'administration pénitentiaire et la croix d'officier de la Légion d'honneur, avait proposé à Mme Cottu en pleurs qu'elle allât chercher dans le cachot de son mari quelques noms de chéquards droitiers, moyennant quoi Cottu serait relâché.

Des huées accompagnèrent ces divers personnages. Le pompeux Floquet eut les yeux gros de larmes. Les magistrats, inquiets que tout ne sautât, touchaient à ces nobles témoins avec les précautions des gens de police quand ils transportent une marmite à renversement.

Le représentant du ministère public, M. Laffon, créature de Léon Bourgeois, requit avec les grands mots d'honneur et de vertu qu'il laissait tomber en époussetant son rabat d'un air dédaigneux et fatigué. Ce n'était plus que l'immoralité et la satiété d'une fin de carnaval, autour de six pauvres hommes, à la fois reniés et absous par ce public, de la même manière à peu près que des filles qui se recoiffent sont contemplées par des noceurs.

A la buvette du Palais-Bourbon, en fin de séance, on organisait volontiers des délégations qui venaient voir « ce bon Béral » et « la tête de Gobron » : histoire de s'accoutumer aux risques professionnels ! Le dernier jour, sur les bruits d'acquittement, quelques suspects moins déprimés et qui voulaient payer d'audace, se joignirent à l'une de ces caravanes. Aux guichets du Palais de Justice, gardés par des municipaux, ils se nommèrent et l'officier de paix s'inclina si drôlement : « Députés ! comment donc ! passez, Messieurs ! » que la foule ricana de la façon la plus insultante. « Ils y entrent plus aisément qu'ils n'en sortent », disait-on.

Les accusés tenaient leurs figures flétries constamment tournées vers leurs collègues venus en voyeurs. Quelles pensées ceux qui étaient pris échangeaient-ils avec les autres ? Nul signe du moins, car le public narquois les surveillait et disait qu'il y a toujours des injustices et qu'on avait donné aux six un tour de faveur.

Un parlementaire élégant ayant déclaré, du'un ton fort aristocratique :

— Bigre ! ça ne sent pas bon ici.

Quelqu'un répondit :

— Ça sent les boucs émissaires.

Cette semaine des boucs émissaires, après les scandales du Palais-Bourbon, après la « Première Charrette » après la « Journée de l'Accusateur », demeure surtout mémorable par son caractère canaille. Tout ce monde d'avocats, renseigné sur cette comédie politico-judiciaire, ricanait sifflait, crachait. Les plus naïfs stagiaires disaient :

— Leur crime, c'est de s'être laissé pincer.

Le 21 mars, tous, sauf Baïhaut, furent acquittés. L'innocent Sans-Leroy retourna avec son beau ruban de la Légion d'honneur jouir dans l'Ariège du bien-être que lui avait constitué son industrie. (Il est vrai que le 23 mai la Cour d'assises devait condamner Arton par défaut à la dégradation civique, à cinq ans de prison et à 400,000 francs d'amende « attendu qu'il est suffisamment établi qu'en mars et avril 1888 il a corrompu par ses promesses et présents M. Sans-Leroy, député. » — Voilà donc le même fait certain ou faux, selon les besoins de l'intrigue. La tragédie, qui rapidement s'était faite comédie, devient une basse bouffonnerie...)

En sortant du greffe, les acquittés se rendirent chez l'un d'eux qui offrait un lunch, comme c'est la coutume après un mariage ou une réception académique. Le mot d'ordre avait couru : « Antonin Proust

recevra après la cérémonie. » Arrivés en fiacre successivement, ils trouvèrent sur le trottoir les camarades tout échauffés. Poignées de mains, quelques vivats, de larges tapes dans le dos :

— Ce pauvre vieux ! Le coffre est toujours bon ?

L'histoire aussi était sur le trottoir et, quand le magistrat relâche ces parlementaires elle les retient. Un instant, pas davantage. Puis elle les livre à l'oubli dédaigneusement confondus avec les « non-lieu ». La France, volontiers, contemplerait les cages où cent quatre députés tresseraient des chaussons et videraient leurs baquets : elle permet qu'on laisse voler cette demi-douzaine de serins (picoreurs, grappilleurs). Ils furent seulement obligés de changer de café.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Mayenne, Imp. Ch. COLIN.

